



RAPPORT  
D'ACTIVITES  
2020

## Table des matières

LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA .....	4
LES ELUS .....	5
MOYENS DE COMMUNICATION .....	8
ACTIONS ET PROJETS 2020 : .....	18
COVID et l'URPS .....	19
ONCOLOGIE.....	26
TROD ANGINE 2019-2020 .....	32
Les AOD Lien ville hôpital de Draguignan .....	44
Le diabète Lien ville hôpital hopital Sainte Musse.....	45
PHARM'OBSERVANCE .....	47
- Pharm'Observance et le D.E.S.U .....	48
- Pharm Observance : les soirées.....	58
- ANALYSE intermédiaire 2019- 2020 envoyée à l'ARS en 2020 .....	62
MOI(S) SANS TABAC -JE LE TENTE AVEC MON PAPO -RECONDUCTION DE L'ACTION .....	67
CBU RESIST PACA .....	82
MED AIDE .....	83
REUNIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES : .....	87
- PRS 2 .....	88
- REUNIONS INTERPRO .....	88
- CODAMUPTS.....	91
- ARS -URPS – ORDRE-SOINS DE PROXIMITE.....	92
- GIP IeSS .....	94
- C.P.T.S (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé).....	95
PLANNING ANNUEL REUNIONS DES ELUS 2019: .....	104
ACTIONS REUNIONS ET PARTICIPATIONS DIVERSES .....	110
PRESSE .....	123

# LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA

## LES MISSIONS DE L'URPS PHARMACIENS PACA

L'URPS Pharmaciens, un outil au service des pharmaciens :

Créée par la loi du 21 juillet 2009 dite loi HPST, l'URPS Pharmaciens est une institution délibérative qui rassemble les pharmaciens d'officine de la région PACA.

L'URPS Pharmaciens a pour mission de représenter la profession de pharmacien au niveau des institutions régionales, notamment de l'Agence Régionale de Santé -ARS- et de défendre ses intérêts professionnels.

L'URPS Pharmaciens PACA contribue « à l'organisation de l'offre de santé régionale. Elle participe notamment :

1. A la préparation et à la mise en œuvre du projet régional de santé ;
2. A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
3. A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
4. A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique ; [...] ». [1]

[1] Décret N°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux unions régionales de santé liste les différentes missions.

L'URPS Pharmaciens PACA est composée de pharmaciens élus par les pharmaciens de la région. Les élus URPS sont issus des différents syndicats de pharmaciens déclarés représentatifs.

Engagés et dynamiques, ils s'attachent à conduire des actions, qui profitent à l'ensemble des pharmaciens de la région, dans un but de promotion de la profession de pharmacien et d'actions de santé publique.

L'URPS Pharmaciens PACA est représentée par des pharmaciens élus qui représentent la profession et agissent pour la population.

**Parution du décret n°2018-841 du 3 octobre relatif aux conseils et prestations pouvant être proposés par les pharmaciens d'officine dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes**

***Les « nouvelles missions » pour les pharmaciens d'officine : une étape essentielle pour la santé publique. Ce texte était attendu par la profession depuis la loi HPST de 2009. « Ce décret représente une avancée significative pour la santé publique. Le pharmacien pourrait néanmoins s'impliquer encore plus en matière de prévention et dans le parcours de soins. C'est pourquoi nous attendons avec impatience les réformes à venir (Plan Santé 2022, future loi de santé et LFSS) qui consacreront davantage l'apport du pharmacien.***

*Ces nouvelles dispositions élargissent le rôle du pharmacien en matière de prévention, de dépistage de coordination des soins et reconnaissent ainsi les missions du pharmacien d'officine tout en en créant de nouvelles : - actions d'évaluation en vie réelle des médicaments, des dispositifs médicaux et de l'innovation thérapeutique ; - dépistage des maladies infectieuses et non transmissibles ; - participation à la coordination des soins.*



## LES ELUS

Les élus de l'URPS Pharmaciens PACA se sont réunis comme stipulé dans les statuts lors des :

### **Bureaux :**

11/02/2020  
26/03/2020  
27/04/2020  
25/05/2020  
16/06/2020  
07/09/2020  
06/10/2020  
23/11/2020  
15/12/2020

### **AG :**

13/01/2020  
14/09/2020

### **Commission de contrôle des comptes :**

10/01/2020  
01/09/2020

Michel SIFFRE, Président - FSPF 83  
Félicia FERRERA, Vice-Présidente - FSPF 13  
Françoise PASQUALI, Secrétaire Générale - FSPF 83  
Filip VAN DE WIELE, Secrétaire général adjoint - USPO 84  
Thierry DESRUELLES, Trésorier - FSPF 13  
François PREVETE, Trésorier adjoint - USPO 83

Emmanuel LUTHRINGER - FSPF 04  
Philippe COMTE - UNPF 04  
Jean Luc FUBIANI - USPO 05  
Erwan BRAUD - USPO 06  
Didier RODDE - FSPF 06  
Laurence CASSARINO - USPO 13  
Valérie OLLIER DE LECLUSE - FSPF 13  
Patrick MAGNETTO - FSPF 83  
Véronique POTIER-ABRAINI - FSPF 06

### **Salariées :**

Isabelle LEDROIT, chargée de mission départements 06-13-83  
Anne-Cécile SIBUT, chargée de mission départements 84-04-05  
Chantal MIGONE, assistante de direction

## **Préparation des élections**

## Mail envoyé à Michel SIFFRE

Bonjour,

En préparation de notre entrevue dont je vous remercie, je souhaite recueillir votre position formalisée sur les quatre sujets que je vais prochainement évoquer devant vous, étant entendu qu'ils ne sont pas exclusifs et que vous avez toute latitude pour développer les thèmes supplémentaires de votre choix.

L'usage qui sera fait de votre contribution sera double :

-Etre davantage au clair avant de rencontrer à la rentrée les organisations syndicales nationales et préparer dans les meilleures conditions l'installation de la Commission nationale des élections à l'automne prochain.

- Nourrir le rapport IGAS que je produirai sur la totalité de la période de vote, une fois le scrutin clos.

C'est la raison pour laquelle, comme je vous l'ai précisé de vive voix, il me sera précieux de disposer de ces éléments d'ici la fin du mois d'août 2020, étant convenu que sauf mention express contraire de votre part, ces éléments seront susceptibles de figurer en pièces jointes du rapport IGAS. Bien entendu, vous êtes totalement libre de les compléter ou de les amender d'ici le printemps 2021.

**Premièrement**, la charge financière des élections 2021 telle que je vous l'ai présentée pèse-t-elle sur la trésorerie de l'URPS que vous représentez au point d'handicaper son activité programmée sur les exercices 2020 et 2021 ou même de constituer un risque sérieux de dégradation de vos projets ? Si oui, je me tiens à votre disposition pour rediscuter dès à présent ce point avec vous. Sinon, merci de me confirmer votre capacité à poursuivre vos missions sans subir de perturbation inhérente au coût du vote électronique.

**Deuxièmement**, dans le cadre du choix du vote électronique, l'objectif recherché que nous partageons tous est double :

- Atteindre un niveau de participation au scrutin conséquent et offrir pour ce faire un outil adapté en matière d'accessibilité et de sécurité.

- Assurer le traitement le plus égalitaire possible des électeurs et des candidats dans toutes les régions, en garantissant les principes démocratiques.

Nous travaillons actuellement sur les points de vigilance dans la procédure, les règles de conduite du processus de vote, la communication qui doit en être faite auprès des électeurs et des candidats. Merci de nous indiquer les éléments dans ces domaines qui vous paraissent essentiels pour obtenir les résultats attendus.

**Troisièmement**, comme le code de la santé publique le prescrit, la Commission Nationale mettra en place au sein de chaque région un comité de suivi électoral ouvert aux organisations syndicales candidates dans la région. Afin de préparer au mieux des propositions qui seront faites à la Commission nationale pour déterminer les attributions, l'organisation et le fonctionnement de ces comités de suivi - le fait notamment de savoir s'ils doivent fonctionner à distance ou en présentiel pour partie le temps du scrutin, la place que doit prendre selon vous l'Agence Régionale de Santé dans l'accompagnement de ce dispositif régional, merci de nous indiquer vos recommandations préférentielles.

**Quatrièmement**, dans l'esprit de renforcer sans cesse l'intérêt des électeurs et des candidats dans le scrutin présent comme dans ceux à venir, vous êtes libre de porter notre attention sur tous les éléments de réflexion susceptibles de nourrir l'évolution prochaine du rôle des URPS dans le cadre des réformes territoriales de santé, annoncées comme à venir. Le rapport que j'avais produit en 2016 s'était attaché à démontrer le lien entre la dynamique électorale et la connaissance des professionnels eux-mêmes des missions des URPS et de leur impact, il me paraît essentiel de profiter de votre expérience pour consacrer quelques pages à ce sujet.

Pour cet ensemble d'éléments, je demeure tout au long de ma mission d'accompagnement à votre disposition pour en discuter avec vous dans le format de votre choix et ceci vaut en particulier cet été.

Très cordialement,

Claude Lavigne

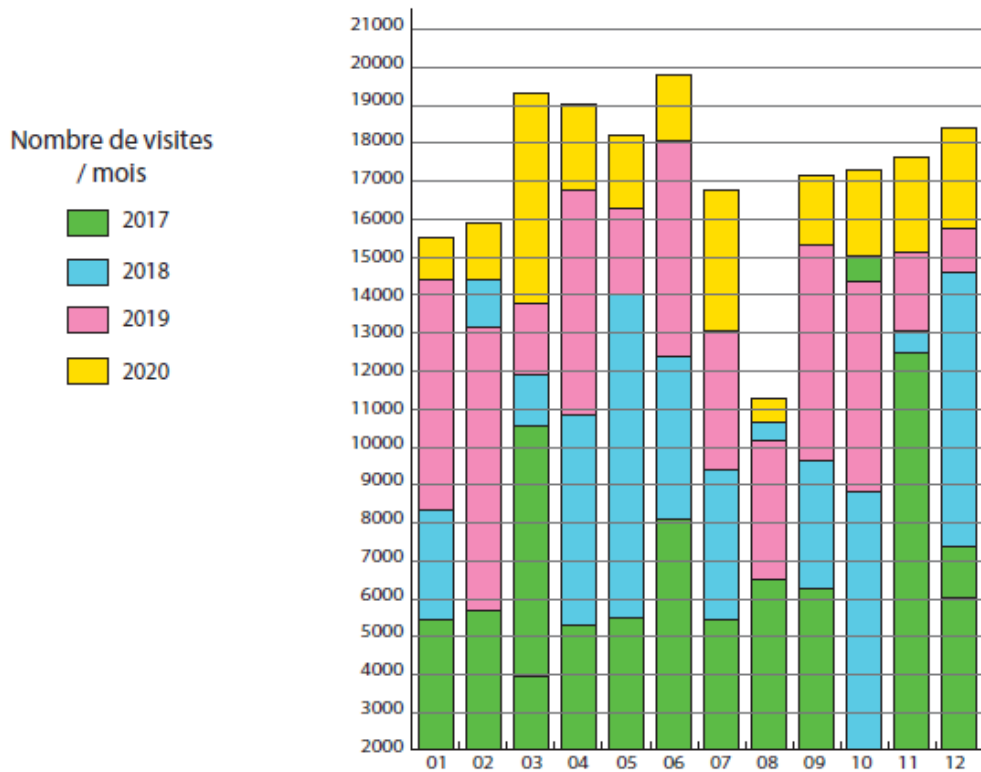
# MOYENS DE COMMUNICATION

## MOYENS DE COMMUNICATION

### Site internet



### Les statistiques de fréquentation : 2016 à 2020



## LES PAGES LES PLUS CONSULTÉES

### 2017

ACCUEIL .....	4327
• LES OUTILS / Exercice pro : .....	1361
• LES ACTIONS .....	1221
• MODÈLES D'ORDONNANCE .....	1175
• PAGE CONTACT .....	553
• EVENEMENTS .....	550
• PHARM'OBS / Le DESU .....	488
• PHARM'OBS / Le projet .....	486

### 2018

• ACCUEIL .....	4089
• LES ACTIONS .....	1458
• PHARM'OBS / Le projet .....	1406
• LES OUTILS / Exercice pro : .....	1248
• MODÈLES D'ORDONNANCE .....	1186
• EVENEMENTS .....	926
• PHARM'OBS / Les participants .....	856
• VOTRE URPS / Composition .....	642
• PAGE CONTACT .....	553
• MOIS SANS TABAC .....	498

### 2019

• ACCUEIL .....	4211
• LES ACTIONS .....	1157
• MODÈLES D'ORDONNANCE .....	1004
• PHARM'OBS / Le projet .....	1000
• LES OUTILS / Exercice pro : .....	849
• TROD ANGINE .....	669
• PAGE CONTACT .....	643
• EVENEMENTS .....	634
• CPTS .....	460
• FICHE LIAISON V/H .....	455

### 2020

• ACCUEIL .....	5834
• COVID INFO .....	1611
• MODÈLES D'ORDONNANCE .....	1048
• PHARM'OBS / Le projet .....	992
• LES OUTILS / Exercice pro / COVID : .....	951
• LES ACTIONS .....	924
• TROD ANGINE .....	754
• FICHE LIAISON V/H .....	598
• PAGE CONTACT .....	548
• EVENEMENTS .....	520

## Listes de diffusion

- Nous disposons actuellement de 2 538 adresses mails dans PACA
- Nous avons envoyé 148 mails d'informations en 2020
- Le pourcentage moyen d'ouverture se situe entre 20 et 35% (avec des pics à 52%) selon le sujet et la cible considérés
- Les raisons essentielles des mails non distribués sont :
  - Adresse fausse ou n'existant plus ou n'ayant plus d'activité
  - Adresse protégée par des pare-feux (ap-hm, certains labos,...)
  - Boîte aux lettres pleines

# Création d'un onglet sur le site internet et revue de presse-élu : Dr Michel SIFFRE

The screenshot shows the homepage of the Pharm'Observance website. The navigation menu includes: Accueil, Votre URPS, Les Actions et soins pharmaceutiques, Evénements, Les outils, Liens, and Contact. The main content area features a 'COVID 19 INFORMATIONS' banner with an image of a person wearing a mask and washing their hands. Below this is an 'ACTUALITÉS' section with an image of a person receiving a vaccine. A prominent orange button reads 'Outils de préparation à la vaccination en officine' with a sub-link 'Voir le document'. To the right, there is a 'REVUE DE PRESSE' section with a sub-link 'Les infos que nous vous avons communiquées', a 'CPTS' (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) section, and a section for 'Les plateformes territoriales d'appui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur' with a 'PTA' logo.

The screenshot shows a 'Questionnaire vaccination contre la Covid-19 en officine' page. The header is identical to the homepage. The main heading is 'Questionnaire vaccination contre la Covid-19 en officine'. The page is branded with the 'MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ' logo. The questionnaire includes fields for: Nom, Prénom, Date de naissance, and Numéro de sécurité sociale. It contains several multiple-choice questions with 'OUI' and 'NON' options:

- Présentez-vous au moins une comorbidité spécifique? (Cf. liste au verso)
- Avez-vous eu un test (PCR ou antigénique) positif au cours des trois derniers mois?
- Avez-vous de la fièvre aujourd'hui?
- Avez-vous reçu un vaccin au cours des deux dernières semaines? Si oui, lequel?
- Avez-vous des antécédents d'allergie ou d'hypersensibilité à certaines substances ou avec d'autres vaccins?
- Êtes-vous traité par un médicament anticoagulant?
- Présentez-vous des troubles de l'hémostase? (taux de plaquette bas, maladie spécifique...)
- Êtes-vous enceinte?

On the right side, there is a 'Abonnez-vous à notre newsletter' form with fields for Prenom, Nom, E-mail, and Code Postal, along with an 'Anti-robot' checkbox and a 'Je m'abonne!' button.



# Revue de presse alimentée par le Dr Michel SIFFRE

Boîte de réception (29) - chantal X Boîte de réception (21) - urpsph X Revue de presse - Site de l'URP... X +

urps-pharmaciens-paca.fr/revue-de-presse/

Applications ★ Bookmarks 📍 mappy itinéraire 🗨 WeTransfer 📺 Zoom 📅 Historique des fact... 📄 Espace client - Crédi... 🌐 Site de l'URPS Phar... 🚗 UTIP 📄 L'UTIP ASSOCIATION 📄 open io 🚗 TOTAL GR VOITURE... 🖨 Machine U - Le dét... 📄 Association | Lettres...

**Pharm'Observance**

Accueil **Votre URPS** Les Actions et soins pharmaceutiques Événements Les outils Liens Contact Q

10/12/20	Var matin	Tester avant Noël, c'est bien mais on ne pourra pas tester toute la population
4/12/20	Quotidien du Pharmacien	L'HAS a précisé sa stratégie pour une campagne vaccinale anti-Covid efficace
11/20	Pharmaceutiques	En pharmacie on s'organise
09/11/20	La Provence Vaucluse	45% des pharmaciens vont pratiquer les tests antigéniques
12/10/20	La Marseillaise	Politique de santé : les libéraux veulent être entendus par l'Etat
22/09/20	VAR MATIN	Une cabine de téléconsultation augmentée à la pharmacie
23/07/20	VAR MATIN	Trousse à pharmacie : parée pour le départ
23/07/20	LE QUOTIDIEN DU MEDECIN	Voir l'article
23/07/20	FRANCE 3 PROVENCE JT du 12 13	Reportage chez le Dr Blanc et Laurent invité en direct pour commenter le livre blanc. A partir de 12 13 3'35
23/07/20	FRANCE 3 PACA FR	Article extrêmement fourni sur le livre, qui reprend les tweets URPS ML PACA
23/07/20	Le livre Blanc	Livre blanc : gestion du Covid-19
23/07/20	La Provence	"Pire qu'abandonnés, nous avons été méprisés
23/07/20	Nice Matin	"Le Professeur Raoult nous a fait beaucoup de tort"
23/07/20	Vaucluse Matin	Les médecins libéraux remettent en cause la gestion du Covid-19
15/07/20	Var Matin	Les pharmaciens varois préparent leurs tests COVID
05/05/20	Nice Matin	La colère d'une pharmacienne de la Roquette au sujet des masques
02/05/20	La Provence	De la pénurie de masques à la vente massive en supermarché
29/04/20	Nice Matin	"Des masques périmés et qui partent en lambeaux !"
29/04/20	La Provence	PACA : masques vendus dans la grande distribution, l'indignation des pharmaciens et du président de région
28/04/20	Nice Matin	Masques : les officines attendent, inutile de courir

Page 9 sur 122 9086 mots

Taper ici pour rechercher

15:30 28/04/2021

# Facebook :

Boîte de réception (25) - chanta... x Boîte de réception (17) - urpsph... x Site de l'URPS Pharmaciens PACA x URPS Pharmaciens PACA | Faceb... x

facebook.com/urpspharmacienspaca/

Applications Bookmarks mapy itinéraire WeTransfer Zoom Historique des fact... Espace client - Créd... Site de l'URPS Phar... UTIP IUTIP ASSOCIATION open ip TOTAL GR VOITURE... Machine U - Le dét... Association : Lettres...

Rechercher sur Facebook

Chantal

Apportez toutes vos ordonnances en cours.

**URPS Pharmaciens PACA**  
@urpspharmacienspaca · Boutique de suppléments vitaminiques

Envoyer un message

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

J'aime déjà

**Demander à URPS Pharmaciens PACA**

- "Est-il possible de discuter avec quelqu'un ?" Poser la question
- "Où vous trouvez-vous ?" Poser la question
- "Puis-je prendre un rendez-vous ?" Poser la question
- "Quels services proposez-vous ?" Poser la question

Saisissez une question Pos...

**À propos** Voir tout

37/39 Bd Vincent

**URPS Pharmaciens PACA**  
12 mars ·

**URPS Pharmaciens PACA**  
10 mars ·

La jeune génération pour construire l'avenir en action

Taper ici pour rechercher

13:52 14/04/2022



## NEWSLETTERS ENVOYÉES (voir site internet - onglet les infos communiquées)

- 30 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Hépatite C, quels enjeux d'ici 2025»](#)
- 21 décembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Epuisement professionnel, il est urgent d'en parler"](#)
- 21 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Hépatite C, quels enjeux d'ici 2025»](#)
- 16 décembre 2020 [Entretiens en oncologie : Plan Pharmaceutique Personnalisé - Outils et ressources régionales](#)
- 16 décembre 2020 [Découvrez le différé de la webconférence « La responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients », disponible 20 jours](#)
- 15 décembre 2020 [Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2020/2021 : Mise à disposition des doses en ville](#)
- 15 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Soirée Cas cliniques»](#)
- 14 décembre 2020 [Urgent et important : message de l'ARS PACA aux officines fournissant des EHPAD](#)
- 14 décembre 2020 [Urgent et important : message de l'ARS PACA aux officines fournissant des EHPAD](#)
- 12 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Soirée Cas cliniques»](#)
- 11 décembre 2020 [Le laboratoire Pfizer et votre URPS Pharmaciens vous invite...](#)
- 9 décembre 2020 [Découvrez le différé de la webconférence « La responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients », disponible 20 jours](#)
- 9 décembre 2020 [Le laboratoire Pfizer et votre URPS Pharmaciens vous invite...](#)
- 9 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Soirée Cas cliniques»](#)
- 4 décembre 2020 [Découvrez le différé de la webconférence « La responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients », disponible 20 jours](#)
- 2 décembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Soirée Cas cliniques»](#)
- 30 novembre 2020 [Votre URPS vous informe ...](#)
- 26 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "2emes rencontres oncologiques des professionnels de santé de ville - Dernière chance!"](#)
- 24 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "A l'attention des pharmaciens fournisseurs d'EHPAD"](#)
- 23 novembre 2020 [Copie de Votre URPS vous informe : "Réunion médicale vaccination"](#)
- 23 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "A l'attention des pharmaciens fournisseurs d'EHPAD"](#)
- 21 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Réunion médicale vaccination"](#)
- 20 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "A l'attention des pharmaciens fournisseurs d'EHPAD"](#)
- 19 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Réunion médicale vaccination"](#)
- 17 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Réunion médicale vaccination"](#)
- 16 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Réunion médicale vaccination"](#)
- 16 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : « Canal visio-conférence sécurisée par l'ARS PACA sans abonnement et sans frais pour tous les pharmaciens »](#)
- 13 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Dépistage à l'aide de TROD antigéniques COVID-19 par les pharmaciens d'officine • Réunion médicale vaccination"](#)
- 12 novembre 2020 [Votre URPS et Lilly vous invitent le 17 novembre à une webconférence sur la responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients. Inscrivez-vous dès maintenant](#)
- 12 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Invitation/Réunion sur la pandémie"](#)
- 12 novembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Cas cliniques - Soins pharmaceutiques »](#)
- 10 novembre 2020 [Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Cas cliniques - Soins pharmaceutiques »](#)
- 7 novembre 2020 [Votre URPS vous informe : "Tests Covid antigéniques : procédures et explications • Webconférence : la responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard de ses patients"](#)

- 6 novembre 2020 Votre URPS vous informe : "Web conférence : Quelles actions concrètes pour lutter contre la BPCO en France ?"
- 6 novembre 2020 Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Cas cliniques - Soins pharmaceutiques »
- 5 novembre 2020 Votre URPS vous informe : « Canal visio-conférence sécurisée par l'ARS PACA sans abonnement et sans frais pour tous les pharmaciens" »
- 3 novembre 2020 Votre URPS vous invite à une visio-conférence : « Cas cliniques - Soins pharmaceutiques »
- 30 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 28 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "Webinar : champignons, attention aux faux amis"
- 27 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 27 octobre 2020 Votre URPS et Lilly vous invitent le 17 novembre à une webconférence sur la responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patient. Inscrivez-vous dès maintenant
- 23 octobre 2020 Moi(s) sans tabac arrive à grands pas
- 23 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 22 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "Webinar : champignons, attention aux faux amis"
- 22 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 20 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 19 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "Tests COVID : Etat des lieux"
- 19 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "Webinar : champignons, attention aux faux amis"
- 16 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "COVID : un nouvel outil numerique • Webinar : champignons, attention aux faux amis"
- 16 octobre 2020 Votre URPS et Lilly vous invitent le 17 novembre à une webconférence sur la responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patient. Inscrivez-vous dès maintenant
- 16 octobre 2020 Votre URPS vous informe...: "Moi(s) sans tabac / Commande outils"
- 13 octobre 2020 Votre URPS vous informe : Le DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée » aura cette année lieu dans le département 84»
- 13 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "COVID : un nouvel outil numerique • Webinar : champignons, attention aux faux amis"
- 12 octobre 2020 Votre URPS vous informe : DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée »
- 8 octobre 2020 Dernière relance, vous pouvez encore vous inscrire : "EPU lien hôpital-ville des patients en oncologie"
- 8 octobre 2020 Votre URPS vous informe : « Vous avez des questions sur le DESU Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée ? »
- 7 octobre 2020 Votre URPS vous informe : « Vous avez des questions sur le DESU Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée ? »
- 7 octobre 2020 Votre URPS vous informe...: "Moi(s) sans tabac / Commande outils"
- 6 octobre 2020 Votre URPS vous informe : « Vous avez des questions sur le DESU Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée ? »
- 5 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "EPU lien hôpital-ville des patients en oncologie"
- 5 octobre 2020 Votre URPS vous informe : DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée »
- 2 octobre 2020 Votre URPS vous informe : "Alerte meteo dans le 06"
- 1 octobre 2020 Les Unions Professionnelles de Santé Libéraux communiquent...
- 1 octobre 2020 Votre URPS vous informe : DESU « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques Appliqués à la Personne Agée »
- 1 octobre 2020 Votre URPS vous informe...: "Moi(s) sans tabac / Commande outils"
- 30 septembre 2020 Votre URPS vous informe...: "Webinaire sur la vaccination les 9 et 22 octobre 2020 / Bon usage du masque"
- 28 septembre 2020 Votre URPS vous informe : "EPU lien hôpital-ville des patients en oncologie"
- 28 septembre 2020 ERRATUM Moi(s) sans tabac : soirée de formation du 13 octobre

- 24 septembre 2020 [Moi\(s\) sans tabac : soirée de formation du 13 octobre](#)
- 23 septembre 2020 [Votre URPS vous informe...: "Moi\(s\) sans tabac"](#)
- 22 septembre 2020 [Votre URPS vous informe...: "Nouveau numéro de Seniors Region"](#)
- 15 septembre 2020 [Votre URPS vous informe...: "Nouvelles règles d'isolement et de quarantaine : DGS URGENT et documents grand public"](#)
- 14 septembre 2020 [Votre URPS vous informe...: "Rôle des pharmaciens dans les Maisons de Santé ou Structures pluri professionnelles"](#)
- 11 septembre 2020 [Journée mondiale des lymphomes](#)
- 2 septembre 2020 [Enfin un rapport de l'IGAS aborde le sujet des sorties hospitalières, combat permanent de l'URPS Pharmaciens PACA](#)
- 31 août 2020 [Votre URPS vous informe..."Le niveau de vulnérabilité des Alpes-Maritimes, du Var et du Vaucluse en hausse"](#)
- 19 août 2020 [Votre URPS vous informe..."3ème édition du baromètre - La Vaccination des Equipes Officinales en 2020"](#)
- 31 juillet 2020 [Votre URPS vous souhaite un bel été... et vous dit à la rentrée !](#)
- 27 juillet 2020 [Votre URPS vous informe..."Magazine Seniors Région • Enquête sur l'impact du Covid-19 sur la relation médecins-pharmaciens • Trousse à pharmacie"](#)
- 16 juillet 2020 [Votre URPS vous informe..."Retour d'expérience sur les soins de premier recours pendant la crise liée à la Covid-19"](#)
- 9 juillet 2020 [Votre URPS vous informe..."Délivrance des masques aux PS - Rattrapage des chirurgies du cancer "](#)
- 3 juillet 2020 [Votre URPS vous informe..."Plan National Canicule 2020 : réalisations des informations sur la prise en charge de patients en lien avec Canicule + Covid-19"](#)
- 3 juillet 2020 [Votre URPS vous informe : "lettre d'informations de la PTA Vaucluse"](#)
- 11 juin 2020 [Votre URPS vous sollicite..."Évaluer les besoins et les attentes des pharmaciens officinaux concernant les patients sous immunothérapie en oncologie, dans le cadre d'un lien ville hôpital."](#)
- 10 juin 2020 [Enquête sur la reconnaissance du rôle du pharmacien d'officine - Pandémie Covid-19](#)
- 5 juin 2020 [Enquête sur la reconnaissance du rôle du pharmacien d'officine - Pandémie Covid-19](#)
- 1 juin 2020 [Enquête sur la reconnaissance du rôle du pharmacien d'officine - Pandémie Covid-19](#)
- 29 mai 2020 [Retour d'expérience COVID\\_19 Mise en place d'une organisation interprofessionnelle et performante à la Penne sur Huveaune. Pôle Médical et Paramédical Avancé \(PMPA\)](#)
- 28 mai 2020 [Enquête sur la reconnaissance du rôle du pharmacien d'officine - Pandémie Covid-19](#)
- 26 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Aide financière dans le cadre du Covid-19"](#)
- 19 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Conseils pour les patients en cours de traitement anti-cancéreux""](#)
- 18 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Vente de masques par un prestataire nommé BASTIDE : nous avons interpellé le directeur général ARS Paca, voici sa réponse"](#)
- 14 mai 2020 [Votre URPS vous sollicite..."Évaluer les besoins et les attentes des pharmaciens officinaux concernant les patients sous immunothérapie en oncologie, dans le cadre d'un lien ville hôpital."](#)
- 11 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Covid-19, point d'étape, revue de presse, actions"](#)
- 5 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Distribution de masques en sortie de confinement"](#)
- 5 mai 2020 [Votre URPS vous informe..."Distribution de masques en sortie de confinement"](#)
- 28 avril 2020 [Votre URPS vous informe..."Ouverture des cabinets de kinésithérapie et masques"](#)
- 23 avril 2020 [Votre URPS vous informe..."Création d'une revue de presse"](#)
- 22 avril 2020 [Votre URPS vous informe..."Pharmaciens Pays d'Arles - Organisation des soins en ville - orientation des IDEL vers Alp'Agés Coordination"](#)
- 21 avril 2020 [Votre URPS vous informe..."Covid-19 : Il n'y a pas de « bons » moments pour être malade, ne renoncez pas à vous soigner !"](#)
- 17 avril 2020 [Votre URPS vous informe..."Dispensation à domicile"](#)
- 15 avril 2020 [Votre URPS vous informe : "Mesures de la CAVP"](#)
- 15 avril 2020 [Votre URPS vous informe : "Cellule de crise Covid 19 Aubagne et agglomération"](#)
- 15 avril 2020 [Votre URPS vous informe : "Informations ressources COVID"](#)

- 14 avril 2020 Votre URPS vous informe : "Informations ressources COVID"
- 8 avril 2020 Votre URPS remercie les étudiants en pharmacie
- 6 avril 2020 Copie de Votre URPS vous informe : "Retrocession hospitalière • Protection des comptoirs"
- 3 avril 2020 Votre URPS vous informe : "lettre d'informations du CODES Vaucluse"
- 2 avril 2020 Votre URPS vous informe : Elimination des déchets contaminés ou susceptibles d'être contaminés par le Coronavirus
- 30 mars 2020 Votre URPS vous informe : COVID 19 : le point par l'ARS de toutes les ressources des territoires de PACA
- 26 mars 2020 Votre URPS vous informe "message de l'hôpital d'Avignon"
- 24 mars 2020 Votre URPS vous informe : Approvisionnement Hydroxychloroquine pour les patients chroniques
- 9 mars 2020 Votre URPS vous informe : "difficulté d'accès aux masques pour médecin retraité exerçant en centre de soins pour personnes démunies"
- 9 mars 2020 Votre URPS vous informe : "Soirée du 2 avril 2020 reportée à une date ultérieure"
- 6 mars 2020 Votre URPS vous informe : "Distribution des masques aux professionnels de santé"
- 6 mars 2020 Votre URPS vous informe : "Soirée du 19 mars annulée et reportée au 2 avril 2020"
- 27 février 2020 Votre URPS vous informe : "29 février : journée de sensibilisation aux maladies rares : animation en gare de Nice"
- 20 février 2020 Votre URPS vous informe : "Ça se passe dans le 05...!"
- 19 février 2020 Votre URPS vous informe : "Questionnaire : Dermate atopique : conseils pour la pratique officinale"
- 18 février 2020 Votre URPS vous informe : "Table de concertation tactique PTA C3S"
- 12 février 2020 Votre URPS vous informe... ERRATUM : document CPTS
- 11 février 2020 RAPPEL : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 10 février 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Journée régionale " Echanges en Oncofertilité " 2020 - Inscriptions & préprogramme"
- 7 février 2020 Les médicaments disponibles sur des plates formes type AMAZON, la profession ne peut l'accepter : Répondez au sondage !!
- 7 février 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe ..."Organiser son officine pour les nouvelles missions"
- 7 février 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 4 février 2020 Votre URPS vous informe : "Questionnaire pour thèse"
- 3 février 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe ..."Organiser son officine pour les nouvelles missions"
- 31 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 30 janvier 2020 Votre URPS vous informe : "Enquête TROD VIH VHB VHC Pharmacies d'officine"
- 29 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe ..."Organiser son officine pour les nouvelles missions"
- 28 janvier 2020 La lettre d'information du Centre Hospitalier des Escartons de Briançon.
- 24 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 23 janvier 2020 Les officinaux au congrès de la SFPC
- 17 janvier 2020 Votre URPS vous informe : "4ème réunion d'échanges sur la prise en charge des plaies"
- 17 janvier 2020 Consultation dermatologie du Dr Derancourt au CHEB-Prise de rendez-vous
- 17 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 13 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous présente ses meilleurs vœux
- 13 janvier 2020 Les officinaux au congrès de la SFPC
- 10 janvier 2020 Votre URPS Pharmaciens vous informe : "Formation gratuite : Allaitement maternel : place du pharmacien"
- 3 janvier 2020 Les officinaux au congrès de la SFPC



ACTIONS ET PROJETS 2020 :

PROJETS ET ACTIONS 2020

COVID ET URPS

## Lien avec le ministère

**Objet:** [mesconseilscovid.sante.gouv.fr](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr)

**Date:** 7 octobre 2020 à 12:46:11 UTC+2

, [urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com)

Bonjour mesdames,

Je suis chargée du déploiement de l'outil numérique [mesconseilscovid.sante.gouv.fr](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr), conçu par le **Ministère des Solidarités et de la Santé** dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Je me permets de vous contacter car nous souhaitons communiquer sur ce service auprès des pharmaciens (en tant que relais vers le grand public).

Nous souhaitons en savoir plus sur les canaux de communications dont vous disposez, et voir s'il était possible d'en bénéficier pour faire connaître [mesconseilscovid.sante.gouv.fr](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr).

> **Seriez-vous disponibles pour échanger à ce sujet ?**

Nous sommes par ailleurs preneurs de conseils sur le type de contenu qui serait le plus efficace (nous avons notamment envisagé l'envoi d'un lien vers un kit de communication).

L'idée est de proposer le contenu le plus utile et facile à adopter par les pharmaciens.

Voici quelques informations concernant le site internet Mes Conseils Covid :

C'est un formulaire en ligne élaboré avec l'aide d'associations de patients, de médecins et une équipe d'experts en numérique.

L'objectif est de fournir à tous **une source d'information fiable et à jour** et des **conseils personnalisés** pour agir dans la lutte contre le virus, en fonction notamment de l'âge, des antécédents médicaux ou la localisation géographique.

Le contenu est régulièrement mis à jour pour refléter l'évolution de l'épidémie et des **recommandations officielles**.

L'outil s'adresse :

- Au grand public.
- Aux professionnels de santé qui peuvent le remplir en lieu et place de leurs patients.

Dans l'attente de votre retour,

Bien cordialement

**Dunia EL ACHCAR**

Chargée de développement [mesconseilscovid.sante.gouv.fr](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr)





## Covid-19 : Il n'y a pas de « bons » moments pour être malade, ne renoncez pas à vous soigner !

La période exceptionnelle de crise sanitaire que nous vivons dans ce contexte de pandémie de Covid-19 ne doit pas faire oublier que certains soins et examens doivent impérativement être maintenus car ils sont indispensables au regard des besoins de santé de la population.

Les associations d'usagers souhaitent alerter la population sur la nécessité de suivi des soins essentiels et sur l'importance de ne pas négliger les autres pathologies. A leurs côtés, les institutions (l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Assurance Maladie) et les représentants des professionnels de santé et des établissements de santé (Unions régionales des professionnels de santé, Fédérations de l'hospitalisation Privée et Publique) se mobilisent pour s'assurer qu'une réponse médicale soit apportée aux personnes qui nécessitent des soins indispensables durant la période de confinement : détection des AVC, maladies chroniques, suivi de la grossesse, suivi des jeunes enfants, urgences dentaires, urgences optiques, IVG, etc.

### Il est important de ne pas confondre renoncement aux soins et report de soins !

- Il ne faut pas craindre de déranger les professionnels de santé : ils se sont organisés pour continuer à vous prendre en charge dans des conditions sécurisées.
- Des circuits de prise en charge dédiés pour les patients testés positifs au Covid-19 ont été mis en place : toutes les précautions sont prises pour permettre l'accueil de patients non porteurs du virus et éviter le risque de contamination.
- Des dispositifs pour permettre une prise en charge à distance : téléconsultations, télésuivi et de la télésurveillance avec les professionnels de santé, sont opérationnels.

### Une attention particulièrement pour le suivi de certains patients

Toutes les personnes sous traitement temporaire, atteintes de maladies chroniques ou ayant besoin d'un suivi médical, doivent maintenir le lien avec leur médecin traitant, leur spécialiste ou leur établissement habituel afin de continuer tous les soins nécessaires : les consultations médicales de suivi, les examens biologiques indispensables, la délivrance des médicaments, la poursuite des soins infirmiers et des séances d'éducation thérapeutique, etc.  
[Qui contacter pour vous soigner pendant le confinement ?](#)

Renoncer, c'est prendre le risque d'un retard de diagnostic et de prise en charge et donc une perte de chance. Au moindre doute, n'hésitez pas : appelez vos professionnels de santé (médecins, infirmières, pharmaciens...), ils sauront vous conseiller et vous accompagner !



## Pharmaciens et infirmiers prêts à réagir si besoin

6/04/2021  
VAR MATIN

Si les pharmaciens sont habilités à vacciner contre la grippe, il n'est pour l'heure pas prévu qu'ils procèdent à des injections. Michel Siffre, président de l'URPS (Union régionale des professionnels de santé) Pharmaciens Paca, installé à Sanary, participe toutefois aux concertations. « Pour l'heure, nous, pharmaciens ne sommes pas dans la boucle. D'abord, il y a une raison simple c'est qu'il faut une consultation médicale

préalable. Donc, si une personne voit un médecin, avant que ce soit ce dernier qui vaccine. Ensuite, l'ARS s'oriente vers la mise en place de lieux dédiés à la vaccination. Ce sont notamment les CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé, Ndr) qui gèreront les plannings. » Le pharmacien varois rappelle par ailleurs que ce sont les établissements de support à l'Instar du CHU de Nice et de l'hôpital Sainte-Musse de Toulon qui reçoivent les

doses de vaccins avant de les distribuer en fonction des besoins. Et de préciser : « Bien sûr, nous sommes prêts à jouer un rôle dans la campagne de vaccination si besoin était. » Philippe De Mester, directeur de l'ARS Paca a rappelé hier lors de sa conférence de presse, que « les pharmacies livreront les doses de vaccin aux Ehpa privés qu'elles auront reçues via la plateforme d'approvisionnement gérée par Santé Publi-

que France ». Les infirmiers libéraux de leur côté sont eux aussi dans les starting-blocks. « Pour l'instant, nous n'avons pas encore été sollicités, indique Jean-Michel Letroublon, président du SNIL 06 (Syndicat national des infirmières et infirmiers libéraux du 06). Toutefois, une cotisation (remboursement de l'acte par la Sécurité sociale, Ndr) a été prévue. Donc, s'il le faut, nous répondrons présents. »

0505 1111 2222

ROMANUS

nice-matin  
Mercredi 22 avril 2020

13



**Le pharmacien c'est mon voisin !  
Je peux compter sur lui !!  
Le mot de Madame Félicia FERRERA-BIBAS  
Docteur en Pharmacie- Vice -Présidence de l'URPS des Pharmaciens PACA**

Chers Patients,

Le coronavirus engendre de lourdes difficultés d'accès aux soins. Les pharmacies d'officines offrent une couverture totale du territoire français. Elles proposent de larges plages d'ouverture du lundi au samedi, un service de garde et vous permettent d'accéder sans rendez-vous aux conseils d'un Docteur en Pharmacie.

Au-delà du renouvellement de vos ordonnances qui a été facilité afin que vous ne manquiez pas de vos traitements chroniques, votre pharmacien pourra vous apporter soutien et orientation pour maintenir votre état de santé. N'hésitez pas à le contacter par téléphone ou en vous rendant dans votre pharmacie. Les règles barrières maintiennent la distanciation sociale nécessaire pour lutter contre la propagation du virus.

**Comment votre pharmacien peut-il vous aider pendant cette période ?**

- En revoyant avec vous les mesures à respecter pour vous protéger et protéger vos proches.
- En faisant le point avec vous lors du renouvellement de vos traitements (par téléphone c'est possible aussi).

Si quelque chose a changé depuis votre dernière visite chez votre médecin, si vous avez une question sur un médicament, si vous avez observé un effet indésirable qui vous a conduit à modifier ou arrêter un médicament, si vous avez une question sur la surveillance de votre glycémie, si d'autres symptômes sont apparus et pour lesquels vous n'avez pas jugé pas utile de consulter le médecin...

Si la période de confinement vous a conduit à modifier votre alimentation ou votre activité physique, cela risque d'avoir des impacts sur votre traitement, votre pharmacien pourra vous accompagner dans le suivi de votre glycémie et l'adaptation du protocole prescrit par votre médecin.

Si vous avez peur de manquer de médicament...

- En suivant avec vous l'évolution de votre glycémie, en vous aidant à noter les informations utiles à votre médecin ou encore en revoyant avec vous la manipulation des dispositifs médicaux qui vous ont été prescrits.
  - En vous aidant à surveiller votre tension. En effet, votre pharmacien pourra vous expliquer comment suivre votre tension et donner une information qui permettra à votre médecin de vous traiter.
  - En vous conseillant de manière personnalisée et adaptée à votre pathologie et vos traitements en cas de recours à l'automédication. Les plantes, les compléments alimentaires, un nouveau mode d'alimentation peuvent faire varier votre glycémie. Parlez-en avec votre pharmacien pour limiter tous risques pour votre santé.
  - En vous mettant en contact avec votre médecin. Vous ne disposez peut-être pas des équipements nécessaires pour réaliser une téléconsultation. Votre pharmacien dispose certainement de cet équipement. N'hésitez pas à le solliciter.
  - En livrant vos médicaments à domicile.
- 
- En cherchant des solutions et du matériel médical pour aménager si besoin votre domicile pendant la période de confinement.
  - En vous proposant de vous soutenir dans vos efforts pour limiter vos consommations de tabac, d'alcool. Il pourra vous orienter et vous permettre de bénéficier des outils de Santé Publique, gratuits, mis à votre disposition.
  - Il prêtera une oreille attentive à toute situation mettant en danger votre équilibre physique ou moral et vous orientera vers une structure appropriée pour vous aider à résoudre le problème. Il peut également être un relais entre vous et un parent isolé qui réside loin de votre domicile...

Même si à l'heure où je vous écris, nous n'avons hélas pas de masque à vous proposer, sachez que tous les jours, dans toutes les régions de France, les Docteurs en Pharmacie et leurs équipes sont là pour vous, pour vous accompagner. Ils sont un lieu de ressources de santé. N'hésitez pas à les solliciter.



## Retour d'expérience COVID\_19

### Mise en place d'une organisation interprofessionnelle et performante à la Penne sur Huveaune

#### Pôle Médical et Paramédical Avancé (PMPA)

##### #lesmiraclesdel'INTERPRO



##### #Onenaparléisl'ontfait

Au départ de cette expérience, un médecin Frédéric Szabo, un infirmier Laurent Suzan, un pharmacien Philippe Roche.

Sous l'impulsion du Dr Szabo, à l'issue d'une réunion de crise, le projet prend forme. « *Pas besoin d'attendre que les lois existent pour prendre nos responsabilités de professionnels de santé, dit le Dr Szabo* ».

Avec énergie et détermination chacun des trois rassemble et coordonne ses confrères. La mairie participe. Elle fournit des locaux, ceux du centre aéré la Farandole conviennent parfaitement. Laurent Suzan, Frédéric Szabo organisent en quelques nuits, en partant d'une page blanche et sans aucune ressource, un Pôle Médical et Paramédical Avancé (PMPA), opérationnel pour recevoir dans de parfaites conditions d'hygiène et de sécurité, patients et professionnels, afin de prendre en charge tous les patients présentant des symptômes évocateurs du COVID-19.

L'organisation qu'ils proposent est à la fois un modèle de management interprofessionnel mais également logistique. Laurent Suzan, infirmier mais également formateur en management précise comment il s'y est pris pour mettre en œuvre cette formidable synergie : « *nous avons demandé à chacun en quoi il se sentait compétent et en quoi il pouvait aider. Ainsi la préparatrice de la pharmacie Voltaire, qui a l'habitude d'orienter les personnes au téléphone s'est occupée de recevoir les appels...* »

Le PMPA répond à un double objectif :

- Prendre en charge les patients présentant des symptômes<sup>1</sup>
- Permettre aux patients chroniques de continuer à se rendre chez leurs professionnels de santé.

Ainsi, dès le **6 AVRIL 2020**, à peine à une vingtaine de jours après l'annonce du confinement, le PMPA est opérationnel et tous les professionnels de santé et toutes les structures municipales relayent l'information.

Le PMPA conjugue les bonnes volontés. Les professionnels de santé se relayent bénévolement pour assurer une permanence. Des aides arrivent tous azimuts pour permettre le fonctionnement, un formidable élan de solidarité et d'entraide se met en place : les usines alentours font don de matériel, les kinés prêtent leurs tables d'examen, un consultant intervenant d'habitude dans l'évènementiel assure la vie administrative de la structure qui ne tarde pas à se transformer en association ! Un site internet est déjà opérationnel, grâce à une application les ordonnances transitent de manière sécurisée du PMPA vers l'officine choisie par le patient et ils sont très avancés sur la pratique des tests de dépistage.

<sup>1</sup> Organisation du centre. Contacter Mr Laurent Suzan

[https://ville-lapennesurhuveaune.fr/lancement-du-pole-medical-et-paramedical-avance-2/#iLightbox\[gallery14137\]/0](https://ville-lapennesurhuveaune.fr/lancement-du-pole-medical-et-paramedical-avance-2/#iLightbox[gallery14137]/0)

Après près de deux mois de fonctionnement, tous les acteurs témoignent d'un enrichissement tant au niveau humain qu'organisationnel. En effet, des liens se sont tissés et les interactions dans le cadre du centre « *ont permis de mieux se connaître avec les médecins, les Kinés et les infirmiers, pour prendre en charge les patients. Les échanges interpro ont enrichi chacun de nous en nous permettant de modifier nos façons de faire habituelles pour ensemble répondre aux problèmes nouveaux qui se présentaient à chaque instant* » dit Philippe Roche le pharmacien qui a coordonné les 5 pharmacies de la Penne Sur Huveaune. Laurent Suzan, l'infirmier coordinateur, qui intervient généralement dans la formation continue de ses pairs met en évidence les connaissances acquises en commun au cours de cette crise sanitaire : « *nous avons organisé des formations pour que les messages soient partagés par tous* ».

In fine, cette expérience montre l'efficacité de ce groupe, qui, sous la direction du Dr Frédéric Zabo a offert dès les premières heures une réponse efficace à la crise (peu de ressources et un maximum d'efficacité !).

Aujourd'hui, le groupe poursuit sa structuration et s'ouvre sur de nouvelles réponses à porter à la situation et de nouveaux projets pour améliorer la prise en charge précoce des patients. Ils sont en contact permanent avec l'ARS et répondront, avec des universitaires venus leur prêter main forte (notamment le Pr Corinne Grenier, coordinatrice scientifique du Centre d'Expertise « Santé, Innovation, Bien-Être et Politiques publiques » pour Kedge BS) à des appels à projets, afin d'obtenir les subventions nécessaires pour pérenniser ce modèle d'initiative et d'organisation.

Dès que la situation nous le permettra, nous organiserons une soirée de retour d'expérience avec les Dr Szabo et Roche et M. Suzan. En attendant, si cette expérience vous intéresse, vous pouvez consulter le site du Pôle Médical et ParaMédical Avancé et contacter M. Laurent Suzan qui sera heureux de vous faire bénéficier de son expérience.

M. Laurent Suzan : [laurent.suzan@laposte.net](mailto:laurent.suzan@laposte.net)

Pour l'URPS Pharmaciens PACA : Félicia Ferrera Bibas , Vice-Présidente

ONCOLOGIE

**COVID ET CANCER - REPRISE D'ACTIVITÉ**  
1<sup>er</sup> COMITÉ RÉGIONAL PACA - 27/05/2020



**ORDRE DU JOUR**

- I. Présentation du dispositif INCa national et régional
- II. Données nationales et régionales
- III. Reprise d'activité et accès aux soins : points de vigilance et indicateurs de suivi
- IV. Questions diverses

**COVID ET CANCER - REPRISE D'ACTIVITÉ**  
2<sup>e</sup> COMITÉ RÉGIONAL PACA - 17/06/2020



Dr JC. Guegan et Dr Samama (URPS ML), Dr F. Ferrera (URPS pharmaciens), Mme L. Claustres-Bonnet, Mme Varela et Mme M. Pache (URPS IDEL), Pr L. Greillier et Pr P. Thomas (AP-HM), Dr J. Camerlo (I. Paoli-Calmettes, UNICANCER, COFIL RRC), Mr L. Mondoloni (C. A. Lacassagne, UNICANCER), Mr Eric Leroy (HP. Arnault Tzanck, FHP, COFIL RRC), Dr JL. Wendling (médecin coordonnateur CRCDC et 3C14, COFIL RRC), Dr J. Le Treut (H. Européen, COFIL RRC), Dr Daniel Serin (I. Ste Catherine, COFIL RRC), M F. Rovello (H. St Joseph, FEHAP), Mme S. Giordano (SSR St Christophe), M. PF. Gasco-Finidori et Mme F. Rémant-Dolé (FNEHAD), Pr Maurice Schneider (Comité 06 Ligue contre le cancer), Dr C. Labat (OMÉDIT), Mme N. Athoui Ghanem (DSPE ARS Paca), Dr M Pibarot (RRC OncoPaca-Corse), Dr E. Créteil Durand (ARS Paca).

**Excusés** : Pr Viens (IPC) - Pr Duffaud (AP-HM)

**Ordre du jour :**

1. Données nationales de chirurgie thoracique (P. Thomas)
2. Dernières données régionales
3. Suivi des points de vigilance définis lors du 1<sup>er</sup> comité régional
4. Retours des derniers comités nationaux (N°4, 5, 6)
5. Questions diverses

**Compte-rendu :**

**1. Données nationales de chirurgie thoracique (P. Thomas)**

- o Présentation par le Pr Thomas des données du registre EPITHOR recueillies pendant la période COVID, sous l'égide de la Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
- o Les conclusions préliminaires de cette enquête sont :
  - ✓ Cohésion de la spécialité – suivi des recommandations
  - ✓ Pas de sur-morbidité ou de sur-mortalité pendant la période
  - ✓ Pas de mortalité observée chez les COVID +/SARS CoV2+
  - ✓ Rebond « cancer » estimé à 50% à la fin Mai....2<sup>ème</sup> vague!
  - ✓ La cinétique évoque un retard du parcours diagnostique
  - ✓ Inquiétude pour la période estivale de réduction des plateaux techniques et ressources humaines
  - ✓ Leçons pour la prochaine pandémie : sanctuariser des filières « COVID-free » pour maintenir au maximum l'activité

Après discussion avec le COFIL, inquiétude partagée quant au rebond attendu de pathologies néoplasiques.

Constat actuel de pathologies cancéreuses vues à des stades évolués avec des retards diagnostiques (au moins dans les cancers du poumon et cancers digestifs).

**Etaient présents** : Mme Alice Barès-Fiocca (FHP), M. D Darque (URPS IDEL), Dr F. Ferrera (URPS pharmaciens), Mme Garrido-Pradalié (direction AP-HM), Dr JC. Guegan (URPS ML), Mme S. Giordano (SSR St Christophe), Mme S. Grossi (Direction IPC), Dr Lacoste (Hôpital privé de Provence), Mme F. Rémant-Dolé (FNEHAD), Dr Samama (URPS ML), Dr Daniel Serin (I. Ste Catherine, COPIL RRC), Pr Maurice Schneider (Comité 06 Ligue contre le cancer), Dr Myriam Taouqui (RRC OncoPaca-Corse), Pr Viens (direction IPC), Dr JL. Wendling (médecin coordonnateur CRCDC et 3C14, COPIL RRC), Dr M Pibarot (RRC OncoPaca-Corse), Dr E. Crétel Durand (ARS Paca).

**Excusés** : Pr F Duffaud, Pr L. Greillier, Pr P. Thomas (AP-HM), M. E Leroy ((Hôpital privé Arnault Tzanck), Dr E Guillemot (représentant radiologues PACA).

**Ordre du jour** :

1. Introduction :
  - les dernières directives ministérielles
  - les dernières données régionales covid
2. Les données covid et cancers
3. Les comités nationaux INCa/ DGOS
4. Questions diverses

**Compte-rendu** :

**1. Dernières données régionales (cf diaporama)**

- ✓ Parution de la « fiche rebond traitement du cancer », diffusée à tous les établissements de santé, par l'ARS PACA, le 8 octobre : elle précise les leviers à actionner par les ARS et les établissements de soins dans l'adaptation de l'offre de traitement du cancer en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique Covid-19 et des possibilités de prise en charge locales/régionales/nationales.
- ✓ Données épidémiologiques COVID : l'ensemble des indicateurs suivis est en hausse avec augmentation du taux d'incidence (163/100 000 habitants en semaine 41), du taux de positivité des tests RT-PCR à 10,5%. Les départements les plus impactés sont les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes, le Vaucluse et les Hautes-Alpes. Les hospitalisations pour COVID, dont les hospitalisations en réanimation, continuent à augmenter dans la région. Le nombre de cas de covid-19 (testés positifs) hospitalisés et décédés est également en augmentation par rapport à la semaine précédente.

**2. Données Covid et cancers**

- ✓ Présentation du RETEX cancers adressé à l'INCa par l'ARS PACA
- ✓ Point sur l'activité RCP de la région (via e-RCP) par le Réseau Régional ; les chiffres consolidés de juillet et août montrent que le comparatif /2019 reste légèrement négatif, l'afflux de patients qui avait été craint lors des 1ers comités n'est pas arrivé



NL envoyée à tous les pharmaciens PACA



**Objet : Entretiens en oncologie**  
**Plan Pharmaceutique Personnalisé**  
**Outils et ressources régionales**

Chers collègues,

Dans le cadre de la campagne d'information sur les soins de support, le Réseau Régional de Cancérologie a mis en place un répertoire qui regroupe l'offre en soins de support en PACA proposé par les établissements hospitaliers mais également les structures de santé et associations.

**Dans le cadre de nos entretiens, nous pouvons également orienter les patients vers des ressources régionales qui leur permettront d'améliorer leur qualité de vie et renforceront notre travail d'accompagnement dans les domaines du bon usage, de l'observance et de l'adhésion aux traitements.**

Une affiche et des flyers sont également à disposition à l'URPS sur simple demande par mail [urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com) ou par fax : 04 86 010 020

Pour obtenir des informations **par type de soin recherché** (prise en charge de la douleur, sociale...) **et par territoire**, vous pouvez d'ores et déjà vous connecter en cliquant sur le lien suivant :

[Lien de connexion](#)

[https://www.soins-support-cancer-paca-corse.org/#?<https://uridefense.com/v3/ https://www.soins-support-cancer-paca-corse.org/?/ ;!w!!JQ5aqq!!OKKedK\\_QHubpT06dGpKl3\\_iQDL9uboKX\\_vNCbz6qLOVjuBREpx4L\\_2G-hvbqaFGJABI\\$](https://www.soins-support-cancer-paca-corse.org/#?<https://uridefense.com/v3/ https://www.soins-support-cancer-paca-corse.org/?/ ;!w!!JQ5aqq!!OKKedK_QHubpT06dGpKl3_iQDL9uboKX_vNCbz6qLOVjuBREpx4L_2G-hvbqaFGJABI$)

En espérant que cette information vous sera utile et sera utile à vos patients,

Pour le Conseil d'Administration, Dr Félicia FERRERA , Vice-Présidente



DES SOINS DE SUPPORT, POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG ET APRÈS LA MALADIE



## LES SOINS DE SUPPORT, QUELS BÉNÉFICES POUR VOUS ?

### Un accompagnement personnalisé

Les soins de support constituent une approche globale des besoins d'accompagnement face à la maladie pour assurer une meilleure qualité de vie.

### après évaluation des besoins

Après la consultation d'annonce, les soins de support sont proposés après l'évaluation des besoins par le médecin traitant ou l'équipe de soins.

### et inscription dans le PPS,

Les soins de support qui vous sont prioritaires sont inscrits dans le Programme Personnalisé de Soins (PPS).

### tout au long de la prise en charge.

Ils sont mis en œuvre dès le début de la prise en charge, et peuvent évoluer tout au long de la maladie, pendant et après les traitements.

### Des besoins réévalués dans le temps,

Les soins de support peuvent être évalués, corrigés pour répondre à de nouveaux besoins en fonction du stade de la maladie.

### des soins dispensés à l'hôpital comme à la ville,

Ils peuvent être pratiqués en établissement de santé, en ville le jour ou à domicile, en fonction du type de soins de support.

### pour se sentir mieux,

Les soins de support peuvent limiter ou diminuer les effets de la maladie et des traitements.

### pour se sentir aidé.e.

Ils prennent en compte la diversité de vos besoins et de ceux de votre entourage.

[www.soins-support-cancer-paca-corse.org](http://www.soins-support-cancer-paca-corse.org)

\* panier soins de support validé INCA (Institut National du Cancer)

Réseau Régional de Cancérologie OncoPaca-Corse  
[www.oncopaca.org](http://www.oncopaca.org) - [www.proinfooncancer.org](http://www.proinfooncancer.org)





Onco paca corse le 9. 12. 2020

Point sur les travaux soins de support nutrition SOS RCC soutien psychologique

## **Nutrition activité physique soutien psychologique dans la prise en charge du cancer**

La dénutrition touche tous les cancers de 10 à 80 % entraîné dès arrêt de trt de toxicité secondaire aux trt de durée d hospitalisations perte de qualité de vie

En fonction de caractère phénotypique il y a des prévalences

Bien sûr les critères habituelle avec ils et définition oms.

La sarcopénie perte de la force et masse musculaire, Agrave par le cancer et trt onco.

Recommandation 30 mn d activité physique et une activité physique

Évaluer la fatigue car risque de dépression par la suite

### **\*APA activité physique et cancer**

Pratiquer une activité physique adapté en groupe ou individuel

Éviter la sédentarité

3 à 5 fois par semaine 30 mn d'intensité modérée

Renforcement musculaire 2 à 3 jours par semaine pour une activité

Séance d'équilibre et de souplesse pour les plus de 65 ans

Lois sport sur ordonnance, remboursement via les mutuelles et non sécu. Les médecins traitants doivent pouvoir prescrire pour le remboursement.

### **\*Alimentation et cancer**

Bénéfice à chaque étape de la prise en charge du cancer

Rééquilibrer l'alimentation

Informé sur cette prise en charge du patient ( propos en charge à l hôpital et prise en charge en ville par les mutuelles uniquement)

Soutien psychologique

Souffrance associée à une

Réduction de qualité de vie

Présentation d onco diète

Présentation de la promotion 2021 des soins de supports

PAtrick magnetto

## NL envoyée à tous les pharmaciens PACA

Mesdames et Messieurs les pharmaciens d'officine,

Pour permettre la distribution des vaccins COVID pour les résidents et les personnels des EHPAD, nous devons connaître le ou les EHPAD que votre officine approvisionne.

C'est pour cette raison que nous vous demandons de répondre à cette enquête en ligne **avant le lundi 14 décembre 18h00.**

Cette enquête nécessite des informations qui sont susceptibles de ne pas être en votre possession. C'est pourquoi vous trouverez en pièce jointe un tableau répertoriant les informations pouvant vous manquer (FINESS géographique de l'EHPAD par exemple).

De plus, afin de faciliter votre participation, l'ARS a envoyé message de mobilisation à tous les EHPAD de la région.

Cliquez ici pour remplir ce questionnaire :

<https://limesurvey.sante-paca.fr/index.php/221544?token=uD6t7&lang=fr>

Nous vous remercions par avance de votre participation,

Bien cordialement,



TROD ANGINE 2019-2020

TROD ANGINE  
2019-2020



Test RAPIDE ORIENTATION DIAGNOSTIQUE  
des angines à streptocoques du groupe A

Bilan de l'opération réalisée entre novembre et fin décembre 2019

**GROUPE DE PROJET**

Dr Félicia Ferrera Bibas – Pr Stéphane Honoré - Dr F. Correard- Dr T. Desruelles- Dr C. Guidoni-  
Dr F. Pasquali  
Assistante de direction URPS Pharmaciens PACA : Mme Chantal Migone

0

Pharm'Obs – FFB Septembre 2020

## Contexte

### 1) Antibiorésistance

En avril 2018, le journal de l'académie des sciences américaines (PNASA) annonce, dans une étude qui a analysé les données de 76 pays à travers le monde [1], que « la consommation globale d'antibiotiques a augmenté de 65% entre 2000 et 2015, passant de 21,1 milliards de doses quotidiennes à 34,8 milliards de doses ». Le mésusage et la surconsommation d'antibiotiques constituent une menace sanitaire croissante et l'antibiorésistance est perçue par les instances internationales comme l'une des grandes priorités de santé mondiale [2]. En 1998, l'observatoire Observatoire National des Prescriptions et Consommations des médicaments [3] soulignait que la résistance aux antimicrobiens pour des espèces extrêmement courantes et très pathogènes devenait menaçante dans la riposte efficace de la santé publique mondiale face à la menace constante des maladies infectieuses. Dans le rapport de novembre 2018 [2], le Docteur Margaret Chan, Directeur général Organisation mondiale de la Santé, appelle à agir « immédiatement et de manière coordonnée à l'échelle mondiale », pour éviter d'en arriver à « une ère post-antibiotiques où des infections courantes pourraient être à nouveau meurtrières ». Elle rappelle les cinq objectifs d'un plan adoptés en mai 2015 par l'Assemblée mondiale de la Santé, tenue en mai 2015 pour lutter contre cette « crise qui doit être gérée de toute urgence » et insiste sur la nécessité d'une approche efficace impliquant la coordination de nombreux secteurs et acteurs. Parmi ces objectifs figure l'optimisation l'usage des médicaments antimicrobiens, « piliers de notre médecine », en santé humaine et animale. En France, le plan national 2011-2016 d'alerte sur les antibiotiques ayant pour objectif de préserver leur efficacité, préconise l'utilisation par les professionnels de santé du test oropharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoques du groupe A (TROD Angine) [4]. Sous l'égide du ministère des Affaires sociales et de la Santé, ces plans pluriannuels sont mis en œuvre pour viser à une juste utilisation des antibiotiques, en s'articulant autour de trois axes stratégiques : 1) améliorer l'efficacité de la prise en charge des patients, 2) préserver l'efficacité des antibiotiques, 3) promouvoir la recherche [5]. Dans ce même rapport, l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament révèle que si entre 2000 et 2015, la consommation d'antibiotiques a baissé de 11,4 %, elle a cependant augmenté de 5,4 % depuis 2010. Cette augmentation étant imputée au secteur de ville. En effet, La consommation d'antibiotiques en ville représente 93% de la consommation, plaçant la France au 4ème rang avec un niveau de consommation très supérieur à la moyenne européenne. En 2015, la consommation dans le secteur de ville représentait 123,8 millions de boîtes vendues et représentait (en nombre de boîtes) 4% de la consommation âgée des médicaments [6]. Toujours selon cette même étude et les mêmes indices de calcul, les affections ORL et les affections des voies respiratoires basses étaient à l'origine de deux prescriptions d'antibiotiques sur trois. Notons enfin, que la consommation d'antibiotiques se caractérise notamment par : 1) un usage important des pénicillines et notamment de l'association amoxicilline-acide clavulanique, qui est particulièrement génératrice de résistances ; 2) des durées de prescription très variables, avec une moyenne se situant à 9,2 jours, 3) des disparités de consommation importantes entre plusieurs régions françaises [5].

In fine, l'objectif à poursuivre est à la fois quantitatif et qualitatif et doit aboutir à ce que la consommation française rejoigne la moyenne européenne. Ainsi en janvier 2015, la ministre de la santé a créé une « task force » sur les antibiotiques Ce groupe de travail spécial pour la préservation des antibiotiques a réuni des professionnels venant de tous horizons (médecins,

2

Félicia FERRERA BIBAS- Retour d'Expérience TROD ANGINE a l'OFFICINE 2019/2020



pharmaciens, vétérinaires, sociologues, industriels, représentants des agences). Ils ont proposé d'agir dans 5 domaines : 1) évaluation du coût de l'antibiorésistance ; 2) bon usage des antibiotiques ; 3) communication, information et éducation ; 4) recherche, innovation et nouveaux modèles médico- économiques et 5) antibiorésistance et environnement. L'atteinte de cet objectif passe par la mobilisation de tous, professionnels et usagers. Ces derniers ont été sensibilisés au travers de nombreuses campagnes, dont la célèbre en 2002 « les antibiotiques c'est pas automatique » [7] et les prescripteurs incités à éviter les prescriptions inadaptées, inutiles ou trop longues. Le bon usage demeure ainsi plus que jamais une priorité, mettant en exergue le rôle incontournable du pharmacien. Et c'est au regard de ce contexte que nous nous interrogeons, dans une région qui est la deuxième région la plus consommatrice d'antibiotiques [5] sur le rôle que peut avoir le pharmacien dans le bon usage des médicaments dans le cas d'une plainte pour « maux de gorges » et quelles répercussions pourrait avoir la réalisation de Test Rapides d'Orientation Diagnostique (TROD) dans le cadre de coopérations médecins-pharmaciens sur le bon usage des antibiotiques.

## 2) Nouvelles missions du pharmacien

L'arrêté du 1er août 2016 [8] a conféré aux pharmaciens l'autorisation de faire des TROD, déterminé la liste des tests, recueils et traitements de signaux biologiques qui ne constituent pas un examen de biologie médicale, les catégories de personnes pouvant les réaliser et les conditions de réalisation de certains de ces tests, recueils et traitements de signaux biologiques. Parmi les trois tests autorisés par cet arrêté, aux côtés du test capillaire d'évaluation de la glycémie, du test oro-pharyngé d'orientation diagnostique de la grippe, figure le test oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A. Ces tests rapides d'orientation diagnostique et d'évaluation (TROD) peuvent ainsi être réalisés dans un espace de confidentialité selon une procédure d'assurance qualité mise en place au sein de la pharmacie. Le pharmacien se doit d'informer le patient que ces tests sont des éléments d'orientation diagnostique et ne se substituent pas au diagnostic réalisé au moyen d'un examen de biologie médicale. L'académie nationale de pharmacie précise que le résultat est rendu sous la responsabilité du professionnel de santé réalisant les tests [9].

Des expérimentations en Pharmacie ont été tentées dans quelques régions de France, souvent grâce aux soutient des Unions Régionales de Professionnels de Santé Pharmaciens (Lorraine [10], Ile de France [11]). Aujourd'hui, le contexte de déploiement des nouvelles missions du pharmacien, qui s'inscrivent dans un cadre de coopération pluridisciplinaire et une grande implication du pharmacien dans la prévention, le dépistage, le suivi des patients atteints de maladies chroniques, constitue un terrain favorable au développement de telles pratiques. Le décret n°2018-841 du 3 octobre relatif aux conseils et prestations pouvant être proposés par les pharmaciens d'officine dans le but de favoriser l'amélioration ou le maintien de l'état de santé des personnes vient donner le cadre réglementaire nécessaire pour penser l'organisation et le financement des TROD à l'officine. Il permet de préciser également les contours du rôle du pharmacien dans une équipe pluridisciplinaire. En effet, si dans le cadre d'une consultation médicale pour maux de gorge le TROD permet au médecin une prescription appropriée d'antibiotique et à l'officine la pertinence de l'orientation vers le médecin traitant dans le cadre d'une réaction positive, nous émettons l'hypothèse que la réalisation du TROD dans une équipe pluridisciplinaire, voire soutenue par des outils de téléconsultation permettra outre l'orientation et la prescription appropriées, de libérer du temps médical, un gain de temps pour le patient et une économie pour la sécurité sociale.

En région PACA, à la suite d'une expérimentation et d'une formation diplômante à l'attention des pharmaciens d'officine (Diplôme d'Études Supérieures Universitaires de Pharmacie

Clinique) dispensée par la faculté de pharmacie de Marseille, un groupe de pharmaciens cliniciens motivés pour étendre ces nouvelles missions s'est constitué dans le cadre d'un programme expérimental dénommé Pharm'Observance PACA. Un pré-test de la présente expérimentation nous a permis d'élaborer la méthodologie nécessaire pour questionner la possibilité de déployer le test oro-pharyngé d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A dans toutes les officines de PACA. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur les outils proposés par la Haute Autorité de Santé et les méthodologies déployées dans les URPS Lorraine et Ile de France.

## Objectifs de l'étude

Les objectifs généraux étaient : 1) de tester la faisabilité des TROD de l'angine, 2) d'évaluer l'impact de la pratique du TROD à l'officine lors d'une demande spontanée en l'absence de consultation médicale précédant la demande, sur l'efficacité de la prise en charge du patient et sa *satisfaction*.

Les objectifs spécifiques de l'action à l'officine étaient que l'intervention du pharmacien par le biais du TROD permette de :

- Participer à la diminution des prescriptions d'antibiotiques en collaboration avec le médecin
- Participer à la lutte pour la diminution des résistances
- Diminuer le coût de traitement de l'angine
- Favoriser une meilleure observance (soit traitement plus court, soit prise de conscience par le patient de la nécessité de poursuivre l'antibiothérapie sur toute la durée de la prescription)
- Participer à la diminution du nombre de complications locales
- Participer à la diminution du nombre de complications telles que le RAA

## Matériel et méthodes

Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 mars 2019, nous avons proposé un pré-test à 31 pharmacies, dont au moins un des pharmaciens (titulaire ou adjoint) participait au programme de pharmacie pharm'observance PACA [12] et était ainsi formé au sein du Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires « Soins Pharmaceutiques et Éducation Thérapeutique » aux exigences du recueil de données. Ce pré-test s'est déroulé en février et mars 2019, 74 patients ont été testés. Le recueil des données issus de la méthodologie proposée, nous ont permis de mettre à disposition des outils aux pharmaciens participants à l'expérimentation que nous décrivons dans le présent document.

### 1) Les pharmaciens

Pour l'expérimentation qui fait l'objet de ce document, les pharmaciens participants ont été recrutés via une lettre d'information électronique<sup>1</sup> adressée par e-mail le du 18 au 20 septembre aux destinataires des envois de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Pharmaciens (URPS Pharmaciens PACA). Il était proposé aux pharmaciens sous réserve d'adhérer à une

---

<sup>1</sup>[http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet\\_router&endpoint=view\\_in\\_browser&action=view&data=WzI2OSwiZjYwNDk2NmZiMTUyIiwuLDAsMjU2LDFd](http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzI2OSwiZjYwNDk2NmZiMTUyIiwuLDAsMjU2LDFd)





### 3) Matériel :

Le matériel a été choisi à la suite d'une consultation de plusieurs fournisseurs et ou distributeurs de tests sur les critères suivants :

- Fiabilité du test
- Coût de l'opération
- Partenariat permettant la diffusion de l'information sur l'opération en officine.

Le test sélectionné a été : Streptatest ExactoPro de Biosynex  
<https://www.biosynex.com/flvers/testpro/streptatest.pdf>

### 4) Méthodologie :

Les documents relatifs à la méthodologie utilisée se trouvaient sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA <sup>4</sup>. Ils figurent en annexe de ce document. Ainsi, nous avons mis à disposition des pharmaciens :

- Une note électronique récapitulant les points essentiels de la procédure d'expérimentation, dans laquelle sont inclus des liens vers une documentation plus approfondie :
  - Ciblage des patients
  - Communication avec le patient
  - Prérequis pour la préparation de la réalisation du test
  - Modalités de réalisation du test
- Un document de formation comprenant plusieurs modules :
  - Pathologie
  - Conditions de réalisation du TROD et utilité
  - Modalités d'utilisation du TROD fourni
  - Cas cliniques
  - Synthèse
- Des éléments de communication destinés à signaler l'expérimentation
- Un guide de Bonnes Pratiques utile à la réalisation du prélèvement
- Une fiche de recueil des données en deux parties
  - Consentement du patient pour la réalisation du test à l'officine
  - Recueil anonymisé des éléments nécessaires à l'évaluation de l'expérimentation

Nous souhaitons souligner qu'ainsi que l'ont fait les équipes Lorraines [13], à la suite de la plainte du patient nous proposons dans un premier temps de réaliser un score de Mac Isaac [14]. Nous avons également utilisé l'algorithme décisionnel de nos confrères lorrains et franciliens [15]. Nous avons précisé sur nos documents qu'il n'était souhaitable de ne réaliser le test que dans le cas d'un score de Mac Isaac supérieur à 2. Les scores obtenus lors de la réalisation du test de Mac Isaac influent sur la réalisation ou non du test par le pharmacien d'officine. A l'heure où nous expérimentons cet acte officinal, le décret officiel n'était pas sorti, nous avons donc procédé en nous inspirant des deux expérimentations pré-citées réalisées au sein des URPS Ile de France et Grand-Est.

Pour réaliser la fiche de recueil de l'autorisation de pratiquer le TROD et de recueil des informations nécessaires à l'analyse de l'expérimentation ont été inspirées de celles mises à disposition lors de l'opération effectuée par l'URPS pharmaciens IDF.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> [http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?page\\_id=6494](http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?page_id=6494)

<sup>5</sup> <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr/2015/prevention-et-depistage/test-angine>

- Un courrier type était également proposé aux pharmaciens pour leur faciliter l'orientation vers le médecin traitant en cas de test positif.
- Les pharmaciens étaient invités à remettre une « fiche de soins pharmaceutiques » comportant pour *tous les médicaments proposés* le nom, la posologie, le mode d'administration, ainsi que des conseils appropriés à l'état de santé du patient (lavage de nez, environnement...) dans le cas de dispensation officinale.

## 5) Financement de l'opération

La phase de pré-test a été effectuée sur les fonds propres de l'URPS Pharmaciens, avec un soutien financier du laboratoire SANOFI.

Il a servi à couvrir

- L'achat du matériel
- La mise à disposition des outils de communication (20 affiches A3, 100 leaflets, 40 stop rayons)
- La rémunération des fiches de recueil
- La coordination et l'évaluation de l'opération
- La réalisation d'une formation à distance pour les pharmaciens
- La réalisation de soirées de retour d'expérience et de cas cliniques dans toute la région PACA

## 6) Modalités d'évaluation

Nous avons évalué les paramètres suivants :

- Nombre de pharmaciens formés
- Nombre de pharmaciens participants
- Nombre de patients inclus
- Nombre de tests positifs
- Nombre de tests négatifs
- Satisfaction du patient à J+8
- Impact du soin proposé à J+8
- Satisfaction du pharmacien

## 7) Recueil des données

Nous rapportons les résultats recueillis à partir de la fiche de recueil présentée ci-dessus entre le 15 janvier et le 15 mars 2020. Les données ont été rapportées par l'assistante de direction dans un fichier excel entre le 18 mai et le 11 juin. Elles ont été analysées par l'équipe de coordination du projet entre juillet et août 2020. De nombreux dossiers sont revenus incomplets et nous avons analysé les données dont nous disposions en spécifiant pour les informations manquantes « non communiquées ».

## 8) Résultats

Le nombre de pharmaciens s'étant inscrits suite à la parution de la lettre électronique était de 168. Les inscriptions étaient closes le 20 septembre, le nombre de pharmaciens attendus pour l'expérimentation étant atteint.

Cent soixante et douze pharmaciens se sont formés sur le site. Quatre pharmaciens ont demandé à suivre la formation (qui par ailleurs était en libre accès sur le site de l'URPS) mais n'ont pas

7

Félicia FERRERA BIBAS- Retour d'Expérience TROD ANGINE a l'OFFICINE 2019/2020



retourne de carte signée. Sur le total des inscrits (n=108), 109 ont renvoyé 1 ou plusieurs fiches patients soit un total de 64,88% de participation effective. Le nombre maximum de fiche renvoyées par un pharmacien était de 12, le nombre minimum étant de 1. Le nombre moyen de dossiers renvoyés par pharmacie était de 5,5 et le nombre médian 5.

Ces 109 pharmaciens ont inclus 599 patients. Parmi les patients nous retrouvons 343 femmes, 170 hommes. Pour 86 patients, l'information recueillie, pour ce critère, sur la fiche n'était pas renseignée. Nous soulignons que 362 patients se situaient dans la tranche d'âge 15-44 ans et 226 se situaient dans la tranche d'âge supérieure ou égale à 45 ans, pour n=11 l'information n'était pas exploitable.

Il nous a semblé important de souligner les tranches d'âge des patients compte tenu du fait que ce critère a été introduit dans le score centor [16] afin de calculer le risque de pharyngite à streptocoque et pour décider s'il convient d'instaurer le trod angine et l'antibiothérapie chez les patients qui présentent un mal de gorge.

Le tableau ci-dessous donne le nombre de réponse recueillies pour chaque item du score de Mac-Isaac, quel que soit le résultat du TROD.

-Scores de Mac Isaac :

Score Mc I / TROD + ou -	0	1	NC	Total général
-1	11			11
0	34			34
1	97	3	1	101
2	187	34	1	222
3	135	32	5	172
4	29	15	3	47
NC	8	1	1	10
<b>Total général</b>	<b>501</b>	<b>85</b>	<b>11</b>	<b>597</b>

Pour les réponses concernant le recueil de données sur l'état de santé du patient à 8 jours, les pharmaciens étaient libres de réponse. 341 fiches sont retournées sans information, 50 fiches ont fait état d'une mention « amélioration », 3 mentionnent une antibiothérapie, 20 que le patient a présenté une autre affection ORL, 64 que le patient était guéri et 106 que le patient ne présentait plus de symptômes. Cinq ont mentionné une surinfection et 10 une toux persistante. Si l'on regarde maintenant le nombre de patients qui ont reçu des antibiotiques (n=106), pour les patients des 3 pharmaciens qui ont mentionné « antibiothérapie », ils avaient respectivement un trod positif et un score de mac Isaac de 2, 3 et 4. Les durées de traitement ont été relevées pour deux patients sur 3 et étaient pour l'un de 6 jours, pour l'autre de 7 jours. Pour les patients pour lesquels il a été fait mention d'une amélioration (n=50), 14 patients ont reçu des antibiotiques, sur ceux pour lesquels le pharmacien avait mentionné « autres affections » deux ont reçu des antibiotiques. Ils présentaient un score de Mac Isaac de 3 et se situaient dans la tranche d'âge de 15 à 44 ans. Pour les patients « guéris » à 8 jour, 21 ont eu une antibiothérapie. Les patients qui ont présenté une sur infection ont tous reçu une antibiothérapie (n=5). En revanche seul 3 patients sur les 10 qui ont présenté une « tous persistante » ont reçu l'antibiothérapie.

Les données recueillies pour la mention « le patient a-t-il été traité à l'officine » (n=563) relatent que 471 pharmaciens déclarent avoir traité le patient à l'officine, ce qui représente 83,6% des patients qui ont reçu un traitement à l'officine.

Les réponses obtenues concernant la satisfaction des patients suite à l'expérimentation (n=549) montrent que 65% des patients se déclarent très satisfaits (n=357), 32,8% des patients se

8

Félicia FERRERA BIRAS- Retour d'Expérience TROD ANGINE à l'OFFICINE 2019/2020

déclarent satisfaits (n= 180) et 2 % (n=12) se déclarent « assez satisfaits » (n=8) ou « insatisfaits » (n=4). D'autre part, les réponses quant à la question « le patient serait-il prêt à refaire appel au pharmacien » (n=516), précisent que 99,4% des patients sont prêts (n=513), contre moins de 0,5% qui ne le sont pas (n=3). Enfin, les réponses à la question « conseillerez-vous ce service » (n= 541) confirment les résultats précédents. Quatre-vingt-dix-neuf pourcent des patients (n=536) conseilleraient ce nouveau service pharmaceutique, contre moins de 1% (n=5) qui ne le conseilleraient pas.

La satisfaction des pharmaciens reflète celle des patients. Sur les 599 fiches recueillies, 529 mentionnent les taux de satisfaction suivants : 71% de pharmaciens très satisfaits (n=376), 25% de satisfaits (n=133), 3% d'assez satisfaits (n=3) ou insatisfaits (n=4).

## Conclusion

L'avenant 18<sup>6</sup> à la convention pharmaceutique relatif aux tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'angine, signé le 18 septembre 2019, fixait la rémunération des pharmaciens pour la réalisation de ces TROD, à compter du 1er janvier 2020. L'arrêté du 30 janvier 2020 a permis de fixer les conditions dans lesquelles les tests de diagnostic rapide peuvent être réalisés par les pharmaciens et qui donnent lieu à la tarification de la prestation prévue au 16<sup>7</sup> de l'article L.162-16-1 du code de la sécurité sociale<sup>7</sup>. Il fait apparaître deux circuits de prise en charge à l'officine : a) lorsque le pharmacien est confronté à une demande spontanée ; b) le pharmacien peut-être à l'origine de l'acte afin d'orienter le patient (traitement à l'officine ou adressage vers le médecin traitant). L'intérêt de la pratique de ce trod n'étant plus à démontrer, nos résultats nous permettent de mettre en évidence a) que les pharmaciens se sont rapidement mobilisés pour cet acte. En effet, notre expérience de coordination de projet au sein de l'URPS Pharmacien depuis 2016 nous a permis de constater un engouement sans pareil, comparé au recrutement pour d'autres opérations telles que : le projet BIMEDOC<sup>8</sup>, le projet d'actions éducatives ciblées qui se déroule dans le cadre du programme pharm'observance déjà cité ou encore les actions qui se déroulent dans le cadre du mois sans tabac. Chacune de ces actions étant rémunérées à la hauteur du temps passé par le pharmacien sur une base convenue de soixante euros/heure. Nous avons également mis en évidence le fort taux de satisfaction des patients. Aussi les questions qui restent à explorer sont celles a) de l'organisation au sein des officines dans le cadre d'un développement de ce genre de missions (vaccination, autres TROD...) et b) la manière dont ces « actes pharmaceutiques » nouveaux vont s'intégrer dans le cadre de parcours collaboratifs. En effet, la presse professionnelle montre que si les pharmaciens sont satisfait en grande majorité de ces missions qui leurs sont confiées, en revanche, les autres professions (biologistes, médecins, infirmiers) les considèrent de manière « plus nuancée »...

<sup>6</sup> <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/pharmacien/exercice-professionnel/facturation-remuneration/trod-angines/trod-angines>

<sup>7</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041514880&categorieLien=id>

<sup>8</sup> <https://www.revuepharma.fr/2018/04/reipo-a-objectif-de-restructurer-metier-linnovation-pratiques/>

<sup>9</sup>

Félicia FERRERA BIBAS- Retour d'Expérience TROD ANGINE a l'OFFICINE 2019/2020



## ACCOMPAGNEMENT

## L'éducation thérapeutique rémunérée en région Paca

Comment réaliser un bilan de médication pour un patient qui n'a pas l'âge requis ? Et accompagner une jeune diabétique dans la prise en main de son matériel d'injection tout en étant rémunéré pour cela ? Les pharmaciens de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont la réponse. Elle s'appelle Pharm'Observance. Par Matthieu Vandendriessche

Cela ne date pas d'hier : depuis 2017, les pharmaciens exerçant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) peuvent se tourner vers le programme Pharm'Observance. Qui dit programme, dit plusieurs étapes. Tout d'abord, il s'agit de suivre à la faculté de pharmacie de Marseille (Bouches-du-Rhône) une solide formation sur la démarche d'éducation thérapeutique du patient (ETP) et les soins pharmaceutiques appliqués à la personne âgée. Chaque année, entre 20 et 30 pharmaciens obtiennent ce diplôme d'études supérieures universitaires (DESU). Le travail se prolonge avec des visioconférences qui traitent de cas cliniques. Organisées en soirée plusieurs fois par an, elles sont ouvertes aux étudiants de la filière officine. « Ils bénéficient de situations réelles apportées par les pharmaciens qui profitent pour leur part de leurs connaissances tout juste acquises », explique Fèlicia Ferrera,

titulaire à Allauch (Bouches-du-Rhône) et coordinatrice de ce programme porté par l'union régionale des professionnels de santé (URPS) pharmaciens.

De retour au comptoir, les officinaux sont en mesure d'identifier les besoins de patients prioritaires. Présentant des traitements complexes et des signes de vulnérabilité ils sont à risque d'inobservance. Des actions d'ETP ciblées leur sont proposées. « Nous nous concentrons sur ce

qui n'existe pas dans le cadre conventionnel : le diabète, Parkinson, Alzheimer et les maladies infectieuses. Cette démarche permet aussi de mieux aborder les entretiens pharmaceutiques et les bilans de médication existants. » De manière courante, au comptoir, les pharmaciens peuvent réaliser des interventions pharmaceutiques à la suite d'un bilan médicamenteux. « Ils disposent des capacités techniques pour le faire et des outils pour faciliter leur communication », indique Fèlicia Ferrera.

### Pharmaciens payés, patients satisfaits

Lorsque des entretiens sont enclenchés, ils sont programmés et se tiennent dans un espace de confidentialité ou même au domicile. Pharmacien et patient élaborent ensemble un plan pharmaceutique personnalisé (PPP) selon le modèle construit par la Société française de pharmacie clinique (SFPC). Gestion quotidienne du traitement, apprentissage d'une autosurveillance adaptée à un contexte particulier... les actions éducatives sont priorisées et réactualisées. « Le PPP mentionne clairement les points qui ont été travaillés, ceux qui sont en cours d'acquisition et ceux qui doivent être acquis pour atteindre les objectifs », précise la coordinatrice du programme. Le plan personnalisé est scanné dans le logiciel métier de l'officine. Les objectifs éducatifs sont ainsi évoqués lors des délivrances mensuelles. Si le patient est d'accord, le PPP peut être accessible au médecin traitant ou sur le logiciel partagé d'une structure interprofessionnelle. Le programme vise en effet à permettre l'intégration du pharmacien au sein d'équipes pluridisciplinaires comme soignant-éducateur en ETP. Les actions sont financées par l'agence régionale de santé (ARS). Une action éducative est rémunérée entre 30 et 50 €, voire 70 € lorsqu'elle est associée à un bilan partagé de médication. En 2019, près de 200 patients, essentiellement atteints de pathologies cardiovasculaires, ont été suivis. Plus de 90 % d'entre eux estiment que le programme a satisfait tout ou la plupart de leurs besoins. »



**AOD ET DIABETE**

## Les AOD Lien ville hôpital de Dranguignan

Elue : Dr Françoise PASQUALI

Bonjour,

L'URPS pharmaciens PACA et l'HIA Sainte-Anne lancent les « entretiens pharmaceutiques » pour les patients traités par anticoagulant direct :

Les pharmaciens hospitaliers de l'HIA Sainte-Anne réalisent des entretiens pharmaceutiques pour les patients traités par anticoagulant direct avant leur sortie de l'établissement depuis le mois de novembre 2019.

L'entretien effectué à l'hôpital doit être suivi de 2 autres entretiens réalisés cette fois-ci en officine, par le pharmacien de proximité choisi par le patient.

Un livret de correspondance entre le pharmacien de l'hôpital et le pharmacien de ville est remis au patient lors de l'entretien à l'HIA Sainte-Anne avec les coordonnées des pharmaciens hospitaliers et celles du pharmacien de ville.

Cette initiative conjointe de l'URPS Pharmaciens PACA et de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne, s'inscrit dans une démarche plus globale de dialogue entre l'hôpital et la ville et de continuité dans la qualité et le suivi des soins promulgués aux patients.

C'est aussi une opportunité pour les pharmaciens de renforcer les liens avec le patient, de lui proposer de nouveaux services et d'accentuer son image de professionnel de santé de proximité pouvant écouter et conseiller sa patientèle.

Nous espérons que vous serez nombreux à souscrire à cette démarche. N'hésitez pas à en parler à votre patient ou à contacter notre organisme.

### CONTACTS HIA SAINTE-ANNE



Dr Catherine COILLIOT : 04 83 16 22 41  
Dr Marie-Audrey VONESCH : 04 83 16 23 45  
Dr Charlotte JULIEN : 04 83 16 21 32  
Secrétariat pharmacie HIA SA: 04 83 16 22 45

### CACHET DU PHARMACIEN DE VILLE



Continuité pharmaceutique Ville-Hôpital



 **Hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne**  
*Un hôpital moderne et innovant ouvert aux militaires et aux civils*

### Les entretiens pharmaceutiques pour les patients traités par anticoagulant direct



### Continuité pharmaceutique ville-hôpital

Après l'hospitalisation, votre pharmacien de ville prend le relai pour vous accompagner dans le suivi de votre traitement.





## Le diabète Lien ville hôpital hospital Sainte Musse

- Elue : Dr Françoise PASQUALI

### CR REUNION DU 23/01/2020 : Renforcement lien ville-hôpital

Personnes présentes :

- Solange LAO, Pharmacien hospitalier, Hôpital Sainte Musse, CHITS
- Françoise PASQUALI, Pharmacien officinal, Secrétaire générale URPS Pharmaciens PACA, Vice-présidente syndicat FSPF du Var
- Irina RASANJISON, Interne en pharmacie, Hôpital Sainte Musse, CHITS

L'objectif de cette troisième réunion est de trouver des leviers pour renforcer la collaboration entre pharmaciens d'officine et pharmaciens hospitaliers, afin de mettre en place un programme d'accompagnement pharmaceutique du patient et ainsi optimiser sa prise en charge médicamenteuse.

#### ❖ Améliorer la communication entre pharmaciens hospitaliers et officinaux

Le pharmacien d'officine est le premier acteur de santé de proximité.

Forces : facilité pour le patient d'aller à sa rencontre, éducation thérapeutique du patient en continu

Réalisation d'un accompagnement pharmaceutique au niveau hospitalier par le biais de plusieurs entretiens pharmaceutiques :

- entretien d'évaluation : pour la mesure de l'adhésion médicamenteuse du patient, l'évaluation de ses besoins d'accompagnement et le recueil d'informations
- entretien thématique sous forme d'atelier répondant aux objectifs personnalisés du patient.

Réalisation d'une synthèse des notions acquises et celles nécessitant un appui complémentaire, adressée sous forme de fiche de liaison au pharmacien d'officine lors de la sortie d'hospitalisation

Action : Mise à jour de cette fiche en ajoutant une demande de retour par les pharmaciens de ville ou directement envoi d'un nouveau support à retourner au pharmacien hospitalier, afin de suivre la continuité en ville

#### ❖ Réunion « Rencontre pharmacien hospitaliers /pharmacien officinaux afin d'assurer la continuité pharmaceutique » à organiser en mars 2020

- Présentations aux pharmaciens présents des différentes activités mises en place à l'hôpital et en ville dans le cadre de la pharmacie clinique (centré sur le diabète de type 2 et les MICI).
- Explications des points de collaborations entre pharmaciens officine/hôpital.
- Demande des attentes des pharmaciens de villes, motivation, moyens à disposition ?
- Laboratoires MSD et Abbvie présents
- Soirée d'échange et de discussion afin de confronter les différentes idées

#### ❖ Les projets et programmes déjà mis en place et à approfondir

##### A l'officine

Pharm'observance : mesure de l'observance du patient par le pharmacien, temps dédiés à l'éducation thérapeutique, espace de confidentialité à l'officine, permet de lutter contre la iatrogénie et améliorer l'adhésion médicamenteuse.



Rémunéré 70euros par patient

Entretiens pharmaceutiques : concerne les patients sous AOD, AVK, chimiothérapie ou asthmatiques. Différentes thématiques abordées (Règles hygiéno-diététiques, observance...) + une évaluation

Rémunéré 40euros les 4 entretiens

#### A l'hôpital

Conciliation médicamenteuse : conciliation d'entrée et de sortie avec réalisation de bilan médicamenteux dans le service d'endocrinologie (patient DT2), lien avec la ville à l'entrée pour obtenir tous les traitements, ainsi qu'à la sortie par transfert du bilan médicamenteux de sortie

Entretiens pharmaceutiques : pendant le séjour du patient, atelier médicament personnalisé en endocrinologie pour les patients conciliés

Ateliers d'ETP : réalisés en endocrinologie (atelier médicaments chez patient DT2) et en gastro (MICI), possibilité des officines d'orienter leurs patients en atelier d'ETP à l'hôpital

A venir :

- Préparer la réunion de mars 2020, diffusion à tout le réseau pharmacien (officine et hôpital) du Var
- Préparer la présentation des activités de pharmacie clinique en ville et l'hôpital pour les pharmaciens présents
- Réunion avec le Dr DI COSTANZO en avril ?

**PHARM'OBSERVANCE**

Financement ARS PACA

Elue : Dr Félicia FERRERA

**PHARM'OBSERVANCE**

## Plan de la présentation



1. Pourquoi faire le DESU
2. En quoi consiste le DESU
3. L'expérimentation Pharm'Observance PACA : actions éducatives ciblées à l'officine
4. Questions pratiques ...



Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021



## POURQUOI FAIRE LE DESU ?

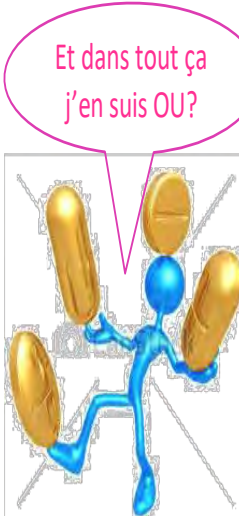


Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

## Le contexte de l'officine en France

Modification des attentes du patient  
Dispensation du médicament  
Offre de Soins pharmaceutique  
Nouvelles Missions

Modification de l'environnement médical  
désertification médicale,  
Cloisonnement du système de santé,  
Poids des prestataires...



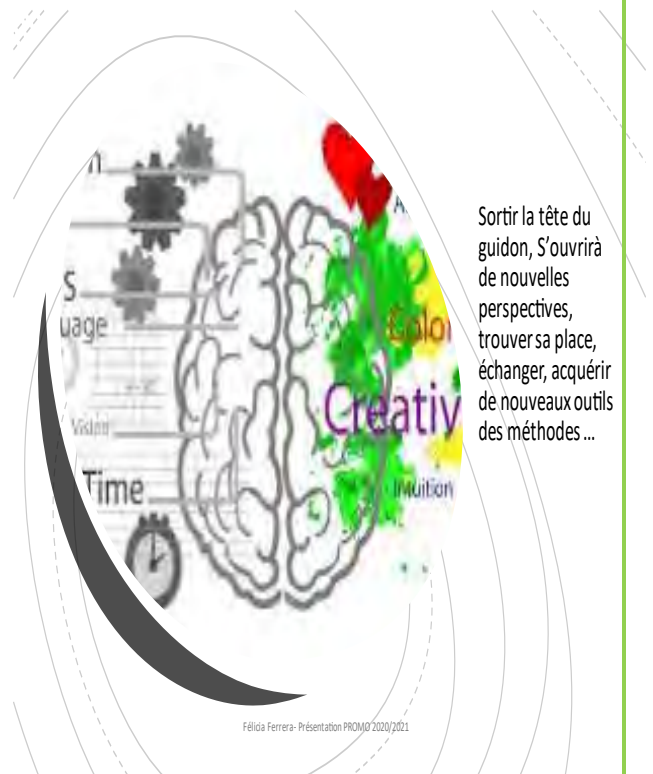
↓ Ressources...

↑ **PRESSIONS ECONOMIQUES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES**

**Nouveaux avenants, Nouvelles Missions**

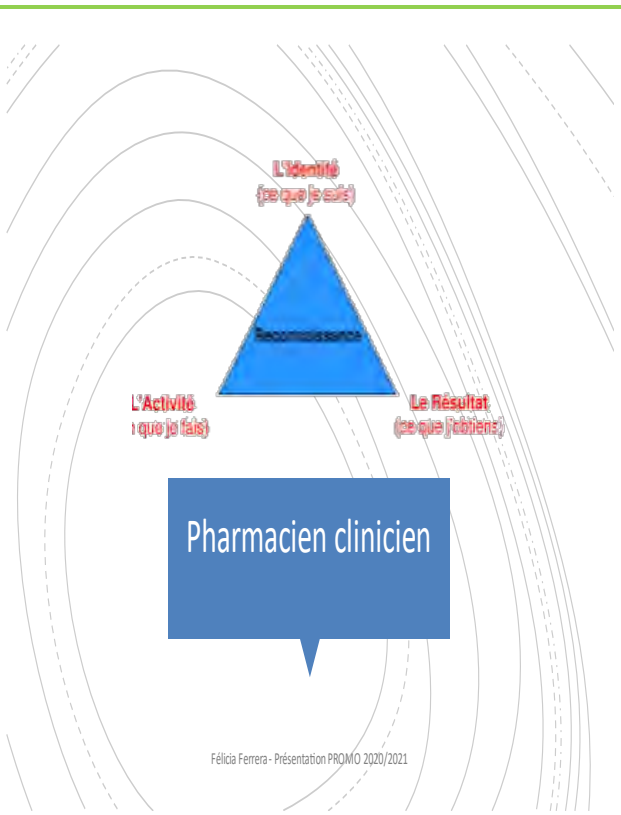
*Achats, Appros, Ruptures, Gestion de la trésorerie, Gestion du personnel, Pb perso...*

Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

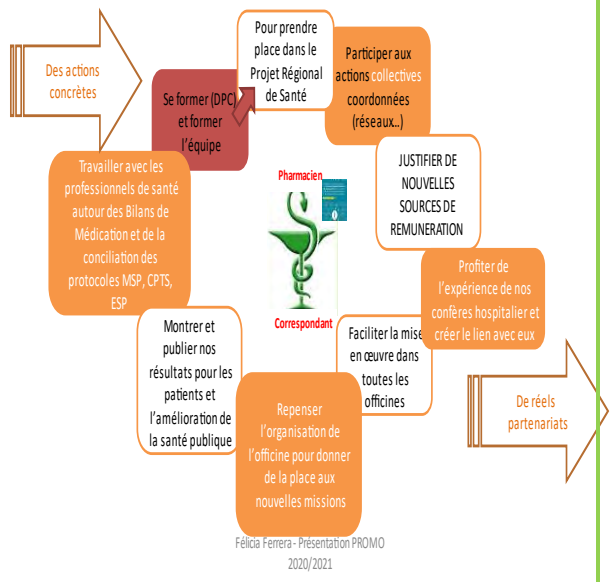


Sortir la tête du guidon, S'ouvrira de nouvelles perspectives, trouver sa place, échanger, acquérir de nouveaux outils des méthodes ...

Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

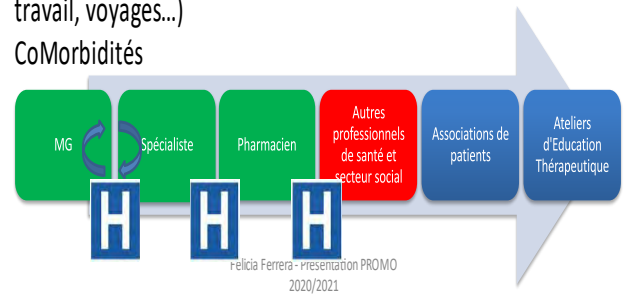


## Pham'Observance PACA **START** Objectifs pour le pharmacien



## Objectif : des outils pour se positionner clairement dans les Parcours de vies...Parcours de soins

- Diagnostic
- Annonce de la maladie chronique
- Traitement de fond
- Traitement des accès aigus, des épisodes intercurrents
- Signes d'alerte
- Vie quotidienne (Effets Indésirables, Alimentation, activité sportive, comportement vis à vis de l'entourage, travail, voyages...)
- CoMorbidités



## Objectif : des outils pour se positionner clairement dans les Parcours de vies...Parcours de soins

- Des outils
- Des rencontres avec les partenaires
- Des rencontres avec les pharmaciens Hospitaliers







## Voir site URPS

- 6 modules
- 2x 3 jours en présentiel
- Des soirées cas clinique (visio/présentiel) animées par des anciens du DESU
- De l'e-learning



## EN QUOI CONSISTE LE DESU ?



Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

## Pharm'Observance

### La Formation

### Le DESU 130H



- Education thérapeutique du Patient (40H)
- Bilan de médication (20H)
- Spécificités de l'accompagnement de la personne âgée (20H)
- Organisation des prises en charge pluridisciplinaires et avec les associations de Patients (10H)
- Conciliation des traitements médicamenteux (20H)
- Accompagnement des patients sous chimiothérapie orale (20H)

Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021



## L'EXPÉRIMENTATION

### PHARM'OBSERVANCE PACA : ACTIONS ÉDUCATIVES CIBLÉES À L'OFFICINE



Félicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

## Objectifs spécifiques



Prévenir les risques liés à la non observance ou à l'iatrogénie en :

Repérant les patients présentant un facteur de vulnérabilité (âge, polypathologie, traitement complexe, problème d'organisation des soins...),

Co-identifiant avec le patient et/ou son aidant les priorités permettant de sécuriser les prises médicamenteuses et améliorer l'adhésion au traitement,

## Objectifs spécifiques



Suivre le patient lors de ses renouvellements et/ou modifications de traitements ou entre deux délivrances lorsqu'il rencontre un problème lié à la sécurité des prises ou à l'observance, ou une question liée à son traitement,

Assurer une **continuité pharmaceutique** lors des entrées/sorties hospitalières

Evaluer l'impact sur l'amélioration de la qualité de vie du patient, sur l'amélioration de l'adhésion des actions d'éducation thérapeutiques ciblées réalisées.

Félicia Ferrera - Présentation PROMO  
2020/2021

## Pharm'Observance PACA Objectifs spécifiques

Adhésion du patient à sa thérapeutique

Sécurisation, lutte contre la iatrogénie

Atteintes des objectifs thérapeutiques

Création de liens avec l'Equipe de Soins du patient à partir de la problématique de l'observance, de la tolérance, de la sécurité des prises

Travail en étroite coopération avec les PH

Félicia Ferrera - Présentation PROMO  
2020/2021

## Objectifs pour le patient



Exprimer son ressenti quant à la prise de ses traitements

Faire le point sur son organisation et identifier les problèmes

Identifier ses besoins pour agir sur les raisons de la non observance ou les risques iatrogènes encourus

Co-réaliser avec son pharmacien un Plan Pharmaceutique Personnalisé

Comprendre son traitement,

Etre autonome sur la bonne manipulation de dispositif, le repérage de signes d'alertes, l'adaptation de doses, l'auto-surveillance,

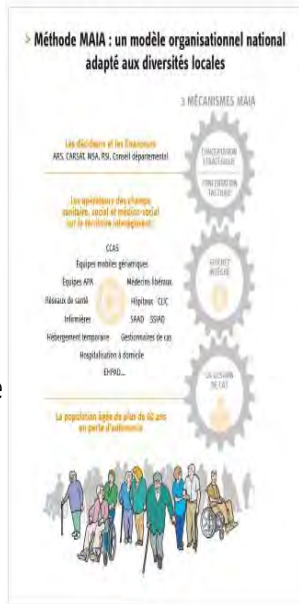
Eviter l'automédication et identifier les personnes ressources (médecin, pharmacien) pour éviter l'iatrogénie médicamenteuse

Adapter sa prise de médicaments à un contexte particulier ou lors de l'instauration un nouveau traitement

Félicia Ferrera - Présentation PROMO  
2020/2021

## Objectifs pour le pharmacien

Adopter une posture éducative  
S'impliquer dans la gestion quotidienne des traitements de ses patients  
Investir le rôle de pharmacien correspondant (Décret n° 2011-375 du 5 avril 2011, Art. R. 5125-33-5-1. — En application du 7° de l'article L. 5125-1-1-A CSP)  
Participer à l'amélioration de la qualité de vie du patient en étant identifié comme une des personnes ressource de son parcours de santé.



Félicia Ferrera - Présentation PROIMO  
2020/2021

## Pharm'Observance Le ciblage des patients

Plus de 65 ans et 5 médicaments ou 3 pathologies,  
Plus de 75 ans,  
Patients rencontrant un problème d'organisation dans les soins (MPR, Girerd, avances...)  
Patients sous biothérapie ou CTO

Félicia Ferrera - Présentation PROIMO  
2020/2021

## Méthodologie

Temps 1 : Bilan éducatif d'observance  
Temps intermédiaires : Actions ETP Ciblées et suivi  
Temps Final : Bilan et éventuel adressage vers d'autres structures susceptibles d'aider le patient



Félicia Ferrera - Présentation PROIMO  
2020/2021

## Pharm'Observance Le déroulement

À l'issue d'un **Bilan d'Observance Partagé** et un **entretien à composante motivationnelle** voici la liste des actions éducatives proposées par le pharmacien d'officine :

- \* Gestion quotidienne des traitements
- \* Apprentissage d'une auto surveillance, auto mesure, auto évaluation ou d'une pratique de soins (ex: auto injection)
- \* Prise en compte du résultat d'une auto surveillance ou d'une auto mesure
- \* Application d'une conduite à tenir en cas de crise, d'apparition d'un signe d'alerte
- \* Mise en lien des problèmes de santé avec les thérapeutiques et les soins
- \* Instauration d'un nouveau traitement
- \* Adaptation du patient à un contexte particulier (professionnel, familial,...)

Félicia Ferrera - Présentation PROIMO  
2020/2021



# La composante motivationnelle

## Continuer le comportement adopté

Quels sont les **bénéfices** perçus à maintenir ce comportement ?

Quels sont les **coûts** à ce comportement ?

Pour soi ?

Pour l'entourage ?

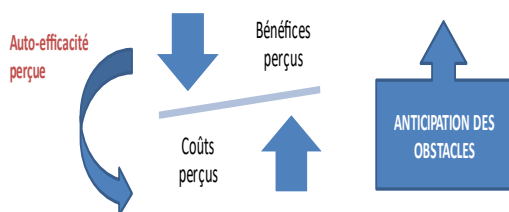
## Adopter un nouveau comportement

Quels sont les **bénéfices** perçus à adopter ce nouveau comportement ?

Quels sont les **coûts** à ce nouveau comportement ?

Pour soi ?

Pour l'entourage ?



Fèlicia Ferrera - Présentation PROMO 2020/2021

Temps 2 : Actions d'Education Thérapeutique ciblées prioritaires en rapport avec des besoins identifiés lors du Temps 1 pour favoriser l'adhésion et la sécurité				
Sélection d'un ou deux thèmes prioritaires pour la réalisation du PPP co-décidé. Séances Individuelles réalisées par le pharmacien d'officine				
Thème	Compétences à développer par le patient	Outils	Techniques	Modalités d'évaluation/Ind.
Gestion quotidienne des traitements	-adapter son traitement à sa vie quotidienne -s'organiser pour suivre les indications données par le médecin et le pharmacien -anticiper les problèmes (oublis, erreurs...) -sécuriser les manipulations -prévenir l'automédication	-piluliers, plan de prise, « agenda du traitement »	-Partager le constat -Faire émerger des solutions et apporter si besoin des connaissances -Permettre au patient de s'approprier la solution	Questionnaire Morisky
Apprentissage d'une auto-surveillance, auto-mesure, auto-évaluation ou d'une pratique de soin (ex : auto injection...)	-réaliser le geste -manipuler les dispositifs -connaître les déplacements de zones -identifier les paramètres à mesurer, la fréquence, le moment	-dispositif patient, -dispositifs factices -carnets d'auto-surveillance -supports éducatifs (CESPHARM...)	-Faire faire (ou exprimer) au patient -Apport de connaissances ou de savoir faire - Permettre au patient de s'approprier la technique ou le geste	Mise en situation Refaire faire un geste, examiner un carnet d'auto surveillance.
Prise en compte du résultat d'une auto-surveillance ou d'une auto-mesure	-comprendre pourquoi surveiller / mesurer ce(s) paramètre(s) -être capable de modifier un traitement ou d'initier un auto traitement - connaître son champ d'action et les circonstances dans lesquelles il faut alerter le médecin	-carnets, -dispositifs -supports d'information, tableaux, fiches	-Exploration des acquis -Mise en situation -Apports cognitifs -vérification de l'appropriation des connaissances (cas...)	-jeu de question en lien avec les apports -carnets de suivi
Application d'une conduite à tenir en cas de crise, d'apparition d'un signe d'alerte	-Savoir repérer les signes d'alerte -Connaître la conduite à tenir -Développer un sentiment de sécurité face à la maladie	-Blason des idées -Colonnes de Beck (situation, pensée, émotion, pensée alternative,	-Exploration des connaissances du patient -Apports -mise en situation -entraînement à l'utilisation des	-jeu de question en lien avec les apports

thème	évaluation individuelle ou collective	modalité de l'intervenant	modalité de développement par le patient	modalité d'évaluation utilisée	technique d'animation	durée	modalité d'évaluation individuelle de compétence à atteindre la cible
<b>Temps 1</b> Evaluation des besoins éducatifs pour la gestion des traitements	Individuel	Pharmacien du patient	<b>Exprimer et identifier</b> -La confiance dans les traitements -Les problèmes liés à la prise des traitements (organisation, tolérance...) -Les besoins éducatifs du patient et compétences de départ et les ressources du patient Les besoins éducatifs du patient et compétences de départ et les ressources du patient à acquérir (pour l'adhésion et la sécurité des prises) -Les freins à l'observance et à la sécurité des prises	Echelles Blason des idées (voir annexe) Boîtes du traitement du patient et ordonnances Quiz sécurité	Entretien individuel au sein d'un espace confidentiel ou au domicile -écouter et encourager l'expression du patient et de l'aidant -Explorer les valeurs et les objectifs -Développer une alliance thérapeutique	30 à 45 minutes	Plan Pharmaceutique Personnalisé PPP Co-décidé
Informez / signalez / demandez une autorisation Au MT que nous avons identifié des besoins éducatifs en lien avec l'observance des traitements et que nous allons proposer des actions d'ETP Ciblées (en précisant lesquelles) au patient							





### 3<sup>ème</sup> Temps :

Suivi du maintien des acquisitions et réajustement lors des délivrances par le pharmacien et l'équipe officinale

Pour chacune des actions entreprises, des modalités de suivi ont été définies en fonction des apports réalisés ou des points à maintenir. Ces informations sont mentionnées sur le logiciel métier et le pharmacien est tenu au courant du suivi.

(Archivage du document qui peut être simplement une remarque manuscrite dans la fiche patient du logiciel métier)

### 4<sup>ème</sup> temps :

Évaluation de l'impact des activités d'éducation thérapeutique ciblées et du suivi officinal au cours du traitement sur :

La satisfaction du patient

L'observance (Morisky)

La mise en œuvre du PPP (Acquis, Non Acquis)

Félicia Ferrera - Présentation PROMO  
2020/2021

## Les actions d'ETP Ciblées

A l'occasion d'une consultation médicale, de soins infirmiers, de séances de rééducation, de délivrance de médicaments. (HAS mai 2015)

### Activité éducative ciblée : en pratique

1. **Évaluer le besoin éducatif, les connaissances et compétences de départ** du patient, sa compréhension de la maladie, des thérapeutiques et de leurs conséquences.
2. **Proposer au patient un cadre pour l'apprentissage** d'une compétence définie au préalable, un déroulement et un contenu précis sur un temps suffisamment long pour utiliser des méthodes interactives permettant au patient de manipuler, s'exercer, être mis en situation de résoudre des problèmes.
3. **S'assurer de l'acquisition de la compétence** et des conditions de réalisation dans la vie quotidienne, donner et recevoir du *feedback* : reformulation, mise en situation, observation et retour de la part du soignant et du patient.

Félicia Ferrera - Présentation PROMO  
2020/2021

# Les actions d'ETP Ciblées (HAS)



Apprentissage d'une auto-surveillance, auto-mesure, auto-évaluation  
 Gestion quotidienne des traitements médicamenteux  
 Application d'une conduite à tenir face à un signe d'alerte, une crise  
 Apprentissage d'une pratique ou technique de soin avec ou sans utilisation d'appareillage (injection d'insuline, manipulation du peak-flow...  
 Changement du mode de vie (APA)  
 Adaptation de sa thérapeutique à un autre contexte de vie (voyage, sport, grossesse...)  
 Préparation à une participation à un programme ETP  
 Compréhension de la maladie, mise en lien des problèmes de santé avec les thérapeutiques et les soins  
 Compréhension et utilisation des ressources du système de santé pour prendre soin de soi  
 Analyse avec le patient de divers incidents (qui ont pu le conduire aux urgences ou à consulter en dehors d'un suivi planifié)  
 Soutien des apprentissages ou maintien des compétences d'autosoin et d'adaptation à la maladie dans le cadre de l'organisation d'un suivi éducatif régulier après une offre ETP initiale.

Felicia Ferreira - Présentation PROMO  
 2020/2021

## Listings des 27 pharmaciens inscrits en 2020

VILLE	PHARMACIE	NOM	MAIL	ADRESSE
SALERNE	PH DU COURS	PEDRASSI NATHALIE	<a href="mailto:pharmacie.du.cours@wanadoo.fr">pharmacie.du.cours@wanadoo.fr</a>	6 cours Théodore bouge 83690 Salerne
LA CRAU	PH ASTIER	FLEUR ASTIER	<a href="mailto:pharmaciefleurastier@gmail.com">pharmaciefleurastier@gmail.com</a>	5 bd de la république 83260 la Crau
HYERES	PH DE LA PLAGE	TARRAZI PIERRE	<a href="mailto:contact@pharmaciedelaplage.eu">contact@pharmaciedelaplage.eu</a>	2860 av Alfred Decugis 83400 Hyères
HYERES	PH CLEMENCEAU	SOPHIE GABRIEL	<a href="mailto:gabriel.sophie@gmail.com">gabriel.sophie@gmail.com</a>	10 av Georges Clemenceau 83250 Hyères
LA GARDE	PH DE LA PLANQUETTE	GAGNARD CAROLINE	<a href="mailto:gagnardcaro@live.fr">gagnardcaro@live.fr</a>	100 Mail la Planquette, 83130 La Garde
MEOUNES	PH ESTUBLIER	ESTUBLIER GUILLAUME	<a href="mailto:guillaume.estublier@live.fr">guillaume.estublier@live.fr</a>	47 rte de Brignoles, les Iones 83136 Meounes
TOULON	PH DES MOULINS	ESCANDE PHILIPPE	<a href="mailto:832006837@perso.alliadis.net">832006837@perso.alliadis.net</a>	894 avenue des moulins 83200 Toulon
CUERS	PH CORNAND	FILLE AUDRAY	<a href="mailto:pharmadrey@laposte.net">pharmadrey@laposte.net</a>	10 av Maréchal Foch 83390 Cuers
LA VALETTE	PH JEAN JAURES	LEGRAND MARC	<a href="mailto:pharmacie.jeanjaures@gmail.com">pharmacie.jeanjaures@gmail.com</a>	12 place Jean Jaurès 83160 la valette
TOULON	PH ST ROCH	DESMEUZES GAELLE	<a href="mailto:pharmaciesaintroch@wanadoo.fr">pharmaciesaintroch@wanadoo.fr</a>	129 av St Roch 83000 Toulon
LA GARDE	PH LES BOYERES	AUNON THIERRY	<a href="mailto:pharmaciedesboyeres@gmail.com">pharmaciedesboyeres@gmail.com</a>	CC "Les Boyères" 119 rue Revelli 83130 LA Garde
TOULON	PH VEDEL	ENJALRIC	<a href="mailto:vedelpharmacie@gmail.com">vedelpharmacie@gmail.com</a>	14 place Puget 8300 TOULON
HYERES	PH DU PORT	GALLEANO BARBARA	<a href="mailto:famillegalleano@free.fr">famillegalleano@free.fr</a>	23 Avenue du Docteur Robin, 83400 Hyères
ISTRE	PH DES VALLINS	SMITH	<a href="mailto:pharmaciedesvallins@orange.fr">pharmaciedesvallins@orange.fr</a>	cc les Vallins 13270 Fos sur Mer
TOULON	PH DE L'AVENUE	Anne Marie BRUNET	<a href="mailto:ambrunet@hotmail.fr">ambrunet@hotmail.fr</a>	280 av Général Gouraud 83000 Toulon
CUERS	PH PUNG LY	PUNG LY	<a href="mailto:pciepunglycuers@gmail.com">pciepunglycuers@gmail.com</a>	25 place Général de Gaulle 83390 Cuers
LE PRADET	PH DU PRADET	GIRARD-XIXON KARINE	<a href="mailto:xixonska83@gmail.com">xixonska83@gmail.com</a>	196 av de la 1ère DFL 83220 Le Pradet
ANTIBES	PH ANTHEA	MAHE Sherone ASSIST Mme CHAUSSARD	<a href="mailto:sherone.mahe@hotmail.com">sherone.mahe@hotmail.com</a>	Av Jules Grec 06600 ANTIBES
ARLES	PH DES LICES	SETTE MAGALIE	<a href="mailto:pharmacie.des.lices@orange.fr">pharmacie.des.lices@orange.fr</a>	4 rue jean Jaurès 13200 ARLES
SANARY	PH FLEUR DE MAI	JAUNE AMBRE	<a href="mailto:fleurdemai@wanadoo.fr">fleurdemai@wanadoo.fr</a> <a href="mailto:ambre@jaune.pro">ambre@jaune.pro</a>	307 av du 2ème spahis 83110 Sanary
PUJET VILLE	PH DIROSA	DIROSA SYLVIE	<a href="mailto:pharmacie.dirosa-puget-ville@sfr.fr">pharmacie.dirosa-puget-ville@sfr.fr</a>	473 Rue de la Libération, 83390 Puget-ville
TOULON	PH DE L'AGUILON	BOYE ELISABETH	<a href="mailto:rigeade.boyey@yahoo.fr">rigeade.boyey@yahoo.fr</a>	73 Avenue de la Résistance, 83000 Toulon
LA CRAU	PH DU PATRIMOINE	Mme DORANCE	<a href="mailto:phiedupatrimoine@gmail.com">phiedupatrimoine@gmail.com</a>	81 rue du 22ème BMNA 83260 LA CRAU
TOULON	PH DU CAP BRUN	DEBESSON FREDERIQUE	<a href="mailto:pharmacapbrun@hotmail.fr">pharmacapbrun@hotmail.fr</a>	41 bd docteur amouretti 83000 TOULON
SANARY	PH DE LA MILLIERE	FERNANDEZ GUY	<a href="mailto:pharmacie.milhiere@perso.alliadis.net">pharmacie.milhiere@perso.alliadis.net</a>	20 Allée des Rosiers, 83110 Sanary-sur-Mer
HYERES	PH JARDIN D'HELIOS	COUDOUNGAN FANNY	<a href="mailto:fanny.coudoungan@wanadoo.fr">fanny.coudoungan@wanadoo.fr</a>	31 rue eugénie 83400 Hyères
TOULON	PH FONT PRE	CERDA NICOLE	<a href="mailto:pharmaciecelda.nicole@orange.fr">pharmaciecelda.nicole@orange.fr</a>	1160av c.Picot 83100 Toulon
<b>total 27 phiens</b>				

Porteurs de projet

# Impliqués et motivés

## Programme 2020



### Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaire (DESU)

EDUCATION THERAPEUTIQUE ET SOINS PHARMACEUTIQUES APPLIQUES A LA PERSONNE AGEE

Responsables : Stéphane HONORE et Patrick VILLANI

Responsables pédagogiques :

Stéphane Honoré

Patrick Villani

Félicia Ferrera-Bibas

Aurélie Daumas

Année Universitaire 2019-2020

Félicia Ferrera, pharmacien,  
Marseille (13)  
Une étude sur l'impact du  
TROD Angine en pharmacie



Vice-présidente de l'URPS Pharmaciens PACA et de la Société française de pharmacie clinique (SFPC), Félicia Ferrera est impliquée de longue date dans des projets de santé publique associant les pharmaciens. Elle a ainsi piloté l'expérimentation du TROD Angine en pharmacie lancée dans sa région en 2018, avant sa généralisation à toute la France cette année. « Nos résultats soulignent la pertinence d'un tel dispositif, indique-t-elle. Sur les 599 patients testés par les 168 pharmaciens participants, 80 seulement ont dû être orientés vers le médecin pour une éventuelle antibiothérapie. Plus de 86 % des patients ont été traités directement par le pharmacien. » Avec un taux d'acceptation de 99 % des patients, l'expérience montre l'intérêt d'une démarche bien expliquée. « Il y a encore des freins à lever chez une partie des médecins, qu'il faut convaincre du gain de temps médical. C'est pourquoi il est essentiel d'être précis et transparent sur les résultats, de les partager largement et de faire constamment évoluer ce type de projet en fonction des difficultés ou même des échecs rencontrés. »

**UE 1 – Education Thérapeutique du Patient**

Lieu de l'enseignement présentiel : TOULON

Date	Nbre d'H	Horaire	ITEMS	Enseignant
25/11/2019	2	9h-11h	Bases et concepts fondamentaux de l'ETP Contexte et cadre juridique	Félicia
25/11/2019	2	11h-13h	Identification des besoins en ETP des sujets âgés	Félicia
25/11/2019	2	14h-16h	Identifier les ressources qui permettent l'apprentissage	Félicia
25/11/2019	3	16H-19h	Alliance thérapeutique et motivation du patient	Félicia
26/11/2019	2	9h-11h	Etude des représentations des patients et des soignants	F.FERRERA
26/11/2019	2	11h – 12h	Organisation des programmes d'ETP	F. FERRERA
26/11/2019	2	13h-15h	<b>Evaluation en ETP</b>	Stéphane
26/11/2019	2	15h-17h	<b>Elaborer un diagnostic éducatif</b>	Stéphane
26/11/2019	2	17h30-19h	Outils et ressources en ETP Techniques pédagogiques individuelles : entretien patient	Stéphane
27/11/2019	3	9h-12h	Techniques pédagogiques de groupe	F.FERRERA
Avant le 08/06/ 2020	5		TPE : « attestation de stage d'observation de minimum 5 heures » au sein d'un programme par le coordonnateur du programme validé par l'ARS	<b>FORUM PLATEFORME UMFCS</b>





# 11 FÉVRIER

## Organiser son officine pour les nouvelles missions

### Au programme

Nicole SANCHEZ  
Coach en organisation

*Comment dégager du temps pour les nouvelles missions*

Dr Anaïs SANCHEZ  
*Retour d'expérience sur la vaccination  
Argumentaire et contre-argumentaire  
concernant la vaccination à l'officine*

Faculté de Pharmacie - Aix-Marseille Université

27 boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille

Buffet à partir de 20h00



Faculté  
de Pharmacie  
Aix-Marseille Université



Co-organisation : Felicia FERRERA URPS Pharmaciens PACA

Christophe GUIDONI UTIP 13 - Nicolas GRANGIER Jeremy ANDRIEU Club Nouvelles Missions

### Inscription :

urpspharmacienspaca@gmail.com ou par fax : 04 86 01 00 20



## Organisation des nouvelles missions

Dr Christophe Guidoni (UTIP)

Dr Thierry Desruelles (URPS)

Dr Félícia Ferrera (URPS Pharma)

Mme Nicole Sanchez (Coach en entreprises)

Dr Anaïs Sanchez (Thèse sur la vaccination)



### Plan de la soirée

- Quelle(s) organisation(s) pour les nouvelles missions ?
- Retour d'expérience sur la vaccination (interactions avec la salle)
- Comment recruter les « antivax » l'année prochaine





# Soirée CAS CLINIQUES

Les soirées de Pharmacie Clinique UTIP/URPS/ Etudiants  
s'adaptent au confinement



**REJOIGNEZ LA VISIO CONFERENCE**

**SOINS PHARMACEUTIQUES & PHARMACIE CLINIQUE**

## Jeudi 12 NOVEMBRE à 20H15

### **Présentation de 3 cas cliniques et débats sur les prises en charges des patients :**

Oncologie : Dr Cécile Bourrier – Pharmacien clinicien – Pharmacie Pont des 2 Eaux

Diabète et observance du traitement : Dr Nathalie Pedrassi - Pharmacien clinicien - Pharmacie du Cours

Personne âgée polymédiquée en EHPAD : Dr Florian Correard, Assistant Hospitalo-Universitaire AP-HM

Lien de connexion  
Cliquez ICI

Pour l'équipe de Pharm'Observance PACA  
Dr Félicia FERRERA, Vice-Présidente URPS pharmaciens PACA

Pour l'UTIP 83  
Dr Nathalie PEDRASSI - Pharmacie du Cours

Pour l'UTIP 13  
Dr Christophe GUIDONI – Pharmacie BOOTH

Pour l'UTIP 84  
Dr Annie PALLON



**SAVE  
THE  
DATE**

**15**  
DÉCEMBRE

## SOIREE CAS CLINIQUES

15 décembre 2020 - 20h/23h

en visioconférence

### Atelier n° 1

**Présentation cas clinique  
cancer du sein  
chimiothérapie orale**

*Animateur : Dr Florian CORREARD  
(APHM)*



### Atelier n° 2

**Patients DT2  
âgé de + de 65 ans**

- Plan Pharmaceutique Personnalisé
- Bilan Educatif Partagé

*Animateurs : Dr Félicia Ferrera (URPS) et  
Dr Véronique DELORIEUX*

**Animateurs**

**Dr Christophe GUIDONI - Dr Nathalie PEDRASSI  
Dr Félicia FERRERA - Dr Florian CORREARD**

Problème de lecture? Cliquez ici



Au nom de tout le conseil d'administration de l'URPS Pharmaciens PACA, je tenais à remercier les étudiants en pharmacie qui sont à nos côtés pendant cette période inédite.

A l'heure où les pharmaciens, professionnels de santé de proximité sont un peu les « couteaux suisses » de la santé, vous nous soutenez sans relâche pour que nous puissions relayer les messages de prévention, les consignes et les informations, servir de point logistique pour distribuer du matériel de protection et accompagner plus que jamais les plus faibles, les personnes les plus vulnérables !

Merci de nous aider à modifier nos routines pour nous adapter et faire face à des demandes inhabituelles et incessantes.

Merci pour votre engagement, votre dynamisme.

Merci à ceux qui sont en stage de sixième année officine, voilà pour vous un sacré baptême du feu !

Merci à tous ceux qui se sont tournés vers leurs futurs ou passés maîtres de stage pour leur proposer spontanément de l'aide.

Merci à ceux qui continuent courageusement leurs jobs d'étudiants.

Merci pour votre aide précieuse et votre présence à nos côtés dans cette bataille.

Pour le Conseil d'Administration

**Félicia Ferrera Bibas**

Vice-Présidente

Retrouvez toutes les infos pratiques sur l'épidémie de Covid 19 sur notre site. [CLIQUEZ ICI](#)



URPS PHARMACIENS PACA - 37/39 Bd Vincent Delbosch - 13005 MARSEILLE - Tél : 05 67 17 95 44

Problème de lecture? Cliquez ici



Chers collègues,  
Alors que l'été est déjà bien avancé et que certains d'entre vous profitent d'un repos bien mérité à la suite d'une année exceptionnellement difficile et éprouvante, tant sur les plans personnels que professionnels, la signature de l'avenant 21 ne pouvait passer sous silence. Notre URPS, ainsi que d'autres URPS avec leurs propres programmes, a été précurseur des contractions pharmaceutiques puisque depuis 2017 nous avons financé plus de 624 suivis de patients dans le cadre du programme Pharm'Observance PACA.

En coopération avec la Société Française de Pharmacie Clinique (Présidée par le Pr Stéphane Honoré), l'Agence régionale de Santé PACA, la faculté de pharmacie, nous avons pu déployer un Diplôme Universitaire ouvrant sur une valorisation de nos interventions auprès de nos patients et un lien resserré avec les pharmaciens hospitaliers.



A ce jour 131 ont suivi ces enseignements, dans une ambiance très constructive et amicale. La rentrée universitaire nous conduira à réaliser cet enseignement (2/3 e-learning- 1/3 présentiel) dans le Vaucluse pour répondre à une forte demande des pharmaciens. Nos compétences, notre présence auprès des patients sont de plus en plus reconnues. **Les pharmaciens ont enfin le vent en poupe** et nous serons heureux de vous retrouver dès septembre avec de nombreux projets : soirées de formation, expérimentations financées des Interventions Pharmaceutiques, séminaire tabagique...

Bel été à tous

**Félicia Ferrera Bibas,**

Vice-Présidente

Pour le bureau de l'URPS pharmaciens PACA : **Michel Siffre, Thierry Desruelles, Françoise Pasquali, François Prevête, Filip Van de Wiele.**

Retrouvez toutes les infos pratiques sur l'épidémie de Covid 19 sur notre site. [CLIQUEZ ICI](#)



URPS PHARMACIENS PACA - 37/39 Bd Vincent Delbosch - 13005 MARSEILLE - Tél : 05 67 17 95 44





PHARM OBSERVANCE PACA : Résultats 2019

## 1. Introduction :

Pharm'Observance PACA est un programme mis en œuvre en 2017 présentant quatre volets :

### 1. Formation continue des pharmaciens (1)

Les pharmaciens inclus dans le programme ont tous été formés à l'Éducation Thérapeutique du patient (40H) et ont été invités à suivre le Diplôme d'Études Supérieures Universitaire (DESU) « Éducation Thérapeutique et Soins Pharmaceutiques appliqués à la personne âgée », ainsi qu'aux enseignements post-universitaires (EPU) « cas cliniques », réalisés lors de soirées à la fréquence de 2 par trimestre.

Au cours de cette formation, outre l'éducation thérapeutique, les pharmaciens sont formés à dispenser aux patients un suivi pharmaceutique selon le modèle de pharmacie clinique édité par la Société Française de Pharmacie Clinique (2).

### 2. Actions d'accompagnement et de suivi du patient

Au cours de l'accompagnement proposé aux patients, les pharmaciens sont amenés à :

- Réaliser des Interventions Pharmaceutiques à la suite de la réalisation d'un Bilan Médicamenteux (BM)(3)
- Proposer des entretiens conventionnels<sup>1</sup> : Bilans Partagés de Médication (BPM) ; des entretiens anticoagulants (AOD ou AVK) des entretiens asthme
- Réaliser un Plan Pharmaceutique Personnalisé (PPP) (2) permettant le suivi des modifications du comportement du patient et/ou des actions mises en œuvre pour améliorer l'adhésion du patient aux thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses (règles hygiéno-diététiques, sevrage tabagique) prescrites par le médecin.
- Des actions éducatives ciblées financées par l'Agence Régionale de Santé PACA, réparties en six groupes visant globalement à permettre aux patients d'acquérir des compétences d'auto-soin et d'améliorer leur adhésion à leurs traitements pharmacologiques et non pharmacologiques.

### 3. Intégration du pharmacien au sein d'équipes de soins pluridisciplinaires

Le présent programme a pour but de permettre l'intégration du pharmacien au sein d'équipes pluridisciplinaires (MSP, CPTS) en précisant son rôle a) quant a) au respect des stratégies thérapeutiques décrites dans les recommandations de nos tutelles, b) au respect des prescriptions pharmacologiques et non pharmacologiques des médecins (4), c) en tant que soignant-éducateur dans les programmes d'ETP mis en œuvre dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ou les réseaux spécialisés.

### 4. Évaluation de la perception des Actions Éducatives Ciblées (AEC) par les patients et de la mise en œuvre d'une démarche de pharmacie clinique à l'officine par les pharmaciens inclus dans le programme.

<sup>1</sup> <https://www.ameli.fr/bouches-du-rhone/pharmacien/textes-referance/textes-conventionnels/avenants>



Les documents objectifs de l'action ainsi que le ciblage des patients ont été précisé dans le dossier 2018 de l'évaluation remise à l'Agence régionale de Santé.

Les supports de documents utilisés pour les patients et utilisés pour le recueil des données de 2019, portant les modifications réalisées à la suite d'un an de pratique (en 2018) et des retours des pharmaciens inclus dans le programme sont joints en annexe de ce document.

Nous présentons ci dessous les résultats obtenus à la suite de l'analyse des dossiers patients reçus à l'URPS Pharmaciens en 2019.

Compte tenu de la crise sanitaire, le rapport d'analyse du recueil de données des dossiers remis entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019 n'a pu être finalisé que dans le courant du deuxième semestre 2020.

## 2. Résultats

189 patients ont été inclus dans le programme Pharm'Observance en 2019. Sur 187 réponses recueillies concernant l'âge des patients, 110 étaient des femmes et 77 des hommes.

### Les patients

L'âge moyen des patients est de 67 ans. Le tableau ci-dessous donne la répartition par tranche d'âge des patients :

<40 ans	18	10%
<50 ans	9	5%
<60 ans	14	8%
<70 ans	45	24%
<80 ans	54	29%
<90 ans	40	22%
>90 ans	4	2%
Nombre NC	5	3%

Le tableau ci-dessous donne la répartition des patients par département :

<b>TOTAL DOSSIERS</b>	<b>189</b>
NB Dossiers DEPT 04	35
NB Dossiers DEPT 06	4
NB Dossiers DEPT 13	45
NB Dossiers DEPT 83	99
NB Dossiers DEPT 84	6

Principales pathologies relevées par le pharmacien lors de l'entretien<sup>2</sup> :

- Problèmes cardiovasculaires : 93% des patients
- Pathologies endocriniennes : 45% des patients
- Pathologies respiratoires : 15%
- Cancers : 7%

---

<sup>2</sup> Les patients pouvaient présenter plusieurs pathologie à la fois (n=189)

- Insuffisance rénale : 7%

Évaluation de la confiance des patients vis-à-vis de leurs traitements :

- 5% des dossiers recueillis ne renseignaient pas ce critère
- 63,5% des patients déclaraient avoir un niveau confiance en leur traitement comprise entre 8 et 10 sur l'échelle de Likert qui leur était présentée ou 10 présentait le maximum et 0 le minimum.
- 29,5% avaient une confiance évaluée à un niveau de 5, 6 ou 7 sur cette échelle,
- Moins de 2% des patients déclaraient avoir un niveau de confiance inférieur à 5.

Évaluation de la motivation des patients à prendre leurs traitements :

- 4% des dossiers recueillis ne renseignaient pas ce critère
- 68% des patients déclaraient avoir un niveau confiance en leur traitement comprise entre 8 et 10 sur l'échelle de Likert qui leur était présentée ou 10 présentait le maximum et 0 le minimum.
- 24% avaient une confiance évaluée à un niveau de 5, 6 ou 7 sur cette échelle,
- 4% des patients déclaraient avoir un niveau de confiance inférieur à 5.

Les réponses recueillies au questionnaire GIRERD (n=186) montrent que 18,2% des patients ont un score de bonne observance, 63,5% rencontrent un problème minime d'observance et 18,3 % des patients ont une mauvaise observance.

Il est intéressant de noter le taux de réponses obtenues aux questions suivantes :

- ce matin, avez-vous oublié de prendre vos médicaments », 85,5% des patients (sur 186 réponses recueillies) ont répondu non.
- « depuis la dernière consultation avez-vous été en panne de traitement ? » 74% des patients (n=186) ont répondu non.
- « vous est-il arrivé de prendre votre traitement en retard par rapport à l'heure habituelle », 53,5% (n=185) des patients ont répondu oui.
- « vous est-il arrivé de ne pas prendre vos traitements car votre mémoire vous fait défaut », 82% des patients (n=186) ont répondu non.
- « pensez-vous que vous avez trop de médicaments à prendre » 43,5 % des patients ont répondu oui.

#### Accompagnement du patient

L'accompagnement proposé aux patients comportait comme nous l'avons vu en introduction:

1. Des interventions pharmaceutiques sur ses différentes ordonnances (issues de la réalisation d'un Bilan Médicamenteux (BM))
2. Des entretiens conventionnels : Bilans Partagés de Médication (BPM) ; des entretiens anticoagulants (AOD ou AVK) des entretiens asthme
3. La réalisation d'un Plan Pharmaceutique Personnalisé (PPP) permettant le suivi des modifications du comportement du patient et/ou des actions mises en œuvre pour améliorer l'adhésion du patient aux thérapeutiques médicamenteuses et non





médicamenteuses (règles hygiéno-diététiques, sevrage tabagique) prescrites par le médecin.

#### 4. Des actions éducatives ciblées

Concernant les interventions pharmaceutiques sur les différentes ordonnances du patient issues de la réalisation du BM, nous constatons que les interventions pharmaceutiques les plus fréquentes comportaient : une optimisation des modalités d'administration (22 patients), des surdosages (11 patients), des indications non traitées (10 patients), des sous-dosages (7 patients). Cinquante-sept patients (n=187) ont bénéficié d'un BMP, 31 (n=184) d'un entretien conventionnel, 69 (n= 186) d'un PPP. Il est à noter que dans seulement 2 cas le patient a été adressé vers un programme d'ETP.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque action le nombre et le pourcentage de patients qui ont bénéficié de l'action, le nombre et le pourcentage de patient ayant acquis le comportement, en cours d'acquisition ou n'ayant pas acquis le comportement.

#### Mesure de la satisfaction du patient

Si nous nous intéressons maintenant à la satisfaction du patient : 60,67% des patients (n=150) évaluent comme excellente la qualité du soin reçu, 38,67% l'estiment bonne et 0,67% moyenne. Plus de quatre-vingt-onze pour cent des patients (n=150) estiment que le programme a satisfait tout à fait ou la plupart de leurs besoins, 99,33% (n=151) d'entre eux recommanderaient notre programme à des proches en ayant besoin ;96% (n= 151) estiment que les soins reçus les ont aidés à faire face plus efficacement aux problèmes liés à la thérapeutique, enfin 99,33% d'entre eux (n=151) auraient à nouveau recours au programme en cas de besoin.

### 3. Conclusion

Compte tenu du fait que nous avons réalisé les évaluations de l'année 2019 dans le second semestre de l'année 2020, nous présenterons discuterons des résultats obtenus à la fin de notre rapport sur le premier semestre 2020.

Nous signalons qu'entre 2019 et 2020 une importante modification est à noter dans l'évaluation des actions éducatives ciblées. En effet, suite à une réunion avec le responsable du département Éducation Thérapeutique fin 2019 le volet d'évaluation des actions éducatives portées au patient comportait le type d'actions réalisées par le pharmacien pour s'assurer de l'acquisition de la compétence par le patient (ex lui demander de raconter comment il prend le traitement, ou de réaliser le geste...). Nous joignons à ce document les supports utilisés en 2020 et disponibles sur le site de l'URPS Pharmaciens PACA.

A ce jour les données 2020 n'ont été enregistrées que jusqu'à fin juin.

Les objectifs de l'évaluation des actions 2020 comportait :

---

Rapport d'évaluation 2019

Coordination scientifique et opérationnelle : Dr Félícia Ferrera Bibas – Pr Stéphane Honoré – Dr Florian Correard

Assistante de direction Mme Chantal Migone





- L'envoi d'un questionnaire auprès des pharmaciens issus des promotions 2017, 2018, 2019 du DESU permettant de faire un état des lieux précis des bénéfices et freins au déploiement de la pharmacie clinique à l'officine. Le questionnaire étant proposé aux pharmaciens par des étudiants de la faculté de pharmacie de Marseille. L'analyse des données ainsi recueillies devant permettre au laboratoire de pharmacie clinique de la faculté de pharmacie d'adapter la formation et à l'URPS Pharmaciens PACA de travailler sur les freins et les leviers qui permettent de développer la pharmacie clinique. Nous lancerons ce questionnaire dès que la crise sanitaire laissera du temps aux pharmaciens concernés pour y répondre.
- Un travail de thèse de fin d'exercice réalisé par l'étudiante qui était en stage de 5<sup>ème</sup> année de pharmacie au sein de l'URPS Pharmaciens PACA lors de la première année de déploiement du programme auprès des patients et qui avait participé à la mise en œuvre.

Pour permettre le suivi des actions pendant la crise sanitaire, nous avons communiqué aux pharmaciens la possibilité de réaliser un suivi par visioconférence en utilisant l'outil de l'Agence Régionale de Santé PACA.<sup>3</sup>

Nous vous ferons parvenir ces informations dès que possible, idéalement avant la fin du premier trimestre 2021

Pièces jointes :  
-Évaluation 2018

Sur le site URPS Pharmaciens PACA, vous trouverez toutes les informations archivées dans l'onglet Pharm'Observance et Soins Pharmaceutiques ainsi que les supports ayant permis en 2019 la réalisation des actions de suivi et le recueil des données.

---

<sup>3</sup> [http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet\\_router&endpoint=view\\_in\\_browser&action=view&data=WzQ2MywiNTE3NTg5MzM3ZmVmljwwLDAsNDQzLDFd](http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/?mailpoet_router&endpoint=view_in_browser&action=view&data=WzQ2MywiNTE3NTg5MzM3ZmVmljwwLDAsNDQzLDFd)

---

Rapport d'évaluation 2019

Coordination scientifique et opérationnelle : Dr Félicia Ferrera Bibas – Pr Stéphane Honoré – Dr Florian Correard

Assistante de direction Mme Chantal Migone

**MOI(S) SANS TABAC -JE LE TENTE AVEC MON PAPO -RECONDUCTION DE L'ACTION**

FINANCEMENT CPAM 13

Elue : Dr Félicia FERRERA

**MOI(S)SANS TABAC**

Avec le soutien du CRES PACA

# MOIS SANS TABAC 2020

RÉUNION DE COMITÉ DE PILOTAGE  
JEUDI 9 JUILLET 2020



## ACCUEIL ET TOUR DE TABLE

Présentation des participants de la réunion :

- AFD d'Aix-Pays de Provence.
- AMETRA06
- ANPAA13
- Apport Santé
- Association Hôpital Saint Joseph
- Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées
- centre hospitalier buëch durance
- Centre Hospitalier Martigues service Addictologie
- CNMSS
- CoDES 04
- CoDES 05
- CODES 83
- CROM Conseil régional de l'ordre des méc
- CSAPA
- ELSA CH Martigues
- Le fil rouge (Addiction méditerranée)
- Le Souffle 84 (Partenaire du Codes 84)
- Mairie
- MSA Provence Azur
- MSP Ducélia
- Mutualité Française
- OncoPaca-Corse
- Présanse Paca-Corse
- URPS Infirmière PACA
- URPS Pharmaciens

La CPAM finance la consultation de sevrage tabagique à l'occasion du Moi(s) Sans Tabac Novembre 2019. (50 euros par dossiers renvoyés à l'URPS)

Les pharmaciens PACA s'engagent dans la campagne menée par Santé Publique France à l'occasion du [Mois sans Tabac](#) au travers de :

« *Moi(s), sans tabac : je le tente avec mon P.A.P.O* » pour les pharmaciens d'officine.

Il consiste à former les pharmaciens à la consultation de sevrage et au suivi du patient en cours de sevrage au cours du mois sans tabac en rémunérant le pharmacien d'un montant de cinquante euros par patients et à l'évaluation de l'impact de cette opération.

- 1 Consultation de sevrage
- Réévaluation du plan de sevrage à 8 jours
- Le suivi sur un mois (réajustement)
- Evaluation sur 30 jours.

Documents téléchargeables sur le site internet de l'URPS Pharmaciens PACA.

Les outils :

Fiche de recueil à renvoyer à l'URPS (téléchargeable sur le site de l'URPS)

Mois sans Tabac, je le tente avec mon P.A.P. O (Plan d'Accompagnement Personnalisé à l'Officine)  
 Coordination Scientifique et opérationnelle : Dr Ferrera Bibas – Pr S.Honoré- Dr V. Rocchi – Dr T. Desruelles – Dr F. Pasquali - Mme  
 Chantal MIGONE – Club Nouvelles Missions AE2P

**Fiche de recueil de données à renvoyer par patient à l'URPS pour obtenir le règlement du suivi tabagique patient-**

Renseignements INITIAUX		Renseignements de FIN DE SUIVI
AGE :		Nb de cigarettes fumées :
SEXE : F ou M		Vapotage : Oui - Non
POIDS :		Mesure du CO :
TAILLE :		Professionnels de santé sollicités : Oui-Non
SITUATION PROFESSIONNELLE :		MT : Oui - Non
LE PATIENT A UN MEDECIN TRAITANT : oui - non		Réseau Addicto : Oui - Non
LE PATIENT A UN TRAITEMENT CHRONIQUE oui -non		Autres :
<b>Pathologies du patient :</b>		Indiquez qui a prescrit les patchs :
Diabète	Oui -Non	Avez-vous eu des difficultés à obtenir une prescription ? Oui - Non
Asthme	Oui -Non	Est-ce que cela a impacté la prise en charge ? Oui - Non
BPCO	Oui -Non	Nombre total d'entretiens réalisés :
MCV (HTA, IC...)	Oui -Non	Nombre d'entretiens en visio :
RIC <sup>1</sup> :	Oui -Non	Mise en œuvre dans un cadre interprofessionnel : Oui - Non
ONCO :	Oui -Non	Intention de poursuite du patient du sevrage à la fin du suivi : Oui - Non
Dépression :	Oui -Non	Évaluation de la satisfaction du patient : Echelle de <sup>2</sup> 0 à 5 :
Autres (précisez) :		
Pratique d'un sport : Oui -Non		
<b>Consommations :</b>		
Alcool : Quotidien Occasionnel		Évaluation de la satisfaction pharmacien : Echelle de <sup>3</sup> 0 à 5 :
Cannabis : Quotidien Occasionnel		Êtes-vous prêt à recommencer : Oui - Non
Autre (préciser) :	Quotidien Occasionnel	
<b>Consommation initiale de cigarettes :</b>		Vos remarques :
Type de cigarette : Roulée- Manufacturée		
Mesure du CO :		
Age de la première cig :		
Budget mensuel :		<b>TAMPON de la Pharmacie</b>
Tentatives d'arrêt : Oui (nb) _____ Non		
Vapotage : Oui volume et concentration : _____ Non		
<b>Résultat tests : reportez vos résultats</b>		
Fageström simplifié :		
Richmond (motivation) :		
Échelle motivation (0 à 10) :		
<b>Objectifs :</b>		
Arrêt total : Oui - Non		
Réduction (indiquer le nb à atteindre) :		
<b>Traitement initié :</b>		Mail :
TSN :	Oui- Non	
Médicaments : (précisez)		Téléphone du pharmacien titulaire :
Autres <sup>4</sup> (précisez)		

<sup>1</sup> Rhumatismes inflammatoires chroniques

<sup>2</sup> Phyto, aroma, compléments alimentaires

<sup>3</sup> Echelle : 1 très satisfait -2 satisfait- 3 assez satisfait – 4 pas satisfait – 5 pas du tout satisfait



Newsletter envoyée à  
 PACA

tous les pharmaciens





**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2020**

Chers collègues,

Cette année encore, **la CPAM finance notre projet d'accompagnement du fumeur à l'officine.**

Compte tenu de la situation sanitaire, le **télésoin** est autorisé et vous pourrez si vous le souhaitez réaliser les entretiens de suivi par téléphone ou par un lien de visioconférence sécurisé mis à disposition par l'ARS PACA.



D'ores et déjà commencez à annoncer l'opération à vos équipes et à vos patients fumeurs.

**Les 250 premiers dossiers retournés à l'URPS (avant le 30 décembre 2020 dernier délai) seront rémunérés 50 euros.**



Comme chaque année, vous trouverez le dossier d'accompagnement et le dossier anonymisé à renvoyer à l'URPS sur le site [urps-pharmaciens-paca.fr](http://urps-pharmaciens-paca.fr) (onglet Pharm 'observance-Mois sans tabac)



Les pharmaciens qui le souhaitent pourront accéder à **une formation en ligne** qui sera déposée avant fin octobre.

*Une soirée de formation en collaboration avec l'UTIP aura lieu à DRAGUIGNAN le 13 octobre.*

**Toute l'équipe de Pharm'observance vous souhaite un excellent recrutement**

Bien confraternellement

Pour le Bureau  
Félicia Ferrera  
Vice -Présidente URPS PHARMACIENS PACA

**SOIREE DE FORMATION**



# SOIREE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE



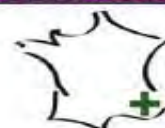
## INVITATION

SOIREE RENTREE DE L'UTIP DRAGUIGNAN !

### SEVRAGE TABAGIQUE : suivi rémunéré à l'officine

Protocole d'accompagnement du patient pendant la période du mois sans tabac (nov.2020)

- Participez avec nous au Mois Sans Tabac 2020
- Signalez l'opération
- Suivez un patient pendant tout le mois
- Renvoyez la fiche de suivi à l'URPS



**URPS Pharmaciens**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Découvrez tous les documents relatifs aux éditions précédentes du mois sans tabac sur le site URPS Pharmaciens PACA (documents vidéos réalisées par les étudiants...)

→ Vous serez rémunérés 50 EUROS pour suivre le protocole d'accompagnement du patient proposé pendant la période du mois sans tabac (NOV 2020)

→ Rappel des notions essentielles sur le Sevrage Tabagique et la méthodologie d'accompagnement

**LUNDI 12 octobre 2020 à 20h** (détail d'accueil / Covid)

Au restaurant **La Louche de Le...**

93 Av, du Général Charles de Gaulle, 83300 Drag

Intervenantes : Valérie Rocchi, pharmacien tabacologue et Félícia Ferreira Bibas, vice présidente URPS, Vice présidente de la SFPC

Pour assurer un bon accueil et faciliter l'organisation, merci de répondre :

Sur le site : [paca.utip.fr](http://paca.utip.fr)

Ou par fax au 04.94.24.51.06

Avant le 09/10/2020

Ou par mail : [pharmacie.du.cours@wanadoo.fr](mailto:pharmacie.du.cours@wanadoo.fr)

Nom de la pharmacie : .....

Ville : ..... Tel : .....

Mail pro : .....

Nom et prénom du Participant	Fonction	Numéro RPPS	Adresse mail personnelle

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique, qui a été déclaré à la CNIL. Elles ne feront en aucun cas l'objet d'une commercialisation. Les destinataires des données sont L'UTIP association. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'UTIP association, 28 rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

7000017284 - 04/2017

Coupon réponse



## Annexe 1 du rapport d'évaluation

1/ Les Pharmacies.....	2
1.1 répartition des pharmacies participantes par département de PACA.....	2
1.2 Nombre de patients accompagnés par pharmacie inscrite dans le dispositif .....	3
2/ Les patients .....	4
1.1 Répartition des patients par sexe .....	4
1.2 répartition des patients par âge .....	4
1.3 répartition des patient en fonction de leur CSP .....	5
1.4 consommation d'alcool et cannabis déclarées par les patients .....	5
1.5 Nombre de patient ayant déclaré un médecin traitant.....	5
1.6 Nombre de patient déclarant prendre un traitement chronique.....	6
1.7 Type de cigarettes fumées.....	6
1.8 Age déclaratif de la première cigarette .....	6
1.9 informations sur les tentatives précédentes d'arrêt .....	7
1.10 Vapotage.....	7
1.11 objectifs patients déclarés.....	7
3/ Résultats du suivi patient.....	8
4/ Suivi interprofessionnel.....	8

Nous avons recueilli 117 fiches patients durant les mois de décembre 2020 et janvier 2021

Les documents servant de base à l'accompagnement des patients et au recueil des données sont disponibles sur le lien suivant <https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/mois-sans-tabac-2-3-2/>

### 1/ Les Pharmacies

#### 1.1 répartition des pharmacies participantes par département de PACA

46 pharmacies se sont inscrites

24 pharmacies ont rendu 1 ou plusieurs fiches

département	Somme de nb fiches (= 1 fiche par patient) Soit nombre de patients par département
13	8
83	5
05	0
06	4
13	37
83	43
84	20
<b>total</b>	<b>117</b>

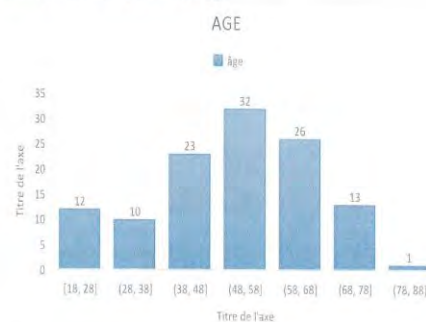
### 2/ Les patients

#### 1.1 Répartition des patients par sexe

SEXE

FEMMES	62
HOMMES	55

#### 1.2 répartition des patients par âge



### 1.3 répartition des patient en fonction de leur CSP

SITUATION	Somme de NB
ACTIVITE	62
ETUDIANT	5
INVALIDITE	1
NC	8
RETRAITE	30
SANS EMPLOI	11
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 1.4 consommation d'alcool et cannabis déclarées par les patients

Étiquettes de lignes	Nombre de CONSO ALCOOL
JAMAIS	27
NC	4
OCCASIONNEL	69
QUOTIDIEN	17
<b>Total général</b>	<b>117</b>

Étiquettes de lignes	Nombre de CONSO CANABIS	
	Quotidien	Occasionnel
JAMAIS		86
NC		15
OCCASIONNEL		13
QUOTIDIEN		3
<b>Total général</b>		<b>117</b>

### 1.5 Nombre de patient ayant déclaré un médecin traitant

Médecin traitant	Somme de NB
0	7
1	108
NC	2
<b>Total général</b>	<b>117</b>



### 1.6 Nombre de patient déclarant prendre un traitement chronique

TTT CHRONIQUE	Somme de NB2
0	53
1	63
NC	1
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 1.7 Type de cigarettes fumées

TYPE CIGARETTES	Somme de NB
M	83
NC	8
R	21
R+M	5
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 1.8 Age déclaratif de la première cigarette

Age 1ere cig	nb
9	1
11	1
12	4
13	7
14	12
15	26
16	15
17	13
18	12
19	3
20	6
22	1
23	1
24	1
25	4
30	4
36	1
40	1
NC	4
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 1.9 informations sur les tentatives précédentes d'arrêt

Sur n=117, 7 fiches de recueil ne renseignent pas l'item. Vingt patients déclarent ne jamais avoir réalisé de tentatives d'arrêt précédemment, soit plus de 18% des patients <sup>1</sup>. Pour

<b>Tentatives d'arrêt précédentes</b>	
<b>0 : NON</b>	
<b>1 : OUI</b>	<b>Somme de nb</b>
0	20
1	90
NC	7
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 1.10 Vapotage

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Nombre de VAPOTEZ VOUS?</b>	
	<b>OUI 1</b>	<b>NON 0</b>
0		101
1		10
NC		6
<b>Total général</b>		<b>117</b>

### 1.11 objectifs patients déclarés

Notre expérience des années précédentes, ainsi que la méthodologie publiée en 2020(1), nous a conduit à proposer au patient de laisser le patient manifester son objectif soit d'arrêt total, soit de réduction progressive jusqu'à fixation d'une date d'arrêt total située au-delà du mois sans tabac.

<b>Étiquettes de lignes</b>	<b>Nombre de OBJECTIF</b>	
	<b>ARRET TOTAL</b>	<b>OU</b>
	<b>REDUCTION</b>	
ARRET TOTAL		86
NC		1
REDUCTION		30
<b>Total général</b>		<b>117</b>

### 3/ Résultats du suivi patient

Cette année encore, nos résultats d'accompagnement sont supérieurs à 40%

Sur le nombre de fiches recueillies répondant à l'item nombre de cigarette fumées en fin de programme (n=109), 51 fiches rapportent un arrêt total soit un sevrage atteint pour 46,8% des patients. Ceci nous conforte dans nos résultats obtenus les années précédentes (2), (1).

Étiquettes de lignes	Nombre de cigarette fumées en fin de programme
0	51
1	4
2	4
3	8
4	3
5	9
6	5
7	2
8	4
10	6
12	1
15	4
20	7
30	1
NC	8
<b>Total général</b>	<b>117</b>

### 4/ Suivi interprofessionnel

Cette opération permet de créer des contacts entre pharmaciens et médecin, pour près de la moitié des patients traités le pharmacien est entré en contact avec le médecin traitant du patient. En revanche et en dépit des collaborations entretenues avec le DICadd13, les pharmaciens n'ont pas eu recours au réseau pour accompagner les patients.

MT OUI NON NC	Nombre de MT	
	OUI =1	NON =0
0	59	58
1	55	62
NC	3	14
<b>Total général</b>	<b>117</b>	<b>134</b>

RESEAU ADICTO OUI NON NC	Somme de NB
0	116
NC	1
<b>Total général</b>	<b>117</b>

QUI A PRESCRIT	
PATCH	Somme de NB
MT	79
NC	38
<b>Total général</b>	<b>117</b>

1. Ferrera-Bibas F, Honoré S, Correard F, Desruelles T, Grangier N, Guidoni C, et al. Programme d'accompagnement du patient fumeur à l'officine: moi (s) sans tabac, mais avec mon plan d'accompagnement personnalisé à l'officine (PAPO). Expérimentation 2018. Pharm Hosp Clin. 2020;
2. Ferrera-Bibas F, Honoré S, Augier T, Correard F, Desruelles T, Guidoni C, et al. Accompagnement du patient fumeur à l'officine : expérimentation pendant le mois sans tabac 2017. Pharm Hosp Clin [Internet]. 30 mars 2019 [cité 18 avr 2019]; Disponible sur: <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211104219300281>



37/39, bd Vincent Delpuech  
13006 Marseille  
Tél. : 09 67 17 95 44 - Fax : 04 86 010 020



## Fiche d'évaluation finale de l'action réalisée à transmettre au plus tard le 31/01/2020

L'évaluation finale doit présenter :

- les résultats de l'action à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif
- le budget réalisé accompagné des pièces justificatives,

### A compléter par le promoteur

Thématique : moi(s) sans tabac

PACA CPCAM MARSEILLE

Tel : 04 88 77 74 24

[755.promotion.sante.cpam-marseille@assurance-maladie.fr](mailto:755.promotion.sante.cpam-marseille@assurance-maladie.fr)

Promoteur/opérateur du projet :

Nom :

Intitulé exact de l'action :

Action : 2019  Nouvelle  Reconduite  Extension

### B. Evaluation finale à transmettre au plus tard le 31/01/2020

Public(s) concerné (s) par l'action :

Patients des officines participant au dispositif « Moi(s) sans tabac, mais avec mon Plan d'Accompagnement Personnalisé en Officine »

Zone géographique concernée : Officines de PACA

Période d'intervention :

Phase préparatoire (information/recrutement) OCT 2020

Phase opérative NOV 2020

Phase de recueil des données DEC 2020 – JANV 2021

Objectifs opérationnels :

**Accompagner et suivre à l'officine les patients qui souhaitent arrêter de fumer**

*Pour chaque objectif, il s'agira de préciser les indicateurs retenus et les résultats obtenus (nombre de stands, d'ateliers réalisés... (date, lieu, intervenants, nombre de participants...))*

Indicateurs	Résultats	commentaires
Nombre d'officine participantes	Prévues : 30 officines Réalisé 46 pharmacies inscrites 24 pharmacies ont rendu des dossiers (voir annexe 1 §1.1)	Nous constatons que les officines ont été volontaires pour participer, en dépit de la crise sanitaire. Cela montre la motivation des pharmaciens qui participent au programme pharm'observance PACA créée en 2016.
Nombre de patients suivis	Prévus 300 patients Réalisé 117 patients L'annexe §1 de ce document rapporte les données recueillies pour l'analyse.	Compte tenu de la crise sanitaire, nous sommes satisfaits d'avoir réalisé plus d'un tiers de l'objectif initial.

Pour la remontée nationale des données, les indicateurs suivants doivent être renseignés le cas échéant :

Nombre de personnes sensibilisées :	Patientèle des officines
Nombre de personnes s'engageant/s'inscrivant à l'opération	46 officines

Nombre de personnes recrutées pour les actions d'accompagnement	120 officines participant au dispositif Pharm'Observ PACA ont été informées lors des soirées de formation mensuelles et par e-mail. 1900 officines de PACA (une information a été adressée par le biais d'un courrier électronique. Les pharmaciens participants aux précédentes opérations mois sans tabac (39 pharmaciens) ont été appelés et invités à participer et à assister à la soirée de formation.
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un accompagnement dans leur sevrage tabagique	117 patients
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une prescription et/ d'une remise de substituts nicotiques	79 patients sur 117 ont bénéficié d'une prescription TSN

Par ailleurs, il s'agira de préciser :

- La mesure de l'atteinte du/des public (s) cible (s),  
La soirée de formation au sevrage tabagique animée par le pharmacien tabacologue et le pharmacien coordinateur du programme à eu lieu en visioconférence le 1/10/2020  
<http://www.urps-pharmaciens-paca.fr/wp-content/uploads/2020/09/formation-UTIP-URPS- DRAGUIGNAN oct-2020-1.pdf>
- les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (mobilisation des ressources, réalisation des activités et atteintes des objectifs...),  
Nous notons que plus de pharmaciens que prévu se sont inscrits à l'opération, nous avons limité les inscriptions à 46 pharmaciens. Seulement 22 ont pu accompagner des patients.  
Nous en concluons :
  - 1) Pour les pharmaciens inscrits mais non participants : que la crise sanitaire et les missions confiées aux pharmaciens (vaccination antigrippale, tests, désinfection des locaux...) ont mobilisé les pharmaciens ne leur laissant pas de temps pour la mission de sevrage tabagique
  - 2) Pour les pharmaciens participants : cette mission est maîtrisée et permet aux pharmaciens, même en cas de crise sanitaire de poursuivre cette mission de santé publique majeure
- les points forts et points faibles de l'action

Points forts	Points faibles
Motivation des pharmaciens pour s'impliquer dans mission de santé Publique	Mois sans tabac :
Acquisition pour les pharmaciens participants d'une méthodologie confortée lors de formations régulières	Période du mois de novembre peu propice car les pharmaciens sont sollicités par d'autres missions (vaccination antigrippale)
Augmentation du nombre de pharmaciens motivés	Période de crise sanitaire
Nous avons recruté 18% de patients n'ayant jamais réalisé de tentatives précédemment (voir §1.11)	Trop courte durée
Nous avons confirmé les résultats des années précédentes en permettant à plus de 46% des patients d'arrêter de fumer	



**C. Budget réalisé à la fin de l'action**

Postes de dépenses affectés au budget Fonds de lutte contre le tabac	Montants
<b>Moyens humains</b>	
3 demi-journées de pharmacien pour 2 pharmaciens (pharmacien clinicien et tabacologue) 4 heures par demi-journée par pharmacien soit 200 euros par demi-journée par pharmacien	<b>1200</b>
<b>Autres postes</b>	
Rémunération de 1 ou 2 entretiens de 50 euros par patient pour 88 patients (117 entretiens au total)	<b>5850</b>
<b>Evaluation</b>	
Recueil des données et analyse des résultats	<b>740</b>
Total demandé CPAM	<b>7 790 euros</b>
<b>Total autorisé CPAM : 16 440€</b>	
<b>Dépenses sur autres financements (préciser origine(s) et montant(s))</b>	<b>Fonds propres URPS</b>
FFUSION DES INFORMATIONS et divers documents (WEBMASTER) – Mobilisation pharmaciens par les élus de l'URPS	<b>1000 euros</b>
Comité de pilotage	<b>400</b>

*Justificatifs à joindre (attestations des organismes précisant la date de l'atelier, la durée de l'atelier réalisé, la qualité de l'intervenant et frais transport....)*

*Date signature et tampon du promoteur*

*Fait à Marseille, le 31/01/2021*

**Dr Félicia Ferrera-Bibas**  
**Vice-Présidente URPS Pharmaciens PACA**



37/39, bd Vincent Delpuech  
 13006 Marseille  
 Tél. : 09 67 17 95 44 - Fax : 04 86 010 020

**CBU RESIST PACA et  
MED AIDE**



Action commune URPS INTERPRO -  
Elue : Dr Françoise PASQUALI

**COMPTE RENDU REUNION  
Mardi 7 janvier 2020  
URPS SAGE FEMME /  
URPS IDE / CPIAS / URPS BIOLOGISTE / URPS ML PACA**

**Ordre du jour :**

- 1/ Lecture et analyse des indicateurs**
- 2/ Programmation des actions à venir**
- 3/ Questions diverses**

Rédaction : Yves Caumartin  
Validation : Dr Garnier Michel

La réunion débute par la présentation des indicateurs sur les années 2017, 2018 et 2019

Le Dr Jean Christophe Delarozière a identifié des indicateurs de réussite très probants :

En effet, de 2017 à 2019, le taux de fluoroquinolones a fortement décliné au profit de la Fosfomycine ce qui va dans le sens des recommandations reprises lors des soirées d'informations.

Il est également probable que les actions de sensibilisations lors des recommandations en matière de prescriptions d'antibiotiques en 2018 ont participé à infléchir les courbes.

Du fait également de la mise en place à 100 % d'un antibiogramme restreint par les biologistes, les choix du prescripteur sont d'autant limités et de ce fait mieux ciblés.

Enfin, l'alerte d'avril 2019 de l'ANSM relative aux risques induits par la prescription de fluoroquinolones a elle aussi permis d'atteindre des seuils fortement en baisse.

Si l'on s'en réfère au coût d'un traitement en lien avec les trois classes d'antibiotiques, on peut se rendre compte que là aussi un gain substantiel est à envisager, les antibiotiques préconisés étant deux à trois fois moins chers que ceux prescrits par habitude

Du fait de ces excellents résultats, le groupe souhaite poursuivre les actions de sensibilisation car les 5 réunions budgétées par l'appel à projet de l'ARS n'ont atteint qu'environ 60 prescripteurs.

Il est évoqué de développer de façon succincte une soirée de présentation (film, diaporama et questions réponses au sein des réunions de structuration d'exercice coordonné) ce qui permettrait, sous couvert d'une rallonge budgétaire, de proposer la location de la salle et un buffet et de laisser les professionnels de santé poursuivre leur réunion.

Pour le groupe, cela permettrait de cibler de très nombreux professionnels en même temps tout en sachant que l'ensemble des paramédicaux ont une influence certaine sur la prescription des médecins libéraux.

Le Dr Miche GARNIER souhaite rencontrer le Dr Gaétano SABBA au sein de la CPAM pour lui présenter non seulement ces résultats positifs mais également les économies générées par les bonnes pratiques.

Par la suite, un rendez-vous sera pris avec Mme Véronique PELLISIER via le Dr MUNOZ pour lui demander (demande récurrente faite en 2019) une rallonge budgétaire pour ces soirées d'informations d'une autre forme. (Au profit de l'exercice coordonné).

L'idée d'un rapport intermédiaire est posée avec pertinence, il sera débattu en regard des retours des deux rendez-vous précités.

**Prochaine réunion à envisager après les deux rendez vous**

2 Webinaires sont prévus en 2021.



BIENVUEILLANCE • CONFIDENTIALITÉ • CONFIANCE

Communiqué de presse

Le 15 décembre 2020

## **Explosion du risque de burnout chez les professionnels de santé en ville : Les URPS de la région PACA s'unissent et déploient MED'AIDE, le réseau d'écoute et d'entraide animé par les soignants, pour les soignants**

Les soignants et les professionnels de santé en ville accompagnent les Français au quotidien pour leur apporter soutien, écoute, information et soins. Ils ont été la première digue face à la pandémie de Covid-19. Après ces longs mois de mobilisation totale, les risques d'épuisement et de burnout explosent. Mobilisés pour soutenir tous les professionnels – qu'ils soient médecins, infirmiers, pharmaciens, biologistes, kiné...- les URPS de PACA s'unissent pour renforcer le dispositif MED'AIDE, un réseau d'écoute et d'entraide « confraternel » pour sensibiliser au risque du burnout et orienter les personnes en souffrance vers les bons interlocuteurs.

### **Les Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux PACA se mobilisent face au mal-être des soignants en ville**

La crise sanitaire de la COVID-19 a très durement impacté les professionnels de santé en ville. On estime aujourd'hui qu'**1 soignant sur 2 est concerné par les risques de burnout, de dépression ou d'épuisement.**

Face à cette urgence, **les URPS PACA ont décidé d'agir. Elles s'unissent pour renforcer le dispositif MED'AIDE**, élargi à l'ensemble des professionnels de santé en ville. À l'occasion de ce lancement, l'inter Urps déploie une vaste campagne de sensibilisation pour informer les soignants sur ces problématiques et les inciter à rejoindre ce réseau d'entraide.

**Selon sa spécialité et ses conditions d'exercice (isolé ou coordonné), chaque professionnel est confronté à des difficultés bien spécifiques : ressources humaines, finances, relation avec le patient...**



UN NUMÉRO UNIQUE, UNE ÉCOUTE,  
DES PISTES DE SOLUTIONS.

09 80 80 03 07

med'aide.urps-mi-paca.org

med'aide@interurps-paca.org



BIENVUEILLANCE • CONFIDENTIALITÉ • CONFIANCE

« La démarche interprofessionnelle est essentielle : elle doit permettre de s'adresser à chaque professionnel de santé et garantir une parfaite compréhension de la réalité vécue. Nous pouvons tous être confrontés à ce genre de situation. Il faut donc se faire aider au bon moment et sortir de l'isolement. » XX

Un dispositif pérenne de sensibilisation et d'accompagnement

MED'AIDE Inter URPS est un dispositif de sensibilisation, qui a vu le jour avec le soutien de l'ARS PACA, pour faire face aux signes et facteurs de risque d'épuisement professionnel. Il est animé pour et par les professionnels de santé, formés aux problématiques du burn out.

Il a pour missions principales de :

1. Prévenir les risques d'épuisement et de burn out grâce à des actions de sensibilisation.
2. Accompagner les soignants dans leurs démarches et leur offrir un soutien psychologique.
3. Guider ces professionnels de santé vers des structures d'entraide et interlocuteurs adaptés.

MED'AIDE Inter URPS propose une ligne d'écoute téléphonique (09.80.80.03.07) et un mail dédié (medaide@interurps-paca.org) afin de faciliter une prise en charge rapide et une orientation efficace. Une plateforme d'information est mise à disposition avec des outils de prévention et d'accompagnement.

Dr. Marie-Claire Tuffery, médecin généraliste coordonatrice du projet MED'AIDE : « Le bien-être des soignants est une des conditions indispensables pour garantir la qualité des soins prodigués aux Français. C'est pourquoi la protection et l'accompagnement des soignants est au cœur des prérogatives des URPS. MED'AIDE est un dispositif pérenne, qui existait avant la crise et qui continuera, par la suite, son action pour venir en aide aux professionnels de santé. »

Une campagne pour sensibiliser sur les risques de burnout et pour former les futurs "Guetteurs Veilleurs"

Dès le 15 décembre, une campagne de sensibilisation grand public sera déployée pour sensibiliser l'ensemble de la population, et en particulier les professionnels de santé, aux problématiques du mal-être chez les soignants. Elle aura également pour vocation d'encourager ces derniers à rejoindre à leur tour le réseau des « Guetteurs Veilleurs » de la région.







STRESS - CONDUITES ADDICTIVES,  
PERTE DE L'ESTIME DE SOI,  
RISQUE SUICIDAIRE, ...  
SUITE A UN EPUISEMENT PROFESSIONNEL,  
A DES DIFFICULTÉS ADMINISTRATIVES,  
FINANCIÈRES, JURIDIQUES OU AUTRES, ...

**C'EST PEUT-ÊTRE UN BURN-OUT  
NE RESTEZ PAS ISOLÉ(E) !**

0800 288 038

04 65 40 00 10

09 80 80 03 07



**APPELEZ !**

ON PEUT VOUS AIDER  
OU AIDER UN CONFRÈRE DE VOTRE ENTOURAGE



**PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS**



## Med'aide inter URPS c'est quoi ?



Prévenir l'épuisement professionnel par des actions  
sur le terrain et sensibiliser des guetteurs-veilleurs

En 2016 l'URPS ML PACA crée un dispositif d'entraide  
pour les médecins libéraux MED'AIDE, constitué d'élus  
libéraux sensibilisés aux difficultés de l'Entreprise  
Médicale Libérale et du médecin.

☎ 04 65 40 00 10

🌐 [medaide.urps-ml-paca.org](http://medaide.urps-ml-paca.org)

✉ [medaide@interurps-paca.org](mailto:medaide@interurps-paca.org)

✉ [medaide@urps-ml-paca.org](mailto:medaide@urps-ml-paca.org)

En coordination avec les structures d'entraide existantes, Med'aide propose des outils de prévention et d'accompagnement des confrères en difficulté.

En 2019, avec le soutien financier de l'ARS PACA, les URPS de la région PACA s'unissent et déploient Med'aide INTER URPS : **Entraide par les soignants, pour les soignants.**

Une permanence sociale téléphonique (SYNEXIAL) est recrutée afin de permettre à tout soignant libéral en difficulté d'avoir accès, en toute confidentialité vis-à-vis de ses pairs, à une assistante sociale dans le but de l'informer et de l'accompagner dans la résolution de ses problématiques sociales ou de l'orienter vers le professionnel adapté, qu'elles soient d'ordre privé ou professionnel.

Cette prestation, mise en place au 1<sup>er</sup> avril 2020 s'adresse à TOUS les soignants libéraux de la région et a démontré son utilité en cette période d'épidémie COVID 19 aggravant les difficultés des professionnels de santé.

Med'aide INTER URPS propose d'organiser des réunions d'information et de sensibilisation pour faire connaître ce dispositif dans toute la région PACA et inciter les professionnels de santé à rejoindre ce réseau d'entraide et à devenir des **GUETTEURS VEILLEURS**.

Med'aide peut intervenir lors de congrès, de réunions d'associations, proposer des fiches actions sur **PRENDRE SOIN DE CEUX QUI SOIGNENT** dans les CPTS, MSP, ESP.



**N'HESITEZ-PAS A NOUS CONTACTER.**



Depuis le début de la prestation, nous avons élaboré 3 bilans d'étape et 2 bilans d'activité, nous permettant de vous

alerter sur le nombre d'appels très bas, inquiétude qui nous a menée à prendre contact en septembre dernier avec les

URPS des infirmiers et des masseurs-kinésithérapeutes, pour rappeler l'existence de ce service social.

Le dernier bilan d'activité du 10 décembre 2020 notait la même désaffection du N° Vert d'aide aux soignants. Notre

analyse a mis en lumière, entre autre, un déficit de communication, puisque jusqu'en décembre, la majorité des appelants PACA sur le N° vert méconnaissait l'existence du service social à leur disposition.

Donc, et de façon quasi systématique, lorsqu'un soignant libéral de la région PACA appelle le numéro vert, la collaboratrice présente aussi le service social HOTLINE, indiquant les coordonnées ou transférant l'appel si une prise en

charge est nécessaire. Le service social est ainsi plutôt bien accueilli.

Dès le 16 décembre, l'URPS a mis en place une campagne de communication dont les effets ont été immédiats.

Nous notons, sur la période, 18 dossiers d'accompagnement social supplémentaires ouverts suite à cette campagne

d'information, dossiers touchant toutes les professions libérales et 24 appels pour de simples demandes d'information.

## **CONCLUSION**

Le service social des personnels soignants libéraux de la région PACA a été trop peu utilisé cette première année. Cette désertion est incompréhensive si l'on compare avec le nombre de médecins

pris en charge par la HOTLINE sur le territoire national sur la même période mais aussi si l'on étudie les problématiques exprimées par les infirmières et kinésithérapeutes d'autres régions ayant contacté le N° Vert.

L'équipe d'assistantes sociales de la HOTLINE s'est formée aux particularités des personnels soignants libéraux, prête à intervenir sur tous les aspects de la vie professionnelle et privée, de ces publics.

Nous sommes convaincues que des campagnes de communication ciblées et régulières devraient nous permettre une visibilité prompte à accueillir le plus grand nombre, comme l'a prouvé la dernière campagne de décembre.

Nous notons en janvier la continuité du nombre d'appels.

Notre proche collaboration avec les associations ASRA et MOTS, ouvertes à tous les soignants, nous permet également de disposer de prises en charges psychologiques, d'accompagnements médicaux et psychiatriques ainsi que d'informations juridiques.

Par ailleurs, nous proposons d'écrire régulièrement des articles concis concernant l'aspect social de certains thèmes propres à tous ou à une profession en particulier, reprenant ainsi les textes légaux, les aides légales et extra-légales.

De même, nous sommes disposées à un contact direct avec tous les responsables de chaque URPS pour échanger, répondre aux questions et nous adapter aux particularités de chaque profession.

C'est la visibilité de ce service qui le rendra utile.

**REUNIONS INSTITUTIONNELLES ET INTERPROFESSIONNELLES :**

**REUNIONS  
INSTITUTIONNELLES**

## - PRS 2

- La loi de modernisation de notre système de santé, publiée le 26 janvier 2016, fixe le nouveau cadre du P.R.S (Projet Régional de Santé). Ce P.R.S est construit autour de 3 documents :
- 1/ le COS (Cadre d'Orientation Stratégique) fixant des orientations à 10 ans,
- 2/ le S.R.S (Schéma Régional de Santé) : objectifs à 5 ans,
- 3/ P.R.A.P.S (Programme Régional d'Accès à la Prévention et au Soins des personnes les plus démunies : objectif à 5 ans, doit être publié au plus tard le 1er janvier 2018.
- Pour préparer ce nouveau projet, des I.C.R (Instances Collégiales Régionales) ont été constituées, ce sont des collectifs de travail régionaux réunissant les référents de l'A.R. S et des partenaires externes autour d'un parcours ou d'une thématique.
- 
- **Elus référents I.C.R :**
- I.C.R Maladies chroniques : Félicia FERRERA
- I.C.R Personnes âgées : Valérie OLLIER
- I.C.R Soins ville ambulatoire : Filip VAN DE WIELE
- I.C.R Addictions : Jean-Marie SOYER

## - REUNIONS INTERPRO

DR Michel SIFFRE-DR Françoise PASQUALI

Les élus des URPS médecins, pharmaciens, infirmiers, podologues, orthoptistes, orthophonistes, kinésithérapeutes, sages-femmes, podologues, chirurgiens-dentistes se réunissent environ tous les 3 mois.

Extrait présentation réunion interpro par le Dr Michel SIFFRE

\* **Connaissance des patients et de leur contexte social**  
(patient confiné seul, absence d'aidant ou de famille)

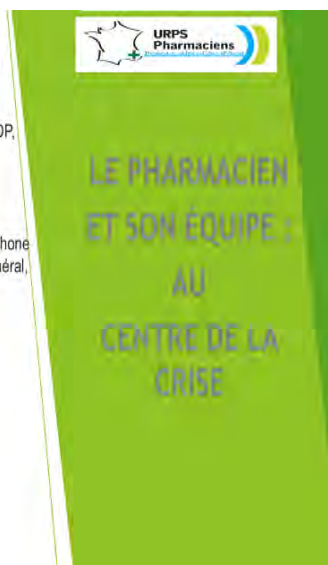
\* **Requêtes spécifiques concernant les médicaments** (DP, LOGICIEL, ...) = EVITER RISQUES IATROGÈNES

\* **Repérage** des personnes en position de vulnérabilité

\* **Réponses** aux multiples questions des patients par téléphone et en direct liées aux traitements, aux médicaments en général, au contexte sanitaire

\* **Orientation** selon questions et symptômes déclarés :

- vers le médecin traitant ou un médecin disponible
- vers une téléconsultation
- vers le 15
- vers les urgences
- vers le numéro dédié aux violences familiales
- vers une plate forme territoriale d'appui...



INTERPRO  
Mardi 9 juin 2020



INTERVENTION  
Dr Michel SIFFRE  
Président

Extrait réunion du 7 juillet 2020 avec l'ARS, RÉGION (Mr MUSELIER) où chaque URPS était intervenue pour faire un bilan des actions COVID.



### EPI - définition :

Un Equipement de Protection Individuelle (EPI) protège un individu contre un risque donné, et selon l'activité qu'il sera amené à exercer.

- ▶ Pour certaines professions (orthophonistes, orthoptistes, Masseurs kinésithérapeutes, podologues, préparateurs en pharmacie, aides à domicile, chirurgiens dentistes, sages-femmes ...) intégration trop tard dans les listes de professions envoyées aux pharmacies par la DGS .

Et pourtant, certaines professions, altruistes, ont offert leurs stocks d'avant crise.

### Les propositions faites pour améliorer le système de décentralisation de la politique de santé dans les régions

- ▶ Constaté que le patient a particulièrement besoins de ses soignants habituels pendant les crises sanitaires et donc conforter le rôle des libéraux en validant et donnant un cadre aux initiatives de terrain ayant fait leurs preuves.
- ▶ Constaté que la gestion de crise ne peut être totalement centralisée et mettre en place un comité régional de santé , restreint, avec la participation des URPS , doté d'un financement et d'un pouvoir décisionnaire.





## **Communiqué de presse**

### **Les Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux PACA communiquent,**

De par notre présence quotidienne sur le terrain et notre expérience, nous souhaitons participer aux décisions des instances régionales.

**Nous demandons la fin des « tests pour tous »** ce qui entraîne une déstabilisation des soins au sein des laboratoires de biologie médicale. Toute initiative doit être lancée après concertation et validation des professionnels de santé via les URPS.

Ces professionnels de santé doivent pouvoir prescrire les tests.

**Nous préconisons dans les aéroports l'utilisation des tests rapides antigéniques à la place des tests PCR** dont les résultats sont rendus au minimum en 48H.

**Nous demandons une procédure simplifiée et rapide pour l'ouverture des centres de dépistages COVID** et une obligation préfectorale des communes à fournir une salle si besoin.

**Nous demandons un paiement rapide des actes des professionnels** qui participent au dépistage COVID dans ces lieux dédiés ou au sein des LBM.

**Nous demandons que le suivi des patients COVID en sortie d'hospitalisation** soit effectué par les professionnels de santé libéraux et rétribué correctement.

**Nous demandons une procédure simplifiée pour l'ouverture d'hôtels COVID** afin d'isoler les patients COVID qui n'auraient pas les structures nécessaires (Dossiers proposés par les CPTS) et un financement ARS.

**Nous demandons une procédure opposable et signée par l'ARS** pour l'entrée des soignants dans les EHPAD en vue d'une continuité des soins. Nos aînés doivent être protégés mais ils doivent aussi être soignés.

**Nous demandons un financement de l'Etat** afin de financer des équipements de protections individuels pour les professionnels de santé qui en auraient besoin et dont la gestion serait confiée aux URPS.

**Nous demandons une reconnaissance de nos actions, une écoute plus attentive** suivie de décisions qui, enfin, iront dans le sens de nos demandes.

**Nous réitérons notre demande d'être acteurs décisionnaires** de la politique de santé de la Région.

**Sans quoi, nous n'aurons plus les moyens de motiver et mobiliser les professionnels de santé libéraux de terrain.**

M. Boris LOQUET  
Président  
URPS Biologistes

M. Jean-Pierre BORDAS  
Président  
URPS Chirurgiens-Dentistes

Mme Lucienne CLAUSTRES  
Présidente  
URPS Infirmières

M. Julien AUTHEMAN  
Président  
URPS Massages-Kinésithérapeutes

Dr Laurent SACCOMANO  
Président  
URPS Médecins Libéraux

Mme Isabelle CHARLES  
Présidente  
URPS Orthophonistes

M. Fabrice TEMPLIER  
Président  
URPS Orthoptistes

M. Michel SIFFRE  
Président  
URPS Pharmaciens

Mme Chantal SINIBALDI  
Présidente  
URPS Pédicures-Podologues

Mme Aurélie ROCHETTE  
Présidente  
URPS Sages-Femmes

- **CODAMUPTS**

Elus référents par département :

04 : Emmanuel LUTHRINGER -Philippe COMTE

05 : Jean-Luc FUBIANI

06 : Didier RODDE - Erwan BRAUD

13 : Thierry DESRUELLES - Valérie OLLIER

83 : Françoise PASQUALI - Michel SIFFRE

84 : Philippe VAN DE WIELE

Comité Départemental de l'Aide Médicale d'Urgence, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires.

Les CODAMUPTS s'occupent de la gestion et du suivi de l'organisation de service de garde pour l'ensemble des professionnels de santé.

Extrait :

**COMITE DEPARTEMENTAL DE L'AIDE MEDICALE URGENTE,  
DE LA PERMANENCE DES SOINS ET DES TRANSPORTS SANITAIRES  
DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

\*\*\*\*\*

**Compte-rendu de la réunion du 30 janvier 2020**

\*\*\*\*\*

Le CODAMUPTS s'est réuni à la préfecture le 30 janvier 2020, sous la présidence conjointe de M. Olivier JACOB, Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, et de Mme Anne HUBERT, déléguée départementale des Alpes-de-Haute-Provence, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé PACA.

Etaient présents :

- M. Christophe COUSIN, Directeur des services du cabinet à la préfecture ;
- M. le Dr Jean-Marie PINGEON, Médecin inspecteur de la délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence de l'ARS PACA ;
- M. François BERNIER, Attaché d'administration de la délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence de l'ARS PACA ;
- Mme Isabelle TERUEL, Infirmière de santé publique de la délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence de l'ARS PACA ;
- Mme Geneviève PRIMITERRA, Représentant le Conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence ;
- M. Philippe WAGNER, Représentant l'Association Départementale des Maires ;
- M. le Colonel Frédéric PIGNAUD, Directeur départemental du SDIS 04 ;
- M. le Dr Frédéric PETITJEAN, Médecin chef du SDIS 04 ;
- M. Le Lieutenant-colonel Henri COUVE, Officier des sapeurs-pompiers au SDIS 04 ;
- M. le Dr Jean-Claude MOULARD, Président du Conseil départemental de l'ordre des médecins ;
- Mme le Dr Myriam CADENEL-BELASCO, Représentant le Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgiens dentistes ;
- M. Olivier TOCHE, Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens ;
- M. le Dr Denis CASANOVA, Représentant l'Association des médecins urgentistes de France ;
- M. le Dr Gérard MERLO, Représentant l'Association Départementale de Permanence des Soins et Urgences Médicales des Alpes-de-Haute-Provence ;
- M. le Dr Pierre-François CHEVALLIER, Représentant l'URPS Médecins libéraux ;
- M. Philippe CONTE, Représentant l'URPS des pharmaciens d'officine ;
- M. Serge BRANDINELLI, Représentant l'Union Départementale des Pharmaciens des Alpes-de-Haute-Provence ;

## - ARS -URPS – ORDRE-SOINS DE PROXIMITE

Réunions tous les mois, parfois tous les 15 jours avec l'ARS, ORDRES, URPS, CPAM, ASSOCIATIONS DE PATIENTS, HOPITAUX ...

### Réunion ARS – URPS et ordres sur les soins de proximité

Le 29 juin 2020

#### Participants :

ARS - DSDP

URPS orthophonistes

Conseil régional ordre pédicures-podologues

URPS IDE

Conseil régional ordre kiné

URPS et conseil de l'ordre des Sages-femmes

Conseil régional ordre chirurgiens-dentistes

CROM

URPS ML - chargé de mission

URPS kiné

URPS pharmaciens

Assurance maladie, DCGDR et DRSM

Absent : URPS biologistes

#### 1. Point de situation sur le déconfinement

La circulation épidémie est en recul globalement mais avec des alertes autour de clusters. Au niveau international, l'OMS alerte sur la circulation importante du virus, notamment Asie et continent américain. Progressivement, mesures de déconfinement prises en France, ouverture des frontières qui s'applique sur le principe de la non quarantaine réciproque. Mobilité actuelle des populations plus forte aujourd'hui et dans notre région avec la saison estivale.

Retour de l'Assurance maladie (AM) sur le contact tracing : au niveau du service médical de l'AM, entre 8 et 15 cas positifs/jour depuis une dizaine de jours pour toute la région. 10 à 15 cas dans le 13, quelques-uns dans les autres départements. Des cas issus de la mobilité Europe, Afrique, avec quelques jours après leur arrivée des symptômes, nécessitant un contact tracing serré. Nécessitant une vigilance accrue avec la saison estivale. Peu de cas fortement symptomatiques.

Procédure des clusters : Une fois qu'un cluster est avéré, un médecin soit de l'AM soit de l'ARS prend contact avec la famille, avec les employeurs, etc pour évaluer la situation, enquêter avec qui la personne a été en contact et prendre la décision du dépistage au-delà des personnes contacts de l'ensemble des membres de la communauté/collectivité concernée. C'est ce qui s'est passé dans les exploitations agricoles du 13 et 84.

Retour des professionnels :

- Un relâchement des patients sur les gestes barrières et notamment le port du masque,



- On peut se procurer encore des FFP2 gratuitement dans les officines selon les règles édictées par le national. Le fait que les FFP2 ne soient pas autorisés pour certaines professions (ex : orthophonistes) posent problème dans certaines rééducations avec projection d'aérosols.

⇒ □ Sur ce dernier point, l'ARS donnera une visibilité aux professionnels pour les deux mois d'été.

- Problématique de la climatisation : les recommandations permettent d'utiliser la clim sans brassage d'air => compliqué pour les centres de réadaptation fonctionnelle, notamment avec les recommandations



### Réunion ORDRES / URPS / AM / ARS

Jeudi 8 octobre 2020

#### Participants :

- Lucienne Claustre, URPS IDEL
- Madame Renard / Cécilia Breneur, Ordre des infirmiers
- JM Castan, Conseil régional de l'ordre des dentistes
- JP Bordas, URPS Dentiste
- Dr Bruno Melet, Ordre Médecin
- Dr Tiers Bautrean / Laurent Saccomano, URPS ML
- Stéphane Michel, Ordre régional MK
- Julien Autheman, URPS MK
- Chantal Sinibaldi, URPS Pédicure Podologue
- Sébastien Moigne-Bressan, Ordre Pédicure Podologue
- Michel Siffre, URPS Pharmacien
- Boris Loquet, URPS Biologiste
- Isabelle Charles, URPS Orthophoniste
- Virginie Cassaro / Johanna Mabilie, Assurance Maladie
- M. Zénou, Centre de santé

ARS : Philippe De Mester / Stéphanie Basso / Philippe Malfait / Marion Chabert / Charlotte Grimaldi-Monnoyer / Manuel Munoz-Rivero / Fabien Marcangeli

#### Excusés :

- Ordre des sages-femmes
- URPS Sages-Femmes
- Ordre des pharmaciens

#### 1/ Introduction par le directeur général de l'ARS

Affluence dans les milieux hospitaliers et les cabinets de ville.

L'évolution d'aujourd'hui n'est pas comparable avec celle constatée lors de la 1ère vague ; les choses évoluent plus progressivement, ce qui permet d'adapter nos actions qui s'appuient sur une meilleure connaissance de la maladie, tant en terme de diagnostic que de traitement.

Malgré des réactions et polémiques récentes face à certaines décisions, le dialogue en local avec les partenaires n'est pas rompu, au contraire.

Aujourd'hui, l'enjeu est d'apporter une réponse adaptée en mobilisant tous les acteurs de santé (hospitalier, médico-sociale et les professionnels de ville) et également en associant la fédération des centres de santé à nos discussions et nos travaux d'aujourd'hui.

A la crise sanitaire, s'ajoute aujourd'hui, la crise de la vallée de la Roya et la Vésubie. Et très vite, on a vu l'implication, la participation du collectif de la santé, à la gestion de la crise. C'est un travail exemplaire qu'il convient de souligner, qui montre qu'une bonne organisation des professionnels sur un territoire peut avoir des conséquences positives dans la gestion d'une catastrophe.

Collaboration étroite avec l'AM pour toutes les prises de décisions ++.



- **GIP IeSS**

Administrateur : Dr Michel SIFFRE

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 1er juillet 2020

Le 1er Juillet 2020 à 10 h, les administrateurs du groupement d'intérêt public "Innovation e-Santé Sud" se sont réunis en conseil au siège du groupement 145, Chemin du PALYVESTRE - 83400 HYERES.

Sont présents et ont élargé la feuille de présence M. AUROY Yves, Mme CORNET GICQUEL Géraldine, M. DEMESTER Philippe, M. GUEPRATTE Charles, M. GUARDIGLI Wilfrid, M. LIMOUZY Frédéric, M. MONDOLONI Loïc, Mme ORHOND Céline, M. REIG Frédéric, M. SIFFRE Michel et M. MAYER Philippe (suppléant de M. ARNAUD)

Sont présents en téléconférence : M. HAMOUDI Raphaël et M. VAILLANT Xavier.

Sont présents en visioconférence M. SACCOMANO Laurent et M. ALEMANO Pierre (supplément de M. MAURIZI)

M. JACQUES Jean Noel et Mme SALESSE LAVERGNE Isabelle sont absents et non représentés.

*Conformément aux termes de l'article XIX section 19.03 de la convention constitutive du GIP IeSS, le Conseil d'Administration ne délibère valablement que lorsque les  $\frac{2}{3}$  au moins de ses membres sont présents ou représentés et qu'ils détiennent conjointement au moins la moitié des droits statutaires.*

15 administrateurs sont présents sur un total de 17.

### **Invitation par mail :**

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le prochain Conseil d'Administration de notre groupement se tiendra le **vendredi 11 décembre 2020 à 10 heures.**

En raison des conditions sanitaires la réunion se tiendra en visioconférence.

L'ordre du jour ainsi que l'ensemble des informations relatives aux modalités de connexion vous seront transmis très prochainement.

Ce mail est adressé en copie aux administrateurs suppléants pour information. Ils seront recontactés séparément pour le cas où l'administrateur titulaire ne pourrait pas être présent ce jour-là.

Pour des raisons de logistique, auriez-vous l'amabilité de me confirmer d'ores et déjà votre disponibilité pour assister à ce Conseil d'Administration ?

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Respectueusement.

--

## - C.P.T.S (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)

Depuis 2018, l'URPS PHARMACIENS PACA a commencé à inciter les pharmaciens à se mobiliser, soit pour être à l'origine avec d'autres professionnels de santé, soit pour s'intégrer à des projets de CPTS concernant leur territoire.

### LES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le plan MA SANTÉ 2022 est une réforme du système de santé en cours actuellement. Cette réforme inclut la création des **CPTS** : communautés professionnelles territoriales de santé.

Elles ont pour rôle de coordonner les professionnels d'un même territoire qui souhaitent s'organiser, à leur initiative, autour d'un projet de santé pour répondre à des problématiques communes.

#### Qui fait partie de ces structures ?

La CPTS est par nature pluriprofessionnelle et pluri-acteurs :

- Elle est créée à l'initiative de professionnels de santé de ville
- Les établissements de santé, les établissements et services médico sociaux, les professionnels du social et les acteurs de prévention ont vocation à y participer

#### Une CPTS, une population, un territoire, des PS





**Les CPTS sont destinées à répondre à deux défis de notre système de santé :**

- des soins de ville insuffisamment structurés pour faire face aux enjeux du virage ambulatoire, de la démographie médicale et de la croissance des maladies chroniques ;
- un sentiment d'isolement de certains professionnels de santé, un exercice coordonné insuffisamment développé et trop peu de liens entre les professionnels de santé de ville et l'hôpital.

**L'accord avec l'Assurance Maladie fixe 3 missions prioritaires.**

**La première est de faciliter l'accès aux soins des patients à travers deux leviers :**

- **faciliter l'accès à un médecin traitant** : environ 10% des patients n'ont pas de médecin traitant ce qui est dommageable pour le suivi de leur santé. pour répondre à cette mission, la CPTS fera, en lien notamment avec l'Assurance Maladie, un recensement des patients concernés et déterminera le degré de priorité du patient au regard de ses besoins de santé. Ensuite, les professionnels détermineront qui, au sein de leur communauté, est en capacité d'assurer le suivi de nouveaux patients. Ainsi, un patient qui cherche un médecin pourra se tourner vers la CPTS de son territoire pour se faire aider dans sa recherche ;
- **améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville** : les CPTS ont pour mission de permettre aux patients du territoire concerné d'obtenir un rendez-vous le jour-même ou dans les 24 heures (dès lors qu'il s'agit d'une urgence non vitale). Pour ce faire, la CPTS s'appuiera sur les médecins du territoire, généralistes comme spécialistes, libéraux comme hospitaliers, ainsi que sur les autres professions de santé pouvant assurer une prise en charge rapide, après vérification du besoin du patient.

**La deuxième mission porte sur l'organisation des parcours des patients** en vue d'assurer une meilleure coordination entre les acteurs, d'éviter les ruptures de parcours et de favoriser autant que possible le maintien à domicile des patients, via une gestion coordonnée renforcée entre tous les acteurs de santé intervenant autour du même patient (mise en place d'annuaires des acteurs de santé, réunions pluriprofessionnelles régulières, outils de partage autour des patients, etc.).

**La troisième mission principale concerne la prévention** : risques iatrogènes, perte d'autonomie, obésité, diabète, mélanome, violences intrafamiliales....

Les CPTS peuvent se mobiliser au service de la promotion de la vaccination, des mesures barrières (ex. port de masques...) et des recommandations délivrées par les autorités sanitaires en cas de risque particulier (ex. participation à la diffusion de recommandations existantes en cas de vague de chaleur, pollution atmosphérique...).

Il existe aussi d'autres missions possibles : faire en sorte que les professionnels de santé viennent s'installer sur le territoire pour améliorer l'offre de soins et améliorer la qualité des soins.

En résumé, la CPTS pourra s'emparer de toute mission de santé publique.

**Comment se formalise l'accord entre les professionnels de santé et l'Assurance Maladie ?**

L'accord prend la forme d'un contrat, qui peut évoluer en même temps que la CPTS. Il est signé au niveau local entre l'agence régionale de santé, les professionnels impliqués et l'Assurance Maladie. Au-delà des grands principes fixés dans l'accord national, ce contrat est construit pour chaque communauté, afin de répondre aux spécificités locales. Le contenu précis des missions, les moyens déployés, les indicateurs et le suivi des résultats sont définis au niveau local.

Au moment de la parution de cet article, seules quelques CPTS ont signé en PACA ce fameux contrat mais elles y travaillent ardemment.

**Et en attendant ?**

En cette période de crise sanitaire, et avant même d'avoir signé ce contrat avec l'Assurance Maladie et l'ARS, les CPTS se sont déjà mobilisées pour tisser des liens avec les structures hospitalières, pour créer des centres de consultation COVID au moment de la première vague,

pour créer des centres de dépistages en partenariat avec les collectivités locales (Mairies notamment) et les Laboratoires de Biologie Médicale.



#### **Autre avantage de la CPTS :**

Les professionnels libéraux ainsi regroupés constituent **un interlocuteur unique** et cela facilite le dialogue avec l'Hôpital ou les cliniques et l'administration.

Ce n'est pas « une couche de plus », mais bien une structure de proximité puisque les territoires sont soit un ou plusieurs arrondissements pour les grandes villes, soit un bassin de vie où les patients ont les mêmes habitudes. (pour exemple, il existe des petites CPTS d'environ 10 000 habitants (Nord des Alpes Maritimes) et des très grandes de plus de 200 000 habitants (plusieurs arrondissements de Marseille).

En PACA, entre 60 et 80 CPTS verront le jour d'ici 2022.

Toutes ne sont pas au même point d'avancée mais vous en entendrez forcément parler lorsqu'elles seront opérationnelles totalement.

A noter tout de même que l'adhésion pour les professionnels n'est pas obligatoire mais bien entendu fortement recommandée !

N'hésitez pas à en parler à vos professionnels de santé : Médecins, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues, transporteurs, centres de santé, biologistes, pharmaciens, audioprothésistes, opticiens et fournisseurs d'appareillage.

Michel SIFFRE, Président URPS PHARMACIENS PACA ( Union Régionale des professionnels de santé).

Sources : AMELI.FR, CPTS Pays d'ARLES, CPTS VAR OUEST, Fédération Nationale des CPTS.



Le élu n t eu vre cet état de li eux et la créati n de P S ; l'URPS a été m ni ré e nte

Nom CPTS	Dpt	Nom du leader / Président association	Nom coordonnateur	Contact de la CPTS **	Date de validation de la LI	Date de réception du projet de santé	Date de validation du projet de santé	Date démarrage de l'ACI
<b>CPTS Actes Santé</b>	13	Mme Jessica LAVIGNE - IDE		contact@acte s-sante.fr	16/5/2019	4/11/202 0	4/12/2020	15/12/20 20
<b>CPTS Activ Santé (Marseille 4-5)</b>	13	Mme Martine GIORDANINO		activ.sante13 @gmail.com	23/9/2020			0
<b>CPTS Aix Sainte Victoire</b>	13	Dr Gaetan GENTILE/ Mme Audrey FERULLO - IDE		cptsaixstevict oire@gmail.c om	25/2/2019			0
<b>CPTS Antipolis</b>	06	Dr Florence SAVAGE	Sophie HOAREAU	cptsantipolis @gmail.com	11/2/2020			0
<b>CPTS Buech- Devoluy</b>	04	Dr Françoise ROBACH		cpts.buechde voluy@orang e.fr	1/10/2020			0
<b>CPTS Cerebellum Pays des Sorgues et Luberon</b>	84	M. Jean-Thomas BAILLY, Masseur- Kinésithérapeute			9/11/2020			0
<b>CPTS Champsaur- Valgaudemar</b>	05	Dr Emmanuel FILZ	Hélène BEGUIN	contact.pscv @gmail.com / 04 13 38 73 61	Conversion	13/8/202 0	13/10/2020	7/12/202 0
<b>CPTS Comtat Venaissin</b>	84	Mme Caroline FOURCADE / Dr Sébastien ADNOT	Julie ALARY	contact@cpts -synapse.com	18/11/2019	19/10/20 20	16/12/2020	23/12/20 20
<b>CPTS de la Riviera Française</b>	06	Dr Jean-Louis GERSCHTEIN	Kathleen WAEYTENS	cptsdelarivier afrancaise@g mail.com	18/7/2019	16/11/20 20	attente fiche PA	0
<b>CPTS des Baous</b>	06	Dr Fabrice GASPERINI			1/10/2020			0
<b>CPTS des Collines</b>	13	Drs Félicia FERRERA / Bruno PEMBEDJOGLOU		cptsdescolline s.projet@gma il.com	11/12/2020			0
<b>CPTS des Collines de Valbonne</b>	06	Dr VERON		pharmaciedur ouret@perso. alliadis.net; cptsdescolline svalbonne@g mail.com	11/10/2019			0
<b>CPTS des Iles d'Or</b>	83	Dr Marianne HAUVUY	Marie Christine BATESTTI / Mme Emma VATINAEL		7/7/2019	11/1/202 1		
<b>CPTS Dracéni e Provence Verdon</b>	83	Mme Marion JOLY - IDE	Cindy PUGLIESE	assos@cptsdr acenie.fr	7/7/2019	8/12/202 0		
<b>CPTS du Golfe de Saint Tropez</b>	83	Dr Xavier CRIGNON	Michael JOUD	cptsdugolfe@ hotmail.com	Conversion	23/7/202 0	attente réponse président	0
<b>CPTS du Grand Avignon</b>	84	Dr Bernard MUSCAT	Elodie LE COZANNET	contact@cpts -avignon.fr	18/11/2019			0
<b>CPTS du Pays d'Arles</b>	13	Dr Bernard GIRAL	Corinne LEHMAN	cptspaysdarle s@gmail.com	Conversion	1/12/201 9	21/2/2020	10/12/20 20
<b>CPTS du Pays d'Azur</b>	06	Dr Laurent SACCOMANO	Auréli e MONTANELLA	cptsdazur@g mail.com	18/7/2019			0

<b>CPTS du Pays de Lérins</b>	06	Dr Renaud FERRIER		0	cptspaysdelerins@gmail.com	11/10/2019					0
<b>CPTS du Pays de Martigues</b>	13	Dr Gérard EDDI	Rose-Marie de Lima		contact@cpts-martigues.fr	11/10/2019					
<b>CPTS du Pays des Maures - Littoral</b>	83	Dr Isabel CANONNE		0	cpts.paysdesmaures.littoral@gmail.com	28/11/2019					0
<b>CPTS du Pays Gapençais</b>	04	Dr Simon FILIPPI / Mme Muriel POLETTI - IDE		0	cptsgapençais@gmail.com	1/10/2020					0
<b>CPTS du Plateau</b>	13	Dr Didier THERY/ Dr Amina MASSEBOEUF/ Yamina HAMADI DEVEZE		0	cptsduplateau@gmail.com	11/12/2020					0
<b>CPTS Initiatives Santé</b>	13	Dr Florence ZEMOUR	Flora CAIMI		cpts.initiatives.sante@gmail.com	12/12/2019					0
<b>CPTS Itinéraire Santé</b>	13	Dr Didier RONFLE	Julie GHAZAROSSIAN / Johanna ZARATZIAN		cpts.11.12.13@gmail.com	12/12/2019					0
<b>CPTS Littoral Sud-Perless (Marseille 8-9)</b>	13	Mme Alexandra DEGLIN / Mme Anne-Marie CADORET-PONS		0	perless13@gmail.com	23/9/2020					0
<b>CPTS LSTO</b>	83	Dr Wilfrid GUARDIGLI	Emilie MERENS		cptslsto@orange.fr / 06 08 15 25 15	début 2019	29/9/2020	23/12/2020		24/12/2020	20
<b>CPTS Marseille 2-3</b>	13	Mme. Naouel HELLOUB		0	cptsmarseille2et3eme@gmail.com	2/11/2020					0
<b>CPTS Marseille-7</b>	13	Mme Saida MEZI		0	cpts13007@gmail.com	23/9/2020					0
<b>CPTS Nice Est - Rives du Paillon</b>	06	M. David GUILLON / Mme Sherhazade ESSABER - IDE		0		1/10/2020					0
<b>CPTS Nice ouest Vallée</b>	06	Dr Céline CASTA	Najma El GAIDI		coordinationcpts.niceouest@gmail.com	Conversion	23/10/2020		en cours de validation		
<b>CPTS Pays Briançonnais</b>	05	Mme Valérie POULLILIAN / Mme Nadia ECHAOURI		0	cpts.grandbriannonnais@gmail.com	1/10/2020					0
<b>CPTS Pays d'Aubagne et de l'Etoile</b>	13	Mme Nathalie BONAVENTURE - IDE	Muriel OLETIC		asso.rspects@outlook.com	25/2/2019					0
<b>CPTS Pays d'Aubagne Garlaban Sainte Baume</b>	13	Mr Patrick RAIMOND - pharmacien		0	cpts-garlaban-stebaume@outlook.fr	Accord entre 2 projets					0
<b>CPTS Pays de Grasse</b>	06	Dr Sarah FILALI		0	apspg06@gmail.com	1/10/2020					0
<b>CPTS Pluri Santé Marseille 1er</b>	13	M. Matthieu PIETRI		0		23/9/2020					0
<b>CPTS Provence Santé</b>	13	Dr Julie CURJOL-SOTO	Frederique AIMAR (secrétaire CPTS)		contact@cptsprovencesante.com	23/9/2020					0
<b>CPTS Provence Verte</b>	83	M. ESTUBLIER MEOUNES - Pharmacien	Philippe ROGNONI		cptsprovenceverte@gmail.com	6/2/2020					0

<b>CPTS Santé Lub</b>	<b>84</b>	Dr LEMOINE	Frédéric GUIOT	contact@sant elub.fr	22/6/2020			0
<b>CPTS Tinée Vésubie</b>	<b>06</b>	Dr Georges GRAGLIA	Raphaëlle CASTAINGS	cptstineevesu bie@gmail.co m	18/7/2019	16/9/202 0	13/11/2020	8/12/202 0
<b>CPTS Toulon Littoral</b>	<b>83</b>	M. Francis GAHUZES			1/10/2020			0
<b>CPTS Val de Siagne</b>	<b>06</b>	Dr Kévin DABENE	Samira MARITATO	cptsvaldesiag ne@gmail.co m	11/10/2019			0
<b>CPTS Val Durance</b>	<b>13</b>	Dr Guillaume MICHELON		cptsvalduranc e@gmail.com	2/11/2020			0
<b>CPTS Var Est Pays de Fayence</b>	<b>83</b>	M. Patrick MAGNETTO - Pharmacien	Rallia GRAOUDI		28/11/2019			0
<b>CPTS Var Estérel Méditerranée</b>	<b>83</b>	Mme Maria PERES - IDE	Antonin TAFANY		7/7/2019			0
<b>CPTS Var Ouest</b>	<b>83</b>	M. Michel SIFFRE - Pharmacien	Angélique PALMERINI ESTEVEZ	cptsvarouest @gmail.com / 0493414894	7/7/2019	25/11/20 20	16/12/2020	24/12/20 20
<b>CPTS Var Provence Méditerranée</b>	<b>83</b>	Mme Sandrine GARNIER - IDE	Celine ADAM	cptsvpm@gm ail.com / cptsvpm@pac a.mssante.fr	7/7/2019	8/11/202 0	23/12/2020	24/12/20 20
<b>CPTS Verdon</b>	<b>04</b>	Dr Delphine BAGARRY -Député des Alpes de Haute provence	Vincent TRAMINI	cptsduverdon @gmail.com	1/6/2019	9/11/202 0	23/12/2020	
<b>CPTS Vignes et Calanques</b>	<b>13</b>	Mme Elodie GRILLOU / Mme Laurence STABLOT - IDE		cpts.vignes.ca lanques@gm ail.com	23/9/2020			0



Septèmes-les-Vallons, le 16 juin 2020

## Le Maire

Dossier suivi par Muriel SANCHEZ  
Agent d'accueil  
Direction de l'Action Sociale  
Tél : 04.91.96.31.51.  
[ccras@ville-septemes.fr](mailto:ccras@ville-septemes.fr)

Vos références

Nos références AM/SC/PB/SR/ MS  - dpt.  /DAS

Objet : invitation à la réunion de la Création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion d'information pour la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé sur la Ville de Septèmes les Vallons. Comme cela a été abordé à plusieurs reprises, la Ville a à cœur de soutenir tous les professionnels de santé du territoire afin de garantir une qualité de soins pour tous les Septémois.

Cette réunion se déroulera sous l'égide d'Anne OLIVERO, Conseillère Municipale Déléguée à la Santé et aux relations avec les professionnels de santé, des Unions Régionales des Professionnels de Santé, des médecins, des Infirmières libérales, des pharmaciens et de l'Agence Régionale de Santé le :

**Jeudi 2 juillet 2020 à 18 h 30 Salle Jean FERRAT**

Une réponse par courriel à l'adresse suivante : [ccras@ville-septemes.fr](mailto:ccras@ville-septemes.fr) est souhaitée.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

André MOLINO





# Communautés Professionnelles Territoriales de Santé - en région Provence - Alpes - Côte d'Azur -

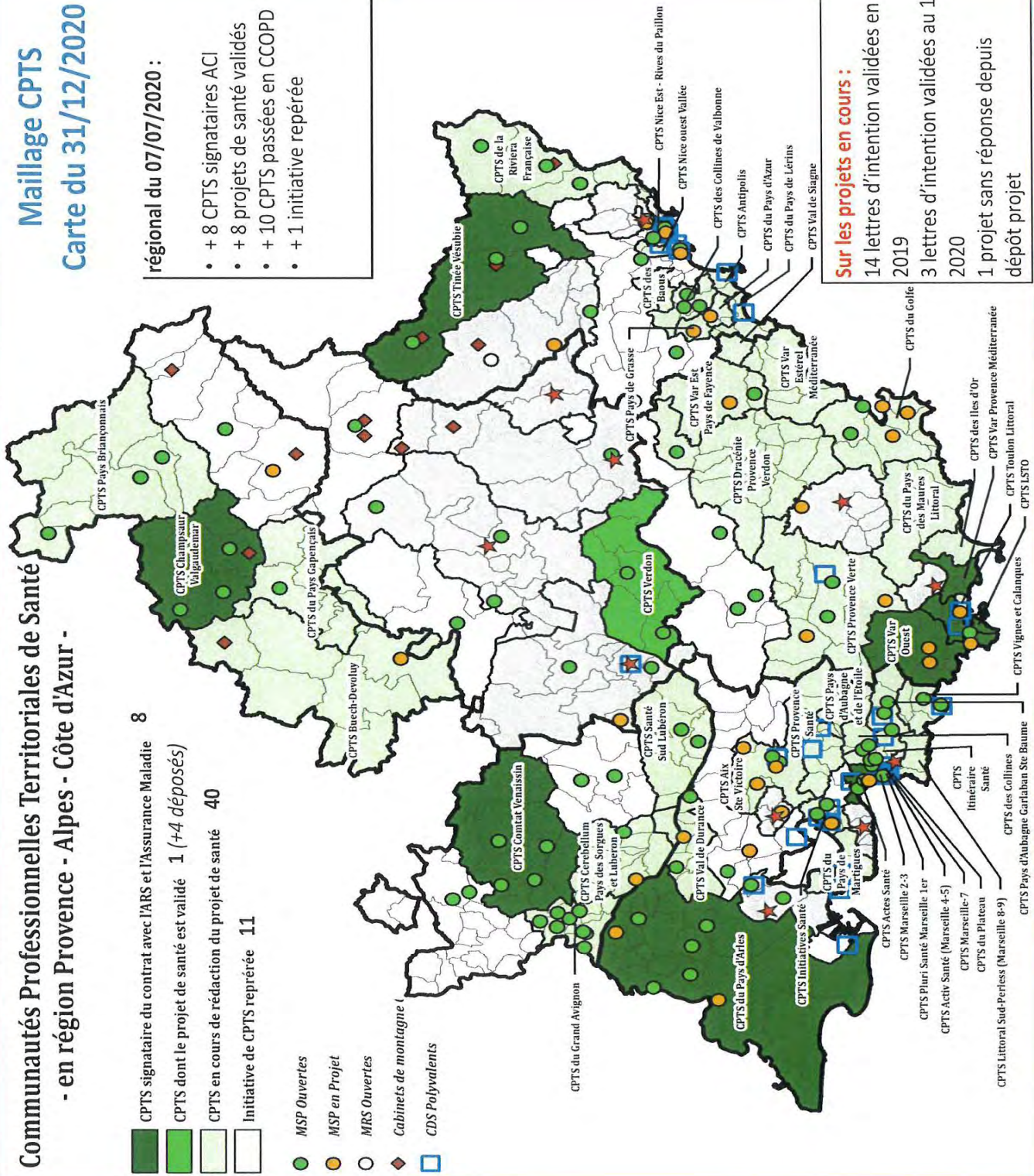
## Maillage CPTS Carte du 31/12/2020

- CPTS signataire du contrat avec l'ARS et l'Assurance Maladie 8
- CPTS dont le projet de santé est validé 1 (+4 déposés)
- CPTS en cours de rédaction du projet de santé 40
- Initiative de CPTS reprise 11

- MSP Ouvertes
- MSP en Projet
- MRS Ouvertes
- Cabinets de montagne
- CDS Polyvalents

régional du 07/07/2020 :

- + 8 CPTS signataires ACI
- + 8 projets de santé validés
- + 10 CPTS passées en CCOPD
- + 1 initiative repérée



**Sur les projets en cours :**

- 14 lettres d'intention validées en 2019
- 3 lettres d'intention validées au 15/2020
- 1 projet sans réponse depuis dépôt projet

**PLANNING ANNUEL  
REUNIONS  
DES ELUS**

## PLANNING ANNUEL REUNIONS DES ELUS 2019:

### Listing non exhaustif

THEMATIQUE REUNIONSELUS JANVIER 2020	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
TRESORERIE SIEGE	07/01/2020	10H	SIEGE	THIERRY
FAC DIRE STOP REUNION	09/01/2020	17H30	FAC	FELICIA
CCFINANCIERE REUNION	10/01/2020	14H30	CAB COMPTABLE	FUBIANI-COMTE-OLLIER
REUNION NOVARTIS lucie HEBARD	10/01/2020	14H	URPS	FELICIA
AG URPS	13/01/2020	10H-18H	URPS	TOUS
Présentation des CPTS et rôle du pharmacien lors du séminaire national des laboratoires Hartmann	14/01/2020		BIOT	MICHEL
Journée nationale des URPS à Lyon .	15+16/01/2020	AP+SOIR	LYON	MICHEL
FONCTIONNEMENT SIEGE	17/01/2020	MATIN	SIEGE	FRANCOISE
MST PAPO EVALUATION MATINEE	20/01/2020	MATIN	FAC	FELICIA
COPIE SEMAINE EUROPEENNE VACCINATION CRES	21/01/2020	14H-16H30	CRES	FRANCOISE
REUNION OUTILS SYSTÈME INFORMATIQUE ESANTE-ARSGRADES	21/01/2020	10H ET 16H	URPS ML	MICHEL
REUNION EPUISEMENT PROF	21/01/2020	20H	URPS ML	FRANCOISE
BILAN MST PAPO	23/01/2020	MATINEE	SIEGE	FELICIA + CHANTAL
CPTS CŒUR DU VAR PROVENCE VERTE CARNOULES	23/01/2020	20H	salle des fêtes Daumier CARNOULES	PATRICK MAGNETTO
RDV HOP ST MUSSE DR LAO PREPA SOIREE DIABETO PHIE CLINIQUE	23/01/2020	9H-12H	HOP ST MUSSE	FRANCOISE
TRESORERIE SIEGE	24/01/2020	10H	SIEGE	THIERRY
CONFERENCE PSO ET MICI HOP ST ANNE TOULON	24/01/2020	15H-16H	HOP ST ANNE	FRANCOISE
COREVIH MR POLESEL	24/01/2020	MATIN		FRANCOISE
HOP ST ANNE -DR COILLOT	28/01/2020	MATIN	POINT AOD	FRANCOISE
CODAMUTPS MARSEILLE	30/01/2020	14H30	PREFECTURE	THIERRY
Intervention journée des sages femmes à Marseille .	31/01/2020	SOIR	MARSEILLE	MICHEL
THEMATIQUE REUNIONS ELUS fevrier 2020 COVID	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
REUNION VILLE HOP PATIENTS CANCEREUX AVIGNON	06/02/20120	19H	HOTEL LAVARIN - AVIGNON	FILIP
CCOP VAR	06/02/2020	JOURNEE	CPAM LA RODE TOULON	MICHEL
REUNION TRAVAIL PHARM OBS TROD	10/02/2020	MATIN	URPS	FELICIA
RDV ONCO MME EL DEMERY ORGANISATION SOIREE ONCO TOULON	10/02/2020	?		MICHEL
BUREAU	11/02/2020	9H30	CERP AUBAGNE	ELUS
SOIREE NOUVELLES MISSIONS	11/02/2020	20H	FAC MARSEILLE	FELICIA
COOP STRATEGIQUE NICE	11/02/2020	JOURNEE	Bâtiment Mont des Merveilles - salles 529 et 529 bis Centre Administratif	RODDE DIDIER

Appel à relecture nationale (INCa) : Etat des lieux après cancer	12/02/2020	EN COURS	TOULON	P. MAGNETTO
ASSEMBLEE CONSEIL TERRITORIAL SANTE AVIGNON	13/02/2020	9H30	CENTRE HOSP AVIGNON	FILIP
SOIREE ALLAITEMENT PLACE DU PHIEN	13/02/2020	20H	URPS PHARMACIENS	MICHEL
MAIA Mise en place lien ville hop salon et Martigues	14/02/2020			Laurence CASSARINO
REUNION MGEN	24/02/2020	MATIN	ALLAUCH	FELICIA
REUNION CORONAVIRUS ARS	25/02/2020	15H30	IFSI BLANCARDE	Thierry
REUNION TRAVAIL TROD siège	27/02/2020	APRES MIDI	siège urps	FELICIA
TRESORERIE SIEGE	27/02/2020	APRES MIDI	URPS	THIERRY
ARS CORONAVIRUS 06	27/02/2020	APRES MIDI	NICE	GIGLIOTTI RAPHAEL (phien expert)
POINT SUR LES TROD AVEC Sanofi	28/02/2020	13h-15h	ALLAUCH	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS MARS 2020 COVID</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
PREPARATION EPIDEMIE COVID19 MARSEILLE ARS + URPS SIEGE	03/03/2020	13H -17H	ARS + SIEGE	MICHEL
TRESORERIE + AVOCAT	06/03/2020	9H-12H	SIEGE URPS	THIERRY
RDV DR COLLIOT POINT SUR LES AOD	10/03/2020	10h	TOULON HOP ST ANNE	FRANCOISE
ARS VAR COVID 19 point sur la situation	12/03/2020	11H	DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE ARS DU VAR	Patrick Magnetto
CTS VAUCLUSE	13/03/2020	MATIN	HOP AVIGNON	VAN DE WIELE
BUREAU ZOOM	26/03/20120	10H	URPS PHARMACIENS	ELUS
REUNION TRAVAIL ARS COVID	17/03/2020		VISIO	MICHEL
REUNION PRISE EN CHARGE PLAIES	19/03/2020	13H30	POLE UNIVERSITAIRE GAP	Jean -Luc
FORUM REG INFIRMIERE	19/03/2020	JOURNEE	PARC CHANOT	MICHEL
VALPROATE	23/03/2020	20H	URPS MEDECINS	FELICIA
CRES VACCINATION 2 EME COPIL	24/03/2020	14H	CRES	FRANCOISE
INTERPRO URPS	24/03/2020	19H	URPS DENTISTES	MICHEL
REUNION D INFO AVEC LES PODOLOGUES SUR URPS ET CPTS	25/03/2020	12H	Restaurant La taverne affligen toulon	MICHEL
CCOPD opérationnelle DU 13	26/03/2020	JOURNEE	ARS PACA	FELICIA
COREVIH "Cancers ORL et infection HPV"	26/03/2020	19H30	Hôpital Saint Joseph Marseille	
CA IESS GRADES	27/03/2020	10h	CHU NICE 4 AV VICTORIA	MICHEL
Réunion d'INFORMATION ET DE PARTAGE sur les PARCOURS COMPLEXES EN CANCEROLOGIE.	31/03/2020	20H	Institut Sainte-Catherine	FILIP
CLUB CPTS ARS	31/03/2020	MATIN	AIX EN PROVENCE	MICHEL
INTERPRO URPS	31/03/2020	VISIO	VISIO	MICHEL
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS AVRIL 2020 -COVID</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
REUNION ARS ORDRE URPS CPAM	03/04/20230	10H	VISIO	MICHEL
INTERPRO VISIO	07/04/2020	19H	VISIO	MICHEL
INTERPRO VISIO	14/04/2020	19H	VISIO	MICHEL
INTERPRO VISIO	17/04/2020	19H	VISIO	MICHEL
URPS ML PACA - VALPROATE VISIOCONFERENCE	17/04/2020	10H	VISIO	FELICIA
TRESORERIE- COMPTA	20/04/2020	MATIN	URPS	THIERRY
ARS REUNION URPS ORDRE CPAM	24/04/2020	14H-16H		MICHEL



BUREAU URPS	27/04/2020	19H15	VISIO	ELUS
TRESORERIE-COMPTA	28/04/2020	MATIN	URPS	THIERRY
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS MAI 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
HCSP REUNION TEL COVID VAGUES DE CHALEUR	05/05/2020	9H	TEL	FELICIA
REUNION INTERPRO INTER URPS	05/05/2020	19H	VISIO	MICHEL
POINT D ETAPE SOINS COVID ARS PROF DE VILLE	07/05/2020	15H	VISIO	MICHEL
RDV TRAVAIL DOC HCSP COVID CANICULE	12/05/2020		VISIO	FELICIA
REUNION POINT SUR PHARM OBS + reunion avec étudiants fac	14/05/2020	10H	URPS PHIENS	FELICIA
REUNION ARS URPS ORDRE	16/05/2020	14h	VISIO	MICHEL
RDV PMPA COVID	19/05/2020	13H	VISIO	FELICIA
REUNION INTERPRO INTER URPS	19/05/2020	19H	SIEGE URPS ML	MICHEL
RDV AVOCAT	20/05/2020	17H	SIEGE PHIENS	MICHEL+ THIERRY
BUREAU VISIO	25/05/2020	19H	VISIO	BUREAU
ARS REUNION Point d'étape sur la continuité des soins en période COVID avec l'ensemble des professions de ville ».	26/05/2020	14H	VISIO	MICHEL
COMITE PILOTAGE ARS CANCER EN PACA	27/05/2020	16H30	ARS	FELICIA
POINT PHARM OBS +RDV JANSSEN	28/05/2020	9H	URPS PHIENS	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS JUIN 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
REUNION TRAVAIL TROD SANOFI	03/06/2020	APRES MIDI	URPS PHIENS	FELICIA
RDV AVEC CHARGEES DE MISSION	04/06/2020	MATIN	URPS PHARMACIENS	Michel
INTERPRO URPS +RD VACCINATION 17H JOURNEE	09/062020	19 H	VISIO URPS ML	Michel
ONDESS Comité reg observatoire demo prof santé ars	11/06/2020	14h30	VISIO	Michel
URPS ML VALPROATE	11/06/2020		VISIO	FELICIA
CRES MST	15/06/2020	15H30	CRES VISIO	FELICIA
BUREAU	16/06/2020	8h	URPS	ELUS
RDV NOVARTIS	16/06/2020	15H30	URPS -VISIO	FELICIA
2 eme comite pilotage COVID ET CANCER ARS ONCOPACA	17/06/2020	17H30	VISIO	FELICIA
SEGUR DE LA SANTE DEPARTEMENT DE VAUCLUSE-CTS	17/06/2020	19H	VISIO	FILIP
INTERPRO AVEC INSTANCES	23/06/2020	19H	URPS MEDECINS	MICHEL
TELEREUNION PHARM OBS (dossiers) DESU	24/06/2020	12h30	URPS PHIENS	FELICIA
CCOP VAR	25/06/2020	14H	VISIO	Michel
PHARM OBS	26/06/2020	14H-17H		FELICIA
RDV I. LEDROIT	26/06/2020	13H	URPS PHARMACIENS	Michel
Point d'étape sur la continuité des soins en période COVID avec l'ensemble des professions de ville	29/06/2020	14H	VISIO	Michel
MST ARS + CPAM (création ACTIONS )JOURNEE	29/06/2020	10H-17h	URPS	FELICIA
CA IESS +AG CNUPL EN VISIO DE 13H30	30/06/2020	10H À 13H	ARS	Michel
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS juillet 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>

			siège du groupement situé 145, Chemin du PALYVESTRE à 83400 HYERES.	
Conseil d'Administration du GIP ieSS	01/07/2020	10h		MICHEL
INTERVENTION CREATION CPS SEPTEMES VALLONS	02/07/2020	18H30	SALLE JEAN FERRAT SEPTEMES	MICHEL
AG CRES	06/07/2020	14H	VISIO	FELICIA
COVID ET CANCER ARS ONCOPACA	08/07/2020	17H30	VISIO	FELICIA
INTERPRO	09/07/2020	19H	URPS ML PACA	MICHEL
1 er copil MST CRES	09/07/2020		VISIO	FELICIA
COFIL PTA PRATIC	09/07/2020	14H-17H	URPS ML PACA	FELICIA
COFIL DEP SOIN PROXIMITE VAR	09/07/2020	14H30	EN COURS	MICHEL
Réunion interpro /ars/ Cpm : retour sur la gestion de crise	15/07/2020	10h30	VISIO	MICHEL
REUNION TRAVAIL PHARM OBSERVANCE EVALUATION	16/07/2020	JOURNEE	URPS SIEGE	FELICIA + CHANTAL
MME SOLIGNAT de LILLY pour préparation webinar « responsabilité du pharmacien	16/07/2020	14H15	RDV TEL	MICHEL
PHARM OBS REUNION AVEC ETUDIANT	28/07/2020	12H30	SIEGE	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS AOUT</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
TRAVAIL AU SIEGE	20/08/2020		URPS	MICHEL
TRAVAIL AU SIEGE	25/08/2020		URPS	MICHEL
ARS REUNION EPIDEMIOLOGIQUE REGION	26/08/2020	15H	VISIO	MICHEL
REUNION REMY COLLOMB POUR DESU ET CNM	28/08/2020	JOURNEE	NICE	FELICIA
BILAN TROD MATIN	31/08/2020	MATIN	SIEGE	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS SEPT 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
COMMISSION CONTRÔLE COMPTES	01/09/2020	MATIN	CHEZ Mme ollivier	ELUS
POINT PHARM OBS+ BILAN TROD AVEC CHANTAL	01/09/2020	APRES MIDI	SIEGE	FELICIA
AG CRES	03/09/2020	14H	CRES	FELICIA
BUREAU URPS	07/09/2020	10h-13H	CERP AUBAGNE	ELUS
REUNION TRAVAIL Réunion CNM/URPS - Validation convention Préparation d'une soirée UTIP/CNM à la fac le 17 novembre Validation paiement dossiers Ph'OBS en attente de 2020 Préparation de la soirée du 28 septembre Organisation d'une soirée Mois sans Tabac à Marseille 13 octobre : soirée Mois Sans tabac à Draguignan = déploiement MST dans le haut Var	08/09/2020	15-20H	URPS	FELICIA
INTERPRO URPS	09/09/2020	MATIN	VISIO	MICHEL
CPTS travaux sur les indicateurs	11/09/2020	14H30-17H	ZOOM	MICHEL
ICR addicto GROUPE TRAVAIL ARS	reporté oct	10H30-13H	A DETERMINER	FELICIA
AG URPS	14/09/2020	10H-13H	SIEGE	ELUS
FORUM TRANSITION SANTE VISIO 1 ER ATELIER	21/09/2020	19H30	VISIO	FELICIA
DESU+MST REUNION TRAVAIL AVEC CHANTAL	22/09/2020	14H	SIEGE	FELICIA
Conseil d'Administration du RRC OncoPaca-Corse -	25/09/2020	de 9h à 9h30.	Novotel Aix Pont de l'Arc	FELICIA

PHARM OBS SOIREE DESU 2019-20	28/09/2020	18H	TOULON	FELICIA+ FRANCOISE
FORUM TRANSITION SANTE VISIO	29/09/2020	19H30	VISIO	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS OCT 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
CCOP STRATEGIQUE ET OPERATIONNELLE CPTS TOULON VAR	01/10/2020	9H30-11H30	VISIO	MICHEL +PATRICK MAGNETTO
ESSAI ZOOM + RDV TEL LABOS	05/10/2020	MATIN	VISIO	FELICIA
BUREAU	06/10/2020	8H-12H	CERP AUBAGNE	ELUS
CRES ACTION DETERMINANTS SOCIAUX ET TERRITORIAUX SANTE MENTALE	06/10/2020	13H30-16H30	VISIO	FELICIA
ARS groupe de travail sur la priorité 3, concernant la question de l'accès aux soins somatiques	07/10/2020	9H30-11H30	TEL	FELICIA
LIEN VILLE HOP ONCO HOPITAL BARATONE - LA GARDE	08/10/2020	19H30	LA GARDE	Michel Intervention
REUNION RECRUTEMENT DESU 84	08/10/2020	10H-12H	URPS SIEGE	FELICIA
MST PREPA SOIREE DU 12/10/20 + DESU 84	09/10/2020	MATIN	URPS SIEGE	FELICIA
SOIREE FORMATION MST VISIO	12/10/2020	20H-23H	SIEGE	FELICIA+FRANCOISE
MES CONSEILS COVID ARS+LILLY	12+13/10/2020	9H30	RDV TEL	MICHEL
TRESORERIE SIEGE	13/10/2020	MATIN	SIEGE	THIERRY
COVID SORTIES HOP	13/10/2020	14H15	VISIO	MICHEL
FORUM TRANSITION SANTE	14/10/2020	19H30	VISIO	FELICIA
COFIL CANCER	14/10/2020	17H30-19	VISIO	FELICIA
COVID 19 ARS DEPLOIEMENT TESTS RAPIDES	16/10/2020	10h30-11h30	VISIO	MICHEL
INTERPRO	20/10/2020	19H30	VISIO	MICHEL
RDV VISIO TELEMEDECINE+ LABO UCB	22/10/2020	14H-17H	SIEGE	FELICIA
SOIREE MYCOLOGIE VISIO	22/10/2020	20H-23H	VISIO	MICHEL
REUNION ZOOM AFD ROLE PHIEN PATIENT DT2	23/10/2020	MATIN	VISIO	FELICIA
ZOOM DESU 84	26/10/2020	13H-14H	VISIO	FELICIA
TRESORERIE SIEGE	26/10/2020	15H	URPS SIEGE	THIERRY
Codamups-13	29/10/2020	14H30	VISIO	THIERRY
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS NOV 2020</b>	<b>JOUR</b>	<b>HORAIRES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>ELUS</b>
ZOOM DESU 84	02/11/2020	13H	URPS	FELICIA
CCOP 13 CPTS ARS 13	02/11/2020	14H30	VISIO	FELICIA
PREP S	02/11/2020	12H14H	VISIO	FRANCOISE
CA GIPIESS	03/11/2020	14H30	HYERES 145 CH PALYVESTRE	Michel
CPTS AUBAGNAIS ARS	04/11/2020	9H-12H	VISIO	Michel
Réunion de conciliation CPTS Pays Aubagnais -	04/11/2020	9H-12H	VISIO	MICHEL
DOSSIERS PHARM OBS ET MST SIEGE	05/11/2020	MATIN	SIEGE	FELICIA
FACS SUD ATELIER IDENTIFICATION CHANTIERS PRIORITAIRES QUE METTRE EN PLACE	09/11/2020	10h12h	VISIO	FELICIA
DESU ZOOM AVIGNON cas pratiques	12/11/2020		VISIO	FELICIA+FRANCOISE
ORGANISATION ARS SORTIES HOP COVID	13/11/2020	14H15	VISIO	MICHEL
la "Responsabilité du Pharmacien d'Officine à l'égard des Patients".	17/11/2020	13H	VISIO	MICHEL
BUREAU	23/11/2020	8H30	VISIO	ELUS
SUIVI COVID ARS	24/11/2020	10h-12h	VISIO	MICHEL

REUNION ZOOM SANTE CROISEE PRESENTIEL URPS	24/11/2020	8H-13H	URPS	FELICIA
REUNION ZOOM DESU PRESENTIEL URPS+webinaires asso sante PACA	30/11/2020	14H-17H	URPS	FELICIA
<b>THEMATIQUE REUNIONS ELUS DEC 2020</b>	JOUR	HORAIRES	LIEUX	ELUS
ARS REUNION LABO URPS ML INF ET PHIENS	01/12/2020	15H	VISIO	MICHEL
ASSEMBLEE PLENIERE EN VISIO CONFERENCE - CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DE VAUCLUSE	03/12/2020	10h	VISIO	FVDW
RDV VISIO NOVARTIS DERMATITE ATOPIQUE FILM	04/12/2020	16H	VISIO	FELICIA
COPIE CANCERS ET COVID	09/12/2020	17H30	VISIO	FELICIA
DIABETE HOP ST MUSSE	10/12/2020			MICHEL
SUIVI COVID ARS	10/12/2020	9H30	VISIO	MICHEL
Tournage vidéos Med'aide inter urps	10/12/2020	10H	URPS ML	FRANCOISE
AG GIP IESS	11/12/2020	14H	VISIO	MICHEL
CCOP	11/12/2020	9H30	AUDIO	THIERRY
BUREAU	15/12/2020	8H	CERP	ELUS
SOIREE CAS CLINIQUES	15/12/2020	20H	URPS	FELICIA+FRANCOISE
ARS IDENTIFICATION PATIENT INS ET REFERENTIEL	15/12/2020			MICHEL
BUREAU	15/12/2020	8H	CERP	ELUS
ARS TESTS ANTIGENIQUES ET VACCINS	15/12/2020	13H30	VISIO	MICHEL
ARS GROUPE SUIVI HOSPITALISATION	16/12/2020	9H30	VISIO	SIFFRE
CODAMUPS VISIO	17/12/2020	14H30	VISIO	THIERRY
ARS EPARCOURS + TRAVAIL PHARM OBS URPS	18/12/2021	9H	PRESENTIEL URPS	FELICIA
MED AIDE VISIO	21/12/2020	20H	VISIO	FRANCOISE
REUNION EXACTURE URPS ML	22/12/2020	18H	VISIO	FELICIA
REUNION TRAVAIL PHARM OBS MST	28/12/2020	9H-12H	PRESENTIEL URPS	FELICIA



**ACTIONS REUNIONS ET  
PARTICIPATIONS  
DIVERSES**



# Ilaitement maternel face du pharmacien

Informations-Discussions sur

- l'intérêt de l'allaitement maternel et **Santé Publique**, la physiologie de l'allaitement maternel, les pratiques encourageant l'allaitement maternel
- **Matériel** autour de l'allaitement maternel (démonstrations)
- Délivrance d'**attestation individuelle de formation** pour la délivrance de tire-lait électrique (*arrêté du 11 mars 2019, paru au JO le 12 mars 2019*)

Le **13 février 2020 de 20h à 22h**

Lieu: URPS PACA,

39 Boulevard Vincent Delpuech, 13006 Marseille

**Formation gratuite, inscription obligatoire sur**

[urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com) ou 09 67 17 95 44

En partenariat avec les laboratoires



Rôle du pharmacien dans le soutien et la promotion de  
l'allaitement maternel

Les réponses à l'enquête des connaissances et  
pratiques

MARS 2019



EPU Lien hôpital ville des patients en Oncologie

**Le 08 Octobre 2020**

**La Baratonne , La garde**

Modérateur : M. El Demery , Clinique du Cap D'or, La Seyne sur Mer

19h30-20h : Accueil

20h-20h30 : Apport des CPTS dans le lien hôpital Ville

M. Siffre , URPS pharmacien PACA

20h30-21h00 : A propos de la prise en charge des patientes suivies pour un cancer du sein

O. Audrin, Clinique du cap d'or , La seyne sur mer

21h00-21h30 : cancer et sujet âgé : Oncogeriatre au centre de la prise en charge

R. Marziale, Clinique du cap d'or, La seyne sur Mer

21h30-22h00 : Thérapie orale en onco urologie : nouveautes et prise en charge des effets secondaires

E Romeo, HIA sainte Anne , Toulon

22h-22h30 : Thérapie orale en onco-hematologie.: ce que le pharmacien, l'IDEL, les autres Professionnels de santé doivent savoir

P. Bernard, Hopital prive Toulon Hyeres, Hyeres

22h30-23h00 : Conseils post opératoire pour retour à domicile après chirurgie Oncologique

J P Avaro, HIA, Sainte Anne , Toulon

**INSCRIPTION : par mail à [urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com)**



## Un nouvel outil numérique

[mesconseilscovid.sante.gouv.fr](https://mesconseilscovid.sante.gouv.fr), est conçu par le **Ministère des Solidarités et de la Santé** dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Voici quelques informations concernant le site internet Mes Conseils Covid :

C'est un formulaire en ligne élaboré avec l'aide d'associations de patients, de médecins et une équipe d'experts en numérique.

L'objectif est de fournir à tous **une source d'information fiable et à jour** et des **conseils personnalisés** pour agir dans la lutte contre le virus, en fonction notamment de l'âge, des antécédents médicaux ou la localisation géographique. Le contenu est régulièrement mis à jour pour refléter l'évolution de l'épidémie et des recommandations officielles.

L'outil s'adresse :

- Au grand public.
- Aux professionnels de santé qui peuvent le remplir en lieu et place de leurs patients.



## Champignons : attention aux faux amis ou comment éviter les confusions

Chers concoseurs, chers confrères,

Certains d'entre vous connaissent mon attachement pour la Mycologie et la compétence que doit avoir le pharmacien concernant cette science afin de conseiller au mieux les patients qu'il, encore, nous amènent leur cueillette.

L'an dernier, l'ARS avait refusé de financer des soirées de formations pour les pharmaciens et leurs équipes dans chaque départements de PACA, ce que je regrette. Avec l'avènement des conférences par WEB (Webinar) dû à la crise COVID, nous allons pouvoir vous proposer :

**UN WEBINAR LE JEUDI 22 OCTOBRE DE 20H À 21H** suivi de questions réponses (par tchat) dont le thème sera : **« CHAMPIGNONS : ATTENTION AUX FAUX AMIS OU COMMENT ÉVITER LES CONFUSIONS »**

Cette conférence aura une visée pratico-pratique et vous permettra une remise en mémoire des principales espèces de la région.

**INTERVENANTS : DIDIER BORGARINO (Pharmacien et mycologue) et MICHEL SIFFRE.**  
**Bloquez la date, nous vous enverrons un lien dans les jours qui viennent.**

A bientôt,

**Michel SIFFRE, Président URPS PHARMACIENS PACA**

Retrouvez toutes les infos pratiques sur l'épidémie de Covid 19 sur notre site.

**CLIQUEZ ICI**





## TOUTES LES MESURES BARRIERES SERONT ASSURÉES

EPU Lien hôpital ville des patients en Oncologie

Le 08 Octobre 2020

La Baratonne , La Garde

Moderateur : M. El Demery , Clinique du Cap D'or , La Seyne sur Mer

**19h30-20h : Accueil**

**20h-20h30 : Apport des CPTS dans le lien Hôpital-Ville**

M. Siffre , URPS pharmacien PACA

**20h30-21h00 : A propos de la prise en charge des patientes suivies pour un cancer du sein**

D. Audrin, Clinique du cap d'or , La Seyne sur mer

**21h00-21h30 : cancer et sujet âgé : Onco-gériatre au centre de la prise en charge**

R. Marziale, Clinique du cap d'or, La Seyne sur Mer

**21h30-22h00 : Thérapie orale en onco-urologie : nouveautés et prise en charge des effets secondaires**

E Romeo, HIA sainte Anne , Toulon

**22h-22h30 : Thérapie orale en onco-hématologie : ce que le pharmacien, l'IDEL, les autres professionnels de santé doivent savoir**

P. Bernard, Hopital prive Toulon Hyeres, Hyeres

**22h30-23h00 : Conseils post opératoire pour retour à domicile après chirurgie oncologique**

J P Avaro, HIA, Sainte Anne , Toulon

### INSCRIPTION

Retrouvez toutes les infos pratiques sur l'épidémie de Covid 19 sur notre site.

[CLIQUEZ ICI](#)



URPS PHARMACIENS PACA - 37/39 Bd Vincent Delbosch - 13000 MARSEILLE  
09 67 17 95 46

# INVITATION

Mardi 17 novembre 2020 de 13h00 à 14h00

## La Responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients

### PROGRAMME DE LA WEB CONFÉRENCE

- Devoirs et missions nouvelles du pharmacien d'officine
- Les différents types de responsabilités du pharmacien et de l'équipe
- Les principaux risques d'engagement de la responsabilité dans la pratique quotidienne vis-à-vis des patients

#### INSCRIVEZ-VOUS

dans notre Rubrique **Lilly**  
Événement pour vous inscrire à cette web conférence :  
[pro.lilly.fr/lilly-evenements](http://pro.lilly.fr/lilly-evenements)



00 LIC ED 0077 - Coordonnée : 5706 61 116 - Tout savoir de la pharmacie dans le



LILLY France S.A.S. 21, boulevard Vital Bouhot  
95521 Nanully-sur-Seine Cedex - Tél. : 01 55 49 36 36  
Société par Actions Simplifiée au capital de 375 713 701 €  
609 849 150 - R.C.S. Nanterre  
Information Médicale et Pharmacovigilance :  
[0 800 00 36 36](tel:0800003636) Service à votre service | ou : 01 55 49 32 51

#### VISITEZ LE SITE LILLY

Rendez-vous sur [pro.lilly.fr](http://pro.lilly.fr)  
Espace pharmaciens



URPS Pharmaciens PACA  
37/39, bd Vincent Delguèch - 13006 Marseille  
Tél. : 09 87 17 95 44 - Fax : 04 86 01 0 020  
Site internet : [urps-pharmaciens-paca.fr](http://urps-pharmaciens-paca.fr)  
courriel : [urpspharmacienspaca@gmail.com](mailto:urpspharmacienspaca@gmail.com)  
Site : 537 07 01 2700 027 / Président : Dr Michel SIFFRE

# INVITATION

Mardi 17 novembre 2020 de 13h00 à 14h00



### WEB CONFÉRENCE

## La Responsabilité du pharmacien d'officine à l'égard des patients

### LES INTERVENANTS



Maître Bertrand JOLIFF,  
Avocat à la Cour,  
intervenant dans le domaine  
du droit de la santé, Paris



Docteur Michel SIFFRE,  
Pharmacien d'officine,  
Président URPS Provence-  
Alpes-Côte d'Azur







## Déroulé

### Débat « BPCO : les régions en action ! »

#### AURA - PACA

Lundi 9 novembre 2020 de 18h30 à 20h30

En visioconférence

**Modération : consultant du cabinet Nextep**

**Accueil des intervenants et ouverture du débat** par **Daniel Piperno**, Président du comité régional AURA-PACA

#### **18h30 – 18h35 : Mot d'ouverture**

Par **Pascal Blanchard**, Vice-Président à la Métropole de Lyon

#### **18h35 – 18h45 : Présentation de l'Initiative « BPCO : les régions en action ! »**

- Vidéo de présentation de la campagne « BPCO : les régions en action ! » (2'20)
- Vidéo de Marie TAMARELLE-VERHAEGHE, Députée de l'Eure, soutien de l'initiative (1'20)
- Les principes de l'Initiative du Livre Blanc et de « BPCO : les régions en action ! », et remerciement des acteurs des Régions pour leur implication

Par le Pr. **Bruno HOUSSET**, pneumologue et Président de la Fondation du Souffle et le Pr. **Christophe Leroyer**, Président de la Fédération Française de Pneumologie

#### **18h45 – 18h50 : Introduction aux débats :**

Présentation des **défis de la BPCO dans les régions AURA-PACA et du processus de sélection des actions**

Par **Daniel Piperno**, Président du comité régional AURA-PACA

#### **18h50 – 19h20 : Présentation de l'action 1 – Dépistage précoce des patients en BPCO**

Par **Michel Siffre**, Président de l'URPS Pharmacien (5-10')

Et **débat avec la salle : tour de table des participants** (20')

#### **19h20 – 19h50 : Présentation de l'action 2 – Cartographie des offres sport-santé de ma région : site Internet**

Par le Dr **Alain Ferrero**, Médecin conseiller DRDJSCS PACA (5-10')

Et **débat avec la salle : tour de table des participants** (20')

#### **19h50 – 20h20 : Présentation de l'action 3 – Education thérapeutique des patients BPCO issus d'un milieu précaire**

Par **Maya Wandscheer**, infirmière (5-10')

Et **débat avec la salle : tour de table des participants** (20')

#### **20h20 -20h30 : Synthèse et identification de l'action BPCO emblématique**

Par **Nextep**

#### **20h30 : Clôture du débat**

Par **Daniel Piperno**, Président du comité régional BPCO AURA-PACA



## COMPTE-RENDU

### DEBAT BPCO – AURA PACA

Visioconférence – 9 Novembre 2020

#### *Propos introductifs*

- *Présentation des principes de l'initiative "BPCO : les régions en action !" par le Dr. Frédéric LE GUILLOU, Pneumologue et Président de l'Association BPCO et le Pr. Christophe LEROYER, Pneumologue et Président de la Fédération Française de Pneumologie*

La mobilisation des associations (SPLF, Fondation du Souffle, FFP, FFAAIR, Association BPCO) a débuté en 2017, avec la publication du **Livre Blanc "Faire de la BPCO une urgence de santé publique"**. Cette action, menée avec le soutien institutionnel du laboratoire Chiesi (encadré par une charte éthique et d'indépendance entre les partenaires), a déjà permis d'obtenir des avancées concrètes. Ainsi, la maladie est identifiée comme une priorité de santé publique, dans la stratégie Ma Santé 2022 et a fait l'objet de mesures spécifiques sur la pertinence des parcours de soins.

L'initiative « BPCO : les régions en action ! », qui s'inscrit dans le prolongement de cette dynamique, vise à mobiliser les **acteurs régionaux** autour de la définition d'actions concrètes pour lutter contre cette maladie. Les actions ainsi identifiées seront portées lors d'un colloque national le vendredi 20 novembre 2020 sous le patronage du Ministre de la Santé.

*Mot d'accueil par Pascal Blanchard, Vice-Président en charge de la Santé à la Métropole de Lyon.*

La Métropole de Lyon soutient pleinement cette démarche. Engagée dans le développement d'une démarche environnementale et collective, la Métropole travaille sur l'amélioration de la qualité de l'air, notamment pour les populations les plus fragiles. A ce titre, elle souhaite jouer un rôle de partenaire institutionnel, auprès des acteurs porteurs des initiatives présentées lors du débat. L'objectif est d'améliorer l'accompagnement des patients BPCO et de permettre que cette maladie ne soit pas une fatalité.

#### *Présentation des actions*

*Les trois actions ci-dessous ont été sélectionnées par un comité régional composé de professionnels de santé et de patients, présidé par Daniel PIPERNO, parmi une dizaine d'actions déposées par les acteurs des régions AURA PACA. Les membres du comité se sont appuyés sur des critères prédéfinis : i) cohérence avec les objectifs et propositions du livre blanc, ii) possibilité de déploiement à l'échelle régionale puis nationale, iii) aspect pluriprofessionnel du projet, iv) complémentarité avec les actions déjà sélectionnées dans les régions précédentes.*

#### **ACTION 1 : Dépistage précoce des patients BPCO**

*Par M. Michel SIFFRE, Président de l'URPS Pharmacien*

**OBJECTIF :** Lancer une expérimentation permettant aux pharmaciens, de conduire des actions de dépistage BPCO auprès de leur patientèle après la mise en place d'un programme de formation. Cette action permettra également de récolter des données épidémiologiques pour évaluer l'incidence et la prévalence de la BPCO en région PACA. Cette expérimentation pourrait être mise en place en coordination avec d'autres professionnels de santé.

Participation du Dr Michel SIFFRE

Extrait



#### Qu'est-ce que la boîte à outils ?

- La boîte à outils lien ville/hôpital est composée de plusieurs outils dont l'objectif est de faciliter l'échange et le partage d'information entre les acteurs du domicile et les services d'urgences, à l'entrée aux urgences et lors du retour à domicile.

La boîte à outils contient :

- o La Carte à Dom, avec les coordonnées des principaux intervenants autour de la personne
- o Une fiche de liaison unique ville / hôpital (à qui partira aux urgences avec la personne)
- o Un courrier de sortie des urgences à destination des SSIAD et / IDEL
- o Une grille de repérage des personnes fragiles ou en risque de fragilité via les urgences
- o Un guide d'utilisation de ces outils.

Ces outils seront mis en place à domicile par les professionnels qui entourent la personne âgée.

#### Quand sera-t-elle mise en place ?

Durée expérimentale de 18 mois.

Démarrage 1<sup>er</sup> trimestre 2020 uniquement pour les plus de 75 ans afin d'évaluer la pertinence du projet.

#### Points de vigilance

- Tous les partenaires qui instruisent les outils au domicile de leurs patients doivent faire un retour par mail tous les mois à l'équipe projet du nombre d'outils mis en place afin d'éviter les doublons et de permettre une remontée statistique.
- Chaque professionnel est responsable de l'utilisation de ces outils en s'assurant du consentement de la personne.
- Faire attention à ce que le patient parte aux urgences avec sa carte à dom + pochette avec fiche de liaison et ordonnances.
- L'équipe projet devra assurer une sensibilisation et une information continue des professionnels pour permettre l'implication de tous et la réussite du projet.
- Apporter une attention particulière au développement de la collaboration avec les services des pompiers, à ce jour non initiée.

## Fiche Action : Lien ville/hôpital Mise en place d'une boîte à outils sur les Territoires Ouest Etang de Berre et Pays Salonais

#### Quel est le constat sur ces deux territoires ?

Constat partagé du manque de lien ville/hôpital dont la problématique de la méconnaissance des intervenants et information du domicile lors de l'hospitalisation de la personne.

Environ 15 000 personnes (plus de 5000 passages aux urgences des plus de 75 ans par hôpital + cliniques) sont ciblées par ce projet sur les deux territoires.

Public cible de l'expérimentation : Personnes âgées de plus de 75 ans.

#### Quels sont les objectifs ?

- Amélioration de l'articulation des professionnels du domicile
- Amélioration du lien ville/hôpital
- Sensibiliser les professionnels de santé sur ces outils pour leur patient âgés.
- Sensibilisation sur les notions de prévention (directives anticipées, personne de confiance, dossier médical partagé...)

#### Qui sont les référents de l'action ?

Les pilotes projet MAIA 13 Ouest Etang de Berre et Pays Salonais et les responsables de coordination des Pôles Infos seniors Pays de Martigues et Pays Salonais, en lien étroit avec la Plateforme Territoriale d'Appui Apport Santé.

Les deux hôpitaux (Salon et Martigues) ont confirmé leur intérêt et collaboration dans le projet.

#### Sur quel territoire aura lieu l'expérimentation ?

- Les urgences des deux hôpitaux de Salon et Martigues et établissements de santé principaux des territoires concernés.

... évaluation de l'expérimentation :

Une évaluation sera menée tout au long de cette expérimentation afin de constater si l'interconnaissance et l'échange entre les acteurs de la ville et de l'hôpital se sont améliorés. Au terme de celle-ci un bilan sera fait et validera ou non la concrétisation et la généralisation du projet.

\* **IMPORTANT** : Ces outils ne sont pas une fin en soi. Ils ont comme objectif principal d'aider à l'articulation des professionnels et de créer des habitudes de travail dans l'attente des futurs systèmes d'information partagés, pour en favoriser l'usage. De plus, ces outils vont permettre de diffuser plus facilement des notions et d'autres outils qui pour l'instant ne sont pas généralisés (Dossier médical partagé, directives anticipées, désignation de la personne de confiance, messagerie sécurisée...)

# Save the Date

## Réunion médicale Vaccination



Madame, Monsieur

Nous avons le plaisir de vous convier à une webconférence scientifique sur le thème :

**"Risque infectieux, Saison hivernale & Equipe officinale :  
Les réponses à vos questions pour simplifier le parcours vaccinal  
de vos patients"**



**Lundi 23 Novembre 2020**



**Connexion  
A partir de 20h30**



**Réunion animée par :**

- Dr M. Siffre, Président URPS  
Pharmaciens PACA  
- Dr C. Etienne, infectiologue Grasse

### Programme

**Pharmacien : Le vaccinateur de demain ? 15 min + questions**

*Intervention Dr Michel Siffre - Président URPS Pharmaciens PACA*

Etat des lieux de la vaccination en pharmacie

Le succès de la vaccination antigrippale

Rôle dans le geste vaccinal mais pas que ...

Professionnel de santé de proximité, nous avons un rôle d'information à jouer !

**Rappel du calendrier vaccinal - 30 min + questions**

*Intervention Dr Cedric Etienne - Infectiologue à Grasse*

Risque infectieux & épidémies hivernales : Covid, grippe, pneumo, VRS, rotavirus etc ...

Hiver : une opportunité pour aborder la vaccination avec vos patients à risque

Focus sur les RDV vaccinaux Sénior et Nourrisson

Rattrapage vaccinal dans le contexte Covid

Les principales règles pour ne pas s'y perdre !

**Table ronde - Venez poser vos questions autour de la vaccination - 45 min**

*Dr Michel Siffre & Dr Cedric Etienne*

*Cas de comptoir & Réponses aux idées reçues*

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à cette réunion médicale.

Bien cordialement,

**Floriane Tixier & Fabienne Petit-Perrin**  
*Responsables Médicaux Régionaux MSD Vaccins*



## CPTS

Apporter une organisation territoriale dynamique des parcours de soins

SEMINAIRE HARTMANN À OPIO (06) 27/04/2020 (mail envoyé par Michel SIFFRE aux élus°)

Bonjour,

Comme validé, j'étais ce jour présent au séminaire HARTMANN. 250 PERSONNES PRÉSENTES Y compris le staff national ; c'est leur séminaire annuel Une heure 30 de présentation et questions réponses Deux parties : - partie théorique ; rappel des textes , ACI , statuts, financements etc ...- partie pratique : le terrain Assistance très intéressée ; tous les réseaux présents : PS DE VILLE, EHPAD, hôpitaux ...Je pense que toutes les CPTS de France profiteront de cet exposé car tous les réseaux HARTMANN ont des contacts avec les PS et donc les porteurs des CPTS.

Rappel : entreprise Française , siège en Alsace, fabrication Française.

Michel SIFFRE

### PROJETS de Prévention Réalisés par les U.R.P.S

<b>ROVENCE ALPES COTE D'AZUR</b>	Dépistage diabète	Le pharmacien propose un dépistage du diabète aux patients en surpoids, prise de tension, mesure de l'IMC	2013	35	1416	1416 dépistages réalisés, dont 251 positifs (17,72%) , 185 tension supérieure à la normale (13,06%), 161 ont été envoyés chez le médecin immédiatement.
<b>PROVENCE ALPES COTE D'AZUR</b>	Prévention de la iatrogénie, implication des pharmaciens dans le PAERPA (personnes âgées) et information concernant les plates formes territoriales d'appui	Organisation de réunions en petits groupes afin de motiver les pharmaciens à faire des bilans de médications et autres entretiens pharmaceutiques.	2018 jusqu'à 2019	200	3024 en 2018 et 2540 en 2019 (à fin septembre)	BPM 2018 : 1859 ADHÉSIONS, 101 UTILISATEURS sur 370 pharmacies ; BPM 2019 : 670 POUR 67 pharmacies. 143 entretiens AVK, 261 AOD, 157 asthme en 2019 à fin septembre. PREMIER DÉPARTEMENT FRANÇAIS EN NOMBRE DE BPM et dans le TOP 3 pour AVK et AOD, top 5 pour Asthme.



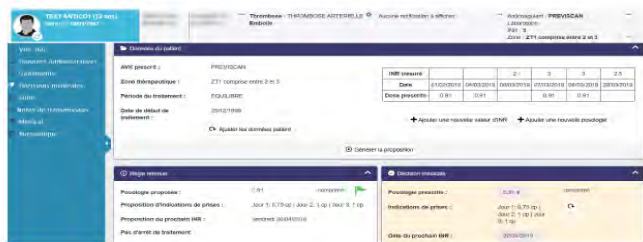


### Le SCAD-Antico en pratique

La télésurveillance vise à améliorer la coordination des professionnels autour d'un outil commun et permet d'échanger facilement entre professionnels et avec le patient via une messagerie sécurisée intégrée. SCAD-Antico apporte une aide aux médecins pour la prescription, l'adaptation de posologie et l'arrêt des AVK.

Le critère principal étudié est le "Temps global passé dans la Zone Thérapeutique" (TZT)

En pratique, l'INR\* est transféré sur Therap-e. Le médecin se connecte et valide la proposition de posologie faite par l'outil de télésurveillance. Un compte rendu est généré et envoyé au patient par le médecin prescripteur.



### Bénéfices attendus du SCAD-Antico



- Les avantages pour le patient :
- Maintien d'un lien privilégié et sécurisé entre le patient et l'équipe de prise en charge
  - Réduction des événements indésirables
  - Amélioration de la qualité de vie du patient

- Les autres avantages :
- Amélioration de l'observance
  - Meilleure gestion et suivi des patients sous AVK lors d'alertes et de retard d'INR\*
  - Prise en charge sécurisée et personnalisée grâce à la plateforme Therap-e et à l'algorithme ANTICO
  - Meilleure coordination des professionnels avec un outil commun
  - Gains de temps dans la prise en charge des patients sous AVK pour les professionnels

Quelques chiffres :

- 1% de la population en France est sous traitement par AVK
- 1<sup>er</sup> rang des accidents iatrogènes graves par hémorragie
- Cible : 2000 patients complexes en Normandie
- TZT à environ 70% vs 50% sans logiciel de suivi (Cf. Etude Dr JP, CAMBUS)

### SCAD-Antico, qu'est-ce que c'est ?

SCAD-Antico est un service de Suivi Clinique A Domicile pour la télésurveillance des patients sous anticoagulants oraux. Ce dispositif est déployé au travers de la plateforme régionale de télémédecine



Objectifs :

- Proposer aux médecins traitants un outil de télésurveillance simple, leurs permettant de suivre les INR (International Normalized Ratio)\* de leurs patients sous anticoagulants oraux.
- Améliorer l'équilibre du traitement en augmentant le temps passé dans la zone thérapeutique
- Optimiser la prise en charge et diminuer les hospitalisations pour complications sévères liées à la iatrogénie
- Proposer un meilleur suivi des patients sous anticoagulants oraux et en mesurer l'impact

### Les acteurs ?



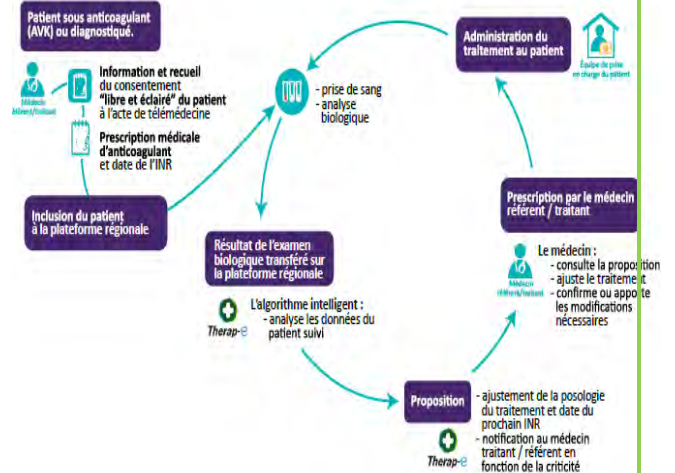
1 Médecin prescripteur (réfèrent / médecin traitant) : repère ses patients et prescrit le dispositif SCAD-Antico.

Le patient sous anticoagulants oraux Anti-Vitamine K (AVK) reçoit une ordonnance avec l'adaptation posologique au vu de son résultat d'INR\*

1 équipe opérationnelle régionale d'appui et de conseils composée de médecins spécialisés et d'une infirmière coordinatrice.

1 équipe de prise en charge identifiée par le patient : médecin biologiste, infirmier(e) libéral(e), pharmacien(ne) d'officine, PSLA, EHPAD, service d'aide à la personne...

### Le parcours d'inclusion



### Groupement de Coopération Sanitaire Normand-e-santé

Site de Caen - Siège  
Bâtiment COMETE  
7 longue vue des astronomes  
14111 LOUVIGNY  
02 50 53 70 00

Site de Rouen  
1231 rue de la sente aux breufs  
76160 ST MARTIN DU VIVIER  
02 32 80 91 50

contact@normand-esante.fr  
www.normand-esante.fr  
@GcsNeS



Edition : Sept. 2019



Participation Michel SIFFRE

Colloque Sages-femmes du 31 Janvier 2020 à l'URPS ML.

Mail envoyé à Michel SIFFRE par l'URPS

Cher Michel,

Je souhaiterais présenter les interventions des pharmaciens en périnatalité aux sages-femmes libérales lors de notre prochain colloque. Celui ci aura lieu le 31 Janvier 2020 à l'URPS ML. Il s'agirait d'une intervention courte ( 10 min de présentation puis 10min de réponses aux questions) qui aurait lieu dans la matinée.

J'aimerais que l'intervention porte notamment sur :

- points de vigilance sur les prescriptions
- devenir des remboursements des spécialités homéopathiques
- le pharmacien et l'allaitement maternel ( tire lait , conseils ...)
- IVG : pourquoi les tarifs de prise en charge des médicaments dans le forfait sont ils différents ( et généralement moins élevés que ceux pratiqués en officine ( question récurrente des SFL)
- Partenariat pharmacien-SF : dans quelles situations particulières est il particulièrement judicieux?(dossier pharmaceutique)

et tout autre élément que vous jugeriez utile de nous transmettre.

PRESSE

**PRESSE**

Information



# Connaissez-vous bien le rôle du pharmacien et de son équipe ?

L'éducation pour la santé est une obligation déontologique pour le pharmacien. Les conseils et les prestations pouvant être proposés par les pharmaciens ont pour but de favoriser l'adhésion ou le maintien de l'état de santé des personnes ou la mise en place d'actions de prévention et de promotion de la santé parmi les domaines d'action prioritaires de la stratégie nationale de santé, la participation ou dépistage des maladies infectieuses et non transmissibles et la réalisation d'actions de suivi et d'accompagnement pharmaceutique.

- leur connaissance globale du patient (contexte familial et socioprofessionnel, contact avec l'entourage, historique médicamenteux...);
- une relation de confiance instaurée avec le patient;
- leur crédibilité auprès du public en tant que professionnel de santé;
- leur formation à la fois scientifique et professionnelle.



Les pharmaciens disposent de nombreux atouts pour intervenir dans l'éducation pour la santé et l'éducation thérapeutique du patient :

- leur proximité géographique (plus de 21 000 pharmacies sur l'ensemble du territoire);
- leur accessibilité et leur disponibilité sur de longues plages horaires;
- leurs contacts fréquents avec le public - 4 millions de personnes franchissent chaque jour les portes des officines;

Les rôles du pharmacien sont multiples

Sensibiliser et informer le public, promouvoir la prévention et le dépistage :

Le pharmacien a un rôle important à jouer dans l'information, la prévention et le dépistage des maladies. Il peut s'y impliquer notamment en :

- particiant aux campagnes de sensibilisation et d'information sur des sujets de santé publique;
- transmettant des informations scientifiquement validées sur les moyens de prévention, les maladies;
- relayant les campagnes de dépistage des pathologies;
- repérant les personnes à risque et les orientant vers une consultation médicale.

Aider le patient à la compréhension de sa maladie et de ses traitements lors d'entretiens :

Le patient doit comprendre les mécanismes de sa maladie, l'action de ses médicaments, les bénéfices escomptés et les effets indésirables potentiels.

Promouvoir le bon usage du médicament :

Lors de la dispensation et des entretiens pharmaceutiques (sur rendez-vous), le pharmacien s'attachera notamment à :

- expliquer les modalités de prise des médicaments et vérifier la bonne compréhension du schéma de prise;
- apprendre au patient les techniques particulières d'administration de certains médicaments (inhalation, injection...);
- pour les maladies chroniques (tension, diabète, hypercholestérolémie, glaucome à angle ouvert...): insister sur la nécessité d'une prise régulière des traitements, même en l'absence de symptômes;
- sensibiliser le patient aux risques d'une prise médicamenteuse en l'absence de conseil pharmaceutique ou médical;
- apprendre au patient à « gérer » les effets indésirables de son traitement

- faciliter l'organisation pratique de la prise des médicaments : élaborer avec le patient un plan thérapeutique personnalisé clair et détaillé (optimalisme) en intégrant au mieux ses contraintes et ses habitudes de vie, aider le patient à adapter ses prises de médicament(s) dans des situations particulières (décalage horaire, oubli de prise...);

Apprendre et renforcer les techniques particulières de prise de certains médicaments :

Il est essentiel d'apprendre aux patients à utiliser correctement les traitements nécessitant une technique d'administration particulière (matifiation d'un collyre, inhalation d'anti-asthmatique, autoinjections...). Plus qu'un long discours, une démonstration suivie d'une mise en pratique par le patient sont souhaitables pour assurer un apprentissage efficace des bons gestes.

Aider le patient à l'apprentissage de l'auto-surveillance :

Le pharmacien peut jouer un rôle important dans l'apprentissage de l'auto-surveillance de la maladie et de ses traitements, notamment :

- éduquer le patient à l'auto-mesure : la délivrance d'un dispositif d'auto-surveillance (lecteur de glycémie, autotensiomètre, débitmètre de pointe...) devra systématiquement s'accompagner d'une information sur l'utilisation pratique de l'appareil, la fréquence et les conditions de la mesure;
- éduquer le patient à la reconnaissance des signes d'alerte : pour leur sécurité, les patients doivent pouvoir reconnaître les signes d'alerte (signes évocateurs d'un mauvais contrôle de la pathologie, d'un effet indésirable « majeur » de médicament...) justifiant une consultation rapide.

Soutenir et accompagner les patients :

Du fait de son accessibilité, de la fréquence des contacts et de la bonne connaissance des patients et de leur environnement, le pharmacien occupe une place privilégiée pour les accompagner.



Information



# La crise Covid continue...



Un point sur le rôle des pharmaciens et leurs équipes pendant la pandémie et les conseils des organismes de santé au sujet de la COVID-19.

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser un gel hydro-alcoolique;
- Éviter de se toucher le visage;
- Eviter de rester dans une foule ou dans un endroit bondé;
- Respecter une distance d'un mètre ou même deux mètres;
- Se mousser dans un mouchoir à usage unique puis le jeter;
- Éviter tout contact direct et éviter les embrassades;
- Porter un masque dans les transports en commun et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Les pharmaciens et leurs équipes, par leur proximité, leur disponibilité et leur accessibilité sont en première ligne pour écouter, informer, conseiller et orienter les patients. Certains peuvent, par exemple, confirmer les symptômes de coronavirus chez ceux d'une étiologie saisonnière, d'un rhume, d'une angine ou d'une grippe.

De plus, le pharmacien connaît bien sa patientèle, informe et met en garde les personnes à risque sur l'importance de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

En cas d'attente par le coronavirus, à défaut de traitement, le suivi sera actualisé en fonction de l'évolution de la pandémie.

La coopération du pharmacien avec les autres professionnels de santé de ville qui ont le rôle habituellement de les accueillir en cabinet médical, notamment au sein de structures appelées CPTS (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé), doit nous repositionner dans un prochain numéro.

Appelons aussi que certains médicaments, disponibles uniquement dans les pharmacies hospitalières peuvent être commandés via les pharmacies de ville afin que les patients n'aient pas à se déplacer.

Le pharmacien est plus que jamais le référent santé des personnes âgées pour les pathologies du quotidien, mais aussi pour les inquiétudes autour de la Covid-19, comme Corine Weil-Toul, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Le pharmacien de quartier a démontré son rôle de proximité d'écoute (comme élément Olivier Véron, Président de la Société Française des Pharmaciens) et de soutien (comme les pharmaciens de ville) qui ont été renforcés depuis le premier jour. Nous distribuons des masques grand public aux Français. Pour cela nous savons pouvoir compter sur les pharmaciens comme sur l'ensemble des forces vives de la Nation.

## La crise Covid continue...

Santé  
Bien-être

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

**J'AI ÉTÉ TESTÉ POSITIF MAIS JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES, QUE DOIS-JE FAIRE ?**

ATTENDEZ VOS SYMPTÔMES	SI VOUS N'AVEZ PAS DE SYMPTÔMES
<p><b>Je reste isolé 7 jours</b></p>	<p><b>Si vous êtes très âgé ou fragilisé :</b>                      • Un médecin ou l'équipe de soins de votre établissement ou votre médecin traitant                      • Un médecin généraliste</p> <p><b>Si vous n'êtes pas très âgé ou fragilisé :</b>                      • Un médecin généraliste                      • Un pharmacien (pour connaître vos possibilités de faire appel à un médecin)</p>

### Traitement, masques et mouchoirs

À ce jour il n'est toujours pas de traitement spécifique efficace et de vaccin validé et approuvé contre le virus. Les patients infectés par le COVID-19 bénéficient uniquement de traitements symptomatiques.

De multiples généralistes (automédication par entérotransmission) ont été prescrits car cela pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection. Dans le cas d'une infection à la COVID-19, le paracétamol est recommandé.

À heure où nous mettons sous presse, il semblerait que, à partir du mois d'octobre, les masques pour les patients soient disponibles aux pharmacies médicales et remboursés par l'Assurance Maladie.

Michel Siffre, Président LOPS PHARMACIENS PACA

### Pour aller plus loin

- <https://www.gouvernement.fr/fr/covid-19-comprendre>
- <https://troude.solidarite.fr/>



## La mutuelle des SENIORS

Découvrez nos garanties **100 % Santé** "Nécessaire à l'Age" !



Des garanties santé adaptées à vos besoins et à votre budget !

la mutuelle verte

04 94 18 55 10  
78, Cours Lafayette - TOULON  
[www.mutuelleverte.com](http://www.mutuelleverte.com)

6 Retrouvez toutes nos infos sur [www.leslozeregion.fr](http://www.leslozeregion.fr)

seniors





## La crise Covid continue ...

Un point sur le rôle des pharmaciens et leurs équipes pendant la pandémie et les conseils des organismes de santé au sujet de la COVID-19.

Les pharmaciens et leurs équipes, par leur proximité, leur disponibilité et leur accessibilité sont en première ligne pour écouter, informer, conseiller et orienter les patients. Certaines personnes peuvent, par exemple, confondre les symptômes du coronavirus avec ceux d'une allergie saisonnière, d'un rhume, d'une angine ou d'une diarrhée.

De plus, le pharmacien connaissant bien sa patientèle, informe et met en garde les personnes à risque sur l'importance de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

En cas d'atteinte par le coronavirus, à défaut de traitement, la seule arme actuellement efficace contre l'épidémie est la prévention.

Le rappel des mesures barrières mise en œuvre dans les officines et souvent affiché est donc primordial, à savoir :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Éviter de se toucher le visage ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir ;
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres ;
- Se mousser dans un mouchoir à usage unique puis le jeter ;
- Saluer sans serrer la main et éviter les embrassades ;
- Porter un masque dans les transports en commun et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

## J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19



La coopération du pharmacien avec les autres professionnels de santé de ville qui est la règle habituellement a été accentuée en cette période, notamment au sein de structures appelées CPTS (Coordination Professionnelle Territoriale de Santé) dont nous reparlerons dans un prochain numéro.

Rappelons aussi que certains médicaments, disponibles uniquement dans les pharmacies hospitalières peuvent être achetés via les pharmacies de ville afin que les patients n'aient pas à se déplacer.

« Le pharmacien est plus que jamais le référent santé vers qui on se tourne pour ses pathologies du quotidien, mais aussi pour les inquiétudes autour de la Covid », avance Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

La pharmacie de quartier a démontré son rôle de proximité d'ailleurs jamais démenti Olivier Véron, ministre de la Santé, l'a d'ailleurs rappelé : « Je salue l'action déterminante des pharmaciens, qui sont au rendez-vous depuis le premier jour. Nous distribuons des masques grand public aux Français. Pour cela nous savons pouvoir compter sur les pharmaciens comme sur l'ensemble des forces vives de la Nation. »

## La crise Covid continue...

### traitements, vaccins et masque

A ce jour, il n'existe toujours pas de traitement spécifique efficace ni de vaccin validé et approuvé contre le virus. Les patients infectés par la COVID-19 bénéficient uniquement de traitements symptomatiques.

De manière générale, l'automédication par anti-inflammatoires doit être proscrite car cela pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection. Dans le cas d'une infection à la COVID-19, le paracétamol est recommandé.

À l'heure où nous mettons sous presse, il semblerait que, à partir du mois d'Octobre, les masques pour les patients seront disponibles sur prescriptions médicales et remboursés par l'Assurance Maladie.

Michel Sime, Président URPS PHARMACIENS PACA

### Pour aller plus loin

- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- <https://maladiecoronavirus.fr/>



## La mutuelle des SENIORS

Découvrez nos garanties 100% Santé "Reste à Charge Zéro"

**2 mois OFFERTS\***

Des garanties santé adaptées à vos besoins et à votre budget !

la mutuelle verte

04 94 18 55 10  
78, Cours Lafayette - TOULON  
[www.mutuelleverte.com](http://www.mutuelleverte.com)



## LE RÔLE DES PHARMACIENS ET LEURS ÉQUIPES PENDANT LA PANDÉMIE LIÉE AU COVID-19

Les pharmaciens et leurs équipes, par leur proximité, leur disponibilité et leur accessibilité sont en première ligne pour écouter, informer, conseiller et orienter les patients. Certaines personnes peuvent, par exemple, confondre les symptômes du coronavirus avec ceux de l'allergie saisonnière, très fréquente à cette période de l'année.



De plus, le pharmacien connaissant bien sa clientèle, informe et met en garde les personnes à risque sur l'importance de respecter les gestes barrières et les règles de distanciations sociales.

A défaut de traitement, la seule arme actuellement efficace contre l'épidémie est la prévention. Le rappel des mesures barrières mis en œuvre dans les officines et souvent affiché est donc primordial, à savoir :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;

- Éviter de se toucher le visage ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir ;
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres ;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter ;
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades ;
- Porter un masque dans les transports en commun et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Pour rappel, depuis le 4 mai 2020, les pharmacies sont autorisées à vendre au grand public des masques chirurgicaux de leur propre stock et renseignent les patients sur la bonne utilisation des masques et la façon de les entretenir s'ils sont lavables ([https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche\\_masque\\_mode\\_d\\_emploi.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/affiche_masque_mode_d_emploi.pdf)).



d'urgence et les pharmaciens n'ont jamais reçu autant d'ordonnances par fax, mail, messagerie sécurisée.



Ils se sont organisés pour les traiter le plus rapidement possible et les dispenser assez souvent à domicile gratuitement ou dans des conditions de sécurité maximales.

La coopération avec les autres professionnels de santé de ville qui est la règle habituellement a été accentuée en cette période.

Certains médicaments sont disponibles uniquement dans les pharmacies hospitalières : en cette période, ils ont pu être acheminés via les pharmacies de ville afin que les patients n'aient pas à se déplacer : de quoi donner des idées aux décideurs ....

L'accueil se faisant sans rendez-vous et pratiquement à toute heure, le repérage des personnes vulnérables et victimes de violences a pu être mis en place avec les autorités.

« Quand les cabinets médicaux sont en téléconsultation, que les patients évitent l'hôpital, le pharmacien est plus que jamais le référent santé vers qui on se tourne pour ses pathologies du quotidien, mais aussi pour les inquiétudes autour du Covid », avance Carine Wolf-Thal, présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Les pharmacies ont, depuis le début de la crise et jusqu'au 11 juillet au moins pour rôle aussi de distribuer les masques « état » aux soignants, chaque semaine et c'est l'occasion d'échanger et de créer des liens supplémentaires . « On a appris à se serrer les coudes au travers de cette crise que l'on vit en première ligne ».

La pharmacie de quartier sort grandie de la crise et certains patients l'ont redécouverte : vous avez dit « proximité » ?

#### **TRAITEMENTS ET VACCINS**

A ce jour, il n'existe pas de traitement spécifique efficace ni de vaccin validé et approuvé contre le virus. Les patients infectés par le COVID-19 bénéficient uniquement de traitements symptomatiques.

De manière générale, l'automédication par anti-inflammatoires doit être proscrite car cela pourrait être un facteur d'aggravation de l'infection. Dans le cas d'une infection au COVID-19, le paracétamol est recommandé.

L'utilisation de l'hydroxychloroquine jusque-là autorisée en milieu hospitalier pour les cas graves, a été remise en question.

Plusieurs projets concernent des recherches thérapeutiques. Ces projets s'intéressent aussi bien au repositionnement de médicaments déjà sur le marché et utilisés dans d'autres pathologies qu'à la recherche sur d'autres molécules.

Actuellement, plusieurs laboratoires publics et privés, en France et à l'international, travaillent sur la production d'un vaccin. Ces vaccins ne devraient pas être disponibles avant plusieurs mois.

En conclusion, nous devons rappeler que les patients ne doivent en aucun cas renoncer aux soins : un communiqué de presse a été diffusé largement dans ce sens par de nombreuses composantes sanitaires et les associations de patients.

Michel SIFFRE  
Président URPS PHARMACIENS PACA

Merci à CELTIPHARM, Le QUOTIDIEN DU PHARMACIEN, FRANCE BLEUE, DOCTISSIMO et le site 20 MINUTES.

SITES À CONSULTER :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://maladiecoronavirus.fr/>